



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

**LA MANIFESTATION DE L'ÉVOLUTION LEXICALE DU CRÉOLE GUYANAIS
À PARTIR DE TEXTES ÉCRITS DU 19^e ET DU 20^e SIÈCLES**

par

Philip Aaron Bull

B.A. (Honours), Simon Fraser University, 1987

**THESIS SUBMITTED IN PARTIAL FULFILLMENT OF
THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF
MASTER OF ARTS
in the Department of
French**

© Philip Aaron Bull 1992

SIMON FRASER UNIVERSITY

December, 1992

**All rights reserved. This thesis may not be reproduced in whole or in part,
by photocopy or other means, without the permission of the author.**



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

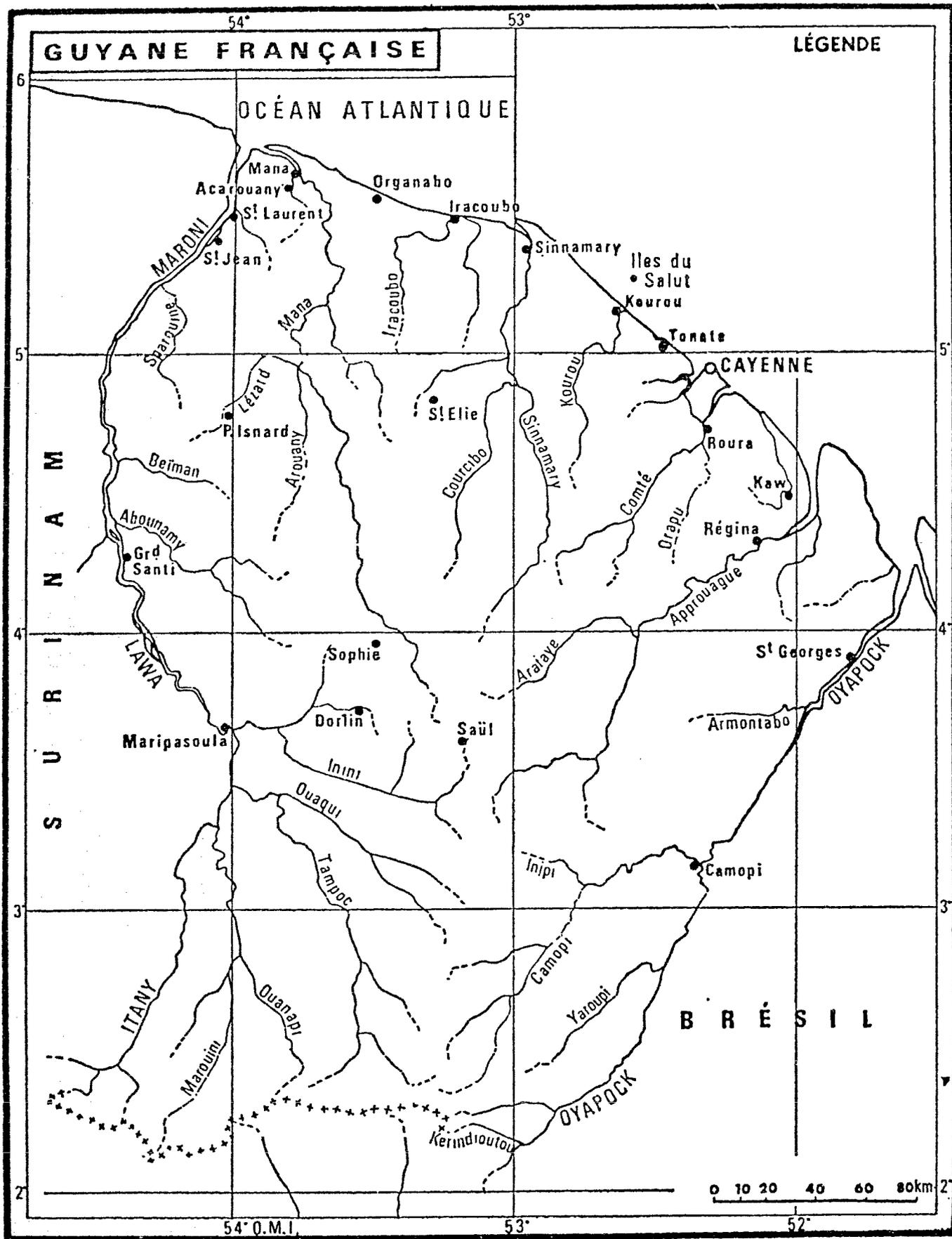
L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-91045-3

Canada



APPROVAL

Name: Philip Aaron Bull
Degree: Master of Arts
Title of Project: La manifestation de l'évolution lexicale du créole
guyanais à partir de textes écrits du 19e et du 20e siècles

Examining Committee:

Marguerite Fauquenoy
Professor
Senior Supervisor

Barrie E. Bartlett
Associate Professor

Neville J. Lincoln
Professor
Department of Linguistics, SFU
External Examiner

Date Approved December 15, 1992

PARTIAL COPYRIGHT LICENSE

I hereby grant to Simon Fraser University the right to lend my thesis, project or extended essay (the title of which is shown below) to users of the Simon Fraser University Library, and to make partial or single copies only for such users or in response to a request from the library of any other university, or other educational institution, on its own behalf or for one of its users. I further agree that permission for multiple copying of this work for scholarly purposes may be granted by me or the Dean of Graduate Studies. It is understood that copying or publication of this work for financial gain shall not be allowed without my written permission.

Title of Thesis/Project/Extended Essay

LA MANIFESTATION DE L'ÉVOLUTION LEXICALE

DU CRÉOLE GUYANAIS À PARTIR DE TEXTES

ÉCRITS DU 19^e ET DU 20^e SIÈCLES

Author: _____

(signature)

PHILIP AARON BULL

(name)

1 December, 1992

(date)

Philip Aaron Bull

La manifestation de l'évolution lexicale du créole guyanais
à partir de textes écrits du 19e et du 20e siècles

ABSTRACT

Creole languages have traditionally been classified according to the European language from which the majority of their lexicon is derived: “English-based,” “French-based,” “Portuguese-based,” and so on. Indeed, unlike the phonological and grammatical components of creoles, their lexicons are not considered to manifest a break with the European source language. Nevertheless, creole lexicons cannot be said to be identical to the lexicons of their “lexical base”. The purpose of this thesis is to analyse the lexicon of a French-based creole, Guianese, in order to evaluate its degree of distinctiveness first in relation to the lexicon of French, its “lexical base”, and second, to the lexicons of the closely related creoles of the Lesser Antilles, with which it has been in close contact.

The data are provided by a corpus composed of the available written documents in French Guianese Creole, which date from the late 19th century to the late 1980s. The corpus thus provides a diachronic dimension to our analysis, allowing us first to assess the extent to which the Guianese lexicon has evolved and second, how external models (French and Lesser Antillean) have exerted their influence on it.

The vocabularies of the texts in the corpus are analysed from two points of view: those of form and meaning. Firstly, the lexical forms are classed according to the existence of French homologues. The analysis of a number of regular phonic correspondences between Guianese and French homologues

enables us to measure the degree of maintenance of distinctive forms and to identify the direction of evolution of those forms that change. Secondly, the semantic component of the Guianese lexicon is analysed: the meanings of lexical items having French homologues are compared with the meanings of those homologues, and Guianese and French equivalents of a number of lexical fields are compared. These analyses allow us to measure the maintenance of the semantic distinctiveness manifested by the vocabularies of the different texts of the corpus.

Although it provides evidence of pressure from the competing models of French and the Lesser Antillean Creoles, the analysis shows that the lexicon of French Guianese Creole has largely maintained the degree of distinctiveness from these external models that it had at the end of the 19th century. This relative stability is seen as an indication that French Guianese Creole has the linguistic resources to maintain its identity in relation to French and the Lesser Antillean Creoles.

pour ma femme, Abby
et pour mon grand-père, H.N. Harris

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les membres de notre comité pour les critiques et suggestions qu'ils ont bien voulu formuler lors de la lecture de notre travail. Nous sommes tout particulièrement reconnaissant à Mme Marguerite Fauquenoy pour son aide, ses conseils et les encouragements qu'elle nous a donnés tout au long de la préparation de cette thèse, sans lesquels ce travail n'aurait jamais été mené à bien.

Notre vive gratitude va également à tous les Guyanais et Guyanaises qui nous ont accueilli chez eux et nous ont consacré si généreusement leur temps, en particulier, les habitants de Sinnamary et de Mana.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	1
2.	Arrière-plan théorique : la lexicologie	3
3.	Grands axes de réflexion de la créolistique	9
4.	Contexte socio-historique et sociolinguistique du créole guyanais	17
5.	Présentation de l'analyse	21
6.	Comparaison lexicale au niveau formel	31
7.	Comparaison lexicale au niveau sémantique	48
8.	Conclusion	60
	Bibliographie	65
	Appendice I : liste des symboles employés	72
	Appendice II : tableaux des formes selon les formules de correspondance	73
	Appendice III : tableaux des formes sans homologue en français hexagonal	74
	Appendice IV : analyse sémantique des mots créoles en [p-] ayant un homologue français ..	75

1 INTRODUCTION

Pour référer aux langues créoles parlées dans les anciennes colonies françaises, on se sert le plus souvent du terme *créoles à base lexicale française* (cf. Bernabé (1978)). Ce terme implique que, à la différence des autres composantes de ces langues, leur lexique manifeste une continuité et non une rupture par rapport au français. Certains (ex. Hancock (1991:27)) affirment cette continuité de façon explicite. La comparaison du lexique du créole guyanais avec celui du français sera donc marquée par la nature de cette relation. En plus, depuis sa formation, le guyanais est resté en contact très étroit avec le français, d'autant plus encore depuis la départementalisation de la région en 1946. Si l'on admet que, dans les situations de contact, le lexique représente la composante la plus ouverte aux influences externes,¹ le lexique du français représente donc à la fois la source la plus importante du lexique guyanais et une influence continuelle significative.

Puisque le lexique du créole constitue, d'une part, la composante qui s'est la moins éloignée du français au stade formateur de la langue et d'autre part, celle qui reste le plus susceptible de subir l'influence du français, l'étude du lexique guyanais est particulièrement apte à fournir une indication du maintien éventuel de la spécificité de cette langue.

1.1 Les objectifs de la thèse

1.1.1 La spécificité lexicale du créole guyanais

En disant que le créole guyanais est un créole « à base lexicale française », on ne veut pas dire pour autant que son lexique est identique à celui du français. D'abord, sur le plan formel, bien que la majorité des lexèmes soient rattachés à un étymon français, une partie du lexique provient d'autres langues. En outre, parmi les lexèmes créoles d'origine française, la forme de certains diffère de celle de leur homologue français (cf. 6.1). Enfin, sur le plan sémantique, l'extension de sens de certains lexèmes créoles n'est pas identique à celle des homologues français correspondants. Le premier objectif de ce travail est donc d'évaluer la distance qui existe entre le lexique du créole et celui du français pour caractériser la spécificité lexicale du guyanais par rapport au français.

1.1.2 Le plan diachronique : continuité ou divergence ?

Dans son article de 1986, Fauquenoy présente une vue diachronique du créole guyanais, englobant l'époque entre la fin du 19^e siècle et la période contemporaine; elle cherche dans ce travail à caractériser le développement du créole sur les plans phonologique et grammatical. Sur ces deux niveaux, son exposé fait ressortir la continuité du système :

¹ cf. Weinreich (1953).

[...] la prononciation du créole est restée sensiblement telle qu'elle était décrite à la fin du siècle dernier. Il y a donc ici la preuve d'une certaine stabilité du système phonologique (1986:115).

[...] l'évolution [grammaticale du créole] suggère plutôt la continuité dans les structures et le fonctionnement de la langue (1986:122).

L'analyse de Fauquenoy n'aborde pourtant pas les faits lexicaux, « sauf lorsque ceux-ci découlent de procédés morphologiques » (1986:110). Notre deuxième objectif est donc de prolonger l'étude précédente, en abordant le problème de l'évolution du lexique.

Nous formulons l'hypothèse suivante, que le lexique guyanais manifeste sur le plan diachronique une certaine évolution, en particulier quant aux formes lexicales, mais que cette évolution n'est pas suffisamment marquée pour que l'on puisse la caractériser comme beaucoup moins stable² que les composantes phonologique et grammaticale de la langue.

1.1.3 La direction de l'évolution

Au delà de la simple constatation de l'existence ou non d'une évolution lexicale en créole guyanais depuis la fin du 19e siècle, il a paru intéressant de préciser ces tendances évolutives. En effet, outre son contact continu et étroit avec le français, le guyanais est en contact avec d'autres langues, en particulier avec les créoles à base lexicale française des petites Antilles. On a donc cherché à découvrir dans quelle mesure l'évolution du lexique guyanais s'oriente vers l'un ou l'autre de ces modèles externes.³ Pour ce faire, nous posons l'hypothèse suivante, que par rapport au français d'une part et aux créoles des petites Antilles d'autre part, l'évolution lexicale du guyanais fait preuve de peu d'indépendance et qu'elle s'oriente en premier lieu vers le modèle du français hexagonal et en second lieu vers le modèle des créoles antillais.

1.2 Le cadre théorique du travail

Notre analyse s'inscrit dans le domaine de la lexicologie, dans la mesure où l'objet de notre étude est le lexique du créole guyanais. Bien que la nature de notre analyse (la comparaison de lexiques apparentés à partir de textes écrits et sur un plan diachronique) ne soit pas représentative des préoccupations principales de ce domaine, les concepts et procédés d'analyse de la lexicologie structurale s'avèrent pertinents pour l'élaboration de notre projet, en particulier en ce qui concerne les

² Nous entendons par *stabilité* la tendance à conserver des traits distinctifs de la langue.

³ Les quelques évolutions phonologiques et grammaticales décrites par Fauquenoy (1986) semblent représenter pour la plupart des changements internes (ex. le passage des occlusives palatales à des affriquées; la disparition des formes verbales synthétiques).

structures formelles et les champs sémantiques (cf. ch. 2).

1.3 Le corpus et le plan d'analyse

Les données soumises à l'analyse proviennent d'un corpus composé de la quasi totalité des textes écrits en créole guyanais, représentant la période comprise entre la fin du 19^e siècle et la fin des années 1980 (cf. ch. 5). Ces textes sont assez variés et comprennent un roman, une pièce de théâtre, des poèmes, des contes et des chansons. L'exploitation de ces textes a été facilitée par l'utilisation d'un logiciel mis à notre disposition à l'Université Simon Fraser.

Pour éclairer l'analyse de ce corpus, nous résumons les tendances les plus pertinentes des théories des langues créoles (ch. 3) et nous présentons une brève esquisse des contextes historique et socio-linguistique du créole guyanais (ch. 4). L'analyse proprement dite se divise en deux parties : celle portant sur la forme des lexèmes (ch. 6) et celle portant sur leur contenu (ch. 7). La conclusion (ch. 8) est suivie de trois appendices concernant les données du corpus.

2 ARRIÈRE-PLAN THÉORIQUE : LA LEXICOLOGIE

2.1 La délimitation du domaine de la lexicologie

Depuis l'Antiquité, la tradition occidentale divise les phénomènes linguistiques selon une dichotomie opposant l'*analogie* et l'*anomalie* (Rey (1970:12)). A cette opposition correspondait celle de la grammaire, considérée comme régulière, fondée sur un système, et du lexique, considéré comme dépourvu de règles, fondé sur la norme, c'est-à-dire la convention sociale. La linguistique structurale, adoptant au départ cette dichotomie, s'intéressa surtout aux parties de la langue qui relevaient de l'analogie, donc du système : la phonologie, la morphologie et la syntaxe. Le lexique, en revanche, semblait former un vaste recueil d'exceptions résistant à toute tentative de systématisation. De ce fait, la lexicologie est restée longtemps le parent pauvre de la linguistique et elle semble toujours reléguée, dans une certaine mesure, à une place marginale parmi les intérêts principaux de la linguistique contemporaine.⁴

Pourtant, la lexicologie représente un domaine carrefour de la linguistique de deux points de vue. D'abord, en tant qu'étude du signe linguistique, elle chevauche les domaines de la phonologie (le signifiant), de la syntaxe (rapports syntagmatiques entre les signes au niveau de l'énoncé) et de la sémantique (le signifié). Deuxièmement, dans la mesure où elle aborde la sémantique lexicale, elle s'ouvre vers les sciences sociales autres que la linguistique : l'histoire, l'ethnologie, la sociologie (Rey (1977:169, 187-188)).

La définition saussurienne du signe reste encore à la base des études actuelles sur le lexique; selon cette définition, le signe représente le rapport entre un signifiant (image acoustique ou graphique) et un signifié (concept mental). Ce rapport est considéré comme arbitraire et conventionnel; cette caractérisation a été nuancée ultérieurement pour tenir compte de la motivation relative du signe (cf. Fónagy (1971); Guiraud (1967:6)). Par exemple, la forme *chanteur* est relativement motivée grâce à l'existence, d'une part, de la série *chanter, chantant...* et d'autre part, de la série des noms d'« agent » en *-eur*; de même, la forme *tête* dans la locution *tête d'arbre* est relativement motivée grâce au sens primaire de ce mot.

La lexicologie a acquis un statut plus central dans certaines branches externes de la linguistique, en particulier, en psycholinguistique, où l'on se préoccupe de l'« emmagasinage » (*storage*) et de la « récupération » (*retrieval*) des unités lexicales. Elle caractérise le lexique mental comme un réseau de modules indépendants mais liés (phonologique, orthographique (pour les alphabétisés), morphologique et sémantique). Chacun de ces modules est organisé selon des principes qui lui sont particuliers; par exemple, le module des formes phonologiques semble être organisé selon le segment initial (Emmorey et Fromkin (1988)).

Dans la pragmatique, le signe est considéré sous l'angle de l'acte de parole. Plutôt qu'un

⁴ Notre recherche des articles concernant la lexicologie dans les numéros récents (1988-1992) des revues de linguistique a confirmé la place périphérique accordée toujours à ce domaine.

rapport stable entre signifié et signifiant, on le conçoit comme une relation que les interlocuteurs rétablissent de nouveau pour chaque événement communicatif (Ungerer (1991)).

Pour notre analyse lexicale du créole guyanais, trois aspects de la lexicologie sont particulièrement pertinents : (1) la définition des unités de base; (2) l'analyse des structures lexicales et (3) les études lexicologiques sur le plan diachronique. Nous abordons ces sujets dans les trois sections suivantes.

2.2 La définition des unités lexicales

La notion du *mot*, longtemps l'unité centrale des réflexions sur la langue, unité reconnue intuitivement par tous les sujets parlants, a posé des problèmes énormes pour sa définition et son intégration dans la linguistique structurale (Rey (1977:183)). Celle-ci a eu tendance à abandonner le concept du mot en le remplaçant par des unités plus facilement définissables, en particulier le *morphème* (unité minimale douée de sens, d'après la terminologie bloomfieldienne) ou le *monème* (unité de la première articulation, selon la terminologie fonctionnaliste de Martinet). Des tentatives pour définir le « mot » à partir de ces concepts (par ex., la « forme libre minimale » de Bloomfield) ne correspondent souvent pas à la notion intuitive du sujet parlant et n'ont jamais été acceptées par l'ensemble des linguistes (Rey (1970:108)). Pour Pottier (cf. 1967:16-17; 1974:34), le mot est une unité formelle : l'unité minimale construite. Comme unité fonctionnelle, il pose la *lexie*, unité de comportement lexical. C'est au niveau de la lexie plutôt qu'à celui du mot que Pottier considère les catégories grammaticales (fonctionnelles). Nous adoptons comme base de notre analyse cette opposition entre unité formelle et unité fonctionnelle, qui correspond aux deux perspectives (formelle et sémantique) selon lesquelles nous abordons notre corpus (cf. 4.3.3).

Si la définition d'une unité minimale de la lexicologie a posé des difficultés, celle d'une unité maximale — d'une limite supérieure — n'a pas été moins problématique. Hockett⁵ a proposé la notion de l'*idiome*, défini comme une forme grammaticale (fonctionnant comme constituant de la phrase) dont le sens ne peut être déduit de sa structure. Cette catégorie comprend alors des unités morphologiquement simples ainsi que des unités complexes (ex. *pied* au sens propre et *lever le pied* au sens figuré, où *pied* ne serait qu'un élément de l'idiome global). La limite supérieure de la lexicologie correspondrait donc *grosso modo* à la notion traditionnelle de la « locution ». Mais au-delà de l'« idiome » de Hockett se trouvent certaines suites de morphèmes plus grandes que le constituant de la phrase (SN, SV, etc.) mais dont le sens, comme celui de l'« idiome », est anomal. En effet, des « locutions » telles que *la langue (lui) a fourché* (cf. aussi le guyanais *lafimen poté X alé* (« X est parti à toute vitesse », mot à mot « la fumée a emporté X »)), ou encore les proverbes et « locutions-phrases » telles que *loin des yeux, loin du cœur* (cf. aussi le guyanais *dan pa tjd* (« il ne faut pas se fier aux apparences / le rire cache souvent la souffrance », mot à mot « les dents ne sont pas le

⁵ Hockett, Charles, *A Course in Modern Linguistics*, New York : MacMillan, 1958, chap. 19, cité dans Rey (1970:110).

cœur »)) ne correspondent que partiellement à la définition de Hockett (cf. Rey (1977:198)). Dans le contexte de notre travail, nous considérons comme unité de limite supérieure toute forme ou suite de formes inférieure à la phrase, dont le sens ne peut être déduit de sa structure grammaticale.

La linguistique structurale a introduit une opposition parmi les morphèmes (monèmes) correspondant à l'opposition analogie—anomalie, grammair—lexique : celle des *morphèmes grammaticaux* (*morphèmes* dans la terminologie fonctionnaliste) et des *morphèmes lexicaux* (*lexèmes*). Les premiers sont conçus comme faisant partie du système grammatical et représentant des classes fermées, en inventaire limité et maîtrisées théoriquement par les locuteurs (ex. la série des pronoms personnels). Les seconds, en revanche, représentent des classes ouvertes et illimitées, dont seulement une partie serait maîtrisée par chaque locuteur. Le terme *lexique* s'applique à l'ensemble des morphèmes lexicaux qui existent dans une langue, alors que le terme *vocabulaire* se réfère à un sous-ensemble de ce dernier, soit celui maîtrisé par un seul locuteur, soit celui qui apparaît dans un texte ou corpus particulier. Notre corpus représente donc une série de vocabulaires (l'ensemble des unités lexicales apparaissant dans chaque texte), à partir desquelles nous tentons d'aborder le lexique du créole guyanais.

2.3 L'analyse des structures lexicales

Suite au succès des tentatives pour définir les structures linguistiques au niveau du signifiant (la phonologie), la linguistique s'est efforcée de dégager une structuration au niveau du signifié. Pour ce faire, elle a adopté et adapté la notion du *champ*, introduite surtout par Trier dans les années 1930. (Rey (1970:130)). Trier concevait le lexique comme une sorte de mosaïque où l'espace sémantique couvert par chaque mot était limité et défini par celui occupé par les mots voisins. La lexicologie structurale a proposé plusieurs types de champs comme base de l'analyse des rapports qui existent entre les unités lexicales. Dans certains cas, ils se constituent selon un élément morphologique commun (champs *dérivationnels* (ex. mots en *fin-* : *fin*, *finir*, *final*, *finition*...) et champs *affixaux* (ex. mots en *-ard*)). D'autres types de champs sont fondés sur un élément sémantique partagé (champs *conceptuels* ou *sémantiques*, ex. noms des animaux domestiques).

Les tentatives d'analyse des champs sémantiques se sont inspirées des modèles de la phonologie structurale. Martinet, par exemple, oppose les termes de *sémantique* (« étude générale du sens »; cf. *phonétique* « étude générale de la substance phonique ») et d'*axiologie* (« étude des valeurs sémantiques dégagées par opposition »; cf. *phonologie* « étude des unités phoniques distinctives ») (Walter (1985:275-276)). La notion du *sème* (*trait axiologique* dans la terminologie de Martinet), parallèle au trait pertinent en phonologie, représente l'unité minimale de sens. L'ensemble de tous les sèmes susceptibles de distinguer le sens du lexème de celui des autres éléments du même champ est désigné par le terme *sémème*. Ainsi, selon l'exemple classique de Pottier⁶, le sème distinguant le

⁶ Pottier, Bernard, « Vers une sémantique moderne », 2-23 à 25, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, II, I, Strasbourg, 1964, pp. 121-125; cité dans Rey (1970:211-115).

sémème « chaise » du sémème « fauteuil » est : /« bras »/, marqué (-) pour le premier et (+) pour le deuxième. Le sémème « chaise » est composé des sèmes /« s'asseoir »/, /« sur pied »/, /« 1 personne »/, /« bras »/, /« avec dossier »/... L'archisémème représente un sous-ensemble de sèmes; par exemple, l'archisémème « siège » est composé des sèmes /« s'asseoir »/, /« sur pied »/, avec la neutralisation des autres sèmes de cette série. Une autre manière de voir le rapport entre le sémème et l'archisémème concerne l'appartenance aux classes : toute « chaise » est également un « siège », mais l'inverse n'est pas vrai : « siège » est un *hyperonyme* par rapport au terme plus spécifiques (« chaise », « fauteuil », etc.) et ces derniers sont des *hyponymes* par rapport au terme plus général.

Les analyses *componentielles* de champs, fondées sur ces notions d'inspiration phonologique, se sont avérées utiles pour la description de certains champs très hiérarchisés comme ceux des termes de parenté ou des grades militaires. Pour d'autres types de champs, en revanche, elles n'ont pas été particulièrement fructueuses.

En plus de la démarche *onomasiologique* que nous venons de décrire et qui étudie les différentes formes ayant en commun un élément sémantique, les lexicologues adoptent souvent aussi la démarche *sémasiologique*, qui étudie les diverses acceptions d'une même unité lexicale, en les reliant systématiquement. Chiss *et al.* (1977:129) désignent cette démarche par le terme de *champ lexématique*, soulignant ainsi son rapport avec les études de champs.

L'existence pour une même unité lexicale de plusieurs acceptions différentes pose le problème de la polysémie et de l'homonymie. En effet, face à un signifiant associé à plusieurs signifiés différents, le lexicologue peut l'interpréter soit comme un seul signe à signifiés multiples (la *polysémie*), soit comme plusieurs signes distincts aux signifiants identiques (l'*homonymie*). On a fait intervenir plusieurs critères pour trancher entre ces deux phénomènes. Certains préfèrent parler de l'homonymie dans les cas où deux étymons ont abouti à une seule forme (ex. *lice* « clôture » < un étymon francique vs *lice* « pièce du métier à tisser » < un étymon latin). Selon une approche strictement synchronique, le statut de l'homonymie dépendrait d'une disjonction nette entre les différents signifiés. Un autre critère structural concerne les transformations des formes (ex. des deux acceptions de *cher*, « qui est aimé » et « qui est d'un prix élevé », seule la deuxième peut se nominaliser en *cherté*). Aucun de ces critères n'est complètement étanche. En effet, dans certains cas un lexème à un seul signifié peut résulter de la convergence de deux étymons (ex. jamaïcain *doti* « sol, terre » < angl. *dirty* « crotté » et < un étymon africain). En plus, le degré de disjonction entre différents signifiés peut varier (cf. nos deux exemples français : tandis que les sens de *lice* ne partagent aucun élément sémantique, il n'en est pas de même pour les sens de *cher*).

Parmi les éléments de la signification d'une unité lexicale, certains distinguent des éléments stables (la *dénotation*) et des éléments flous, subjectifs (la *connotation*). Ces derniers, que Pottier intègre dans sa conception de la notion du *virtuème* (« ensemble des sèmes variables », Pottier (1967:26-27)), n'ont pas reçu beaucoup d'attention de la part des lexicologues (Cruse (1990:402)) et certains les considèrent comme trop difficilement définissables ou délimitables pour être utiles pour la lexicologie (cf. Chiss *et al.* (1977:137)).

Une théorie qui est à la base de beaucoup de recherches actuelles en lexicologie concerne les

prototypes (v. Cruse (1990), Lehrer (1990)). Au lieu de considérer tous les sèmes comme nécessaires et suffisants pour le signifié global, cette théorie oppose un noyau de sèmes centraux (*prototypiques*) à une périphérie d'importance variable. Soit les énoncés suivants⁷ :

- (1) Quelles sortes d'oiseaux ne peuvent pas voler ?
- (2) Quelles sortes d'oiseaux n'ont qu'une seule patte ?
- (3) Quelles sortes d'oiseaux n'ont pas de bec ?

L'énoncé (1) fait ressortir un sème périphérique : bien qu'on associe normalement avec les oiseaux la possibilité de voler, cet énoncé n'a rien d'anomal. L'énoncé (2) est plus problématique; tout oiseau « normal » est bipède. Ce sème est alors considéré comme plus central. L'énoncé (3) est nettement anomal; le sème « ayant un bec » fait donc partie des sèmes prototypiques du concept « oiseau ».

L'analyse sémantique de notre corpus comprend une partie où nous adoptons une démarche sémasiologique, en étudiant la gamme des sens à partir des formes, et une partie où nous adoptons une démarche onomasiologique, en étudiant des champs sémantiques.

2.4 La lexicologie diachronique

Les premières réflexions sur l'évolution des mots représentaient des tentatives fantaisistes pour trouver leur sens primitif ou « vrai » (Rey (1970:16)). Les comparatistes du 19^e siècle, cherchant des lois évolutives, se sont concentrés sur le signifiant, en dégagant des lois de changements phonétiques qui expliquaient les différentes formes des langues apparentées. Sur le plan du signifiant, on reconnaît de plus en plus l'importance du lexique pour les changements phoniques. Tandis que les linguistes considéraient que ces changements ne s'opéraient qu'au niveau du système phonologique et affectaient l'ensemble du lexique également, ils reconnaissent actuellement que certains changements se diffusent graduellement à travers le lexique, n'affectant d'abord que quelques formes, puis se répandant à un nombre de plus en plus grand de formes (Coates (1987:192-193)).

Ce n'est que secondairement que la réflexion linguistique s'est intéressée à l'évolution du signifié, avec les travaux de Darmesteter et de Bréal qui ont étudié les extensions sémantiques (*polysémisation*) d'après les notions de la *métaphore* (extension fondée sur la similarité des signifiés, ex. *chou* « légume » → « rosette de ruban ») et de la *métonymie* (extension fondée sur la contiguïté des signifiés, ex. *bras* « partie du corps » → « personne qui travaille »).

Les notions de la lexicologie structurale ont favorisé un enrichissement des recherches étymologiques; en dépassant la perspective de l'histoire du mot isolé qui caractérisait les travaux de Darmesteter et de Bréal, on s'est mis à étudier les lexèmes dans le contexte des structures formelles et sémantiques. Le mot n'étant plus considéré comme une unité autonome, on a cherché à dégager les

⁷ Cet exemple est adapté de Cruse (1990:393).

effets sur l'ensemble des structures que pourrait avoir un changement au niveau d'un seul mot. Par exemple, l'introduction d'une homonymie (suite à un changement phonétique, un emprunt, etc.) peut, dans certains cas, occasionner d'autres changements dans une structure lexicale. Ainsi, suite aux changements phonétiques qui ont fait que les deux formes latines *mulgere* et *molere* ont abouti en français à la seule forme *moudre*, la première a été remplacée par *traire* « tirer ».⁸ De même, l'introduction du sens nouveau de « pénis »⁹ pour la forme guyanaise *zozo* « oiseau » semble avoir entraîné la tabouisation de cette forme. C'est alors soit la forme *zwézo*, soit la forme *jibié*, qui remplace *zozo* dans le sens d'« oiseau ». Ces deux formes paraissent représenter des emprunts à des créoles antillais (la première au martiniquais et la deuxième au saint-lucien), mais alors que la première forme n'existe pas en guyanais avant son introduction dans ce sens, la deuxième forme existe déjà dans le sens de « gibier »¹⁰. Puisque ce dernier lexème avait un synonyme, *viann* « animal sauvage comestible (surtout mammifère), vivant ou mort », l'introduction de ce nouveau sens pour *jibié* n'entraîne pas d'autres changements. On pourrait résumer cette évolution par les tableaux suivants :

1.	
<i>zozo</i>	« oiseau »
<i>jibié</i>	« gibier »
<i>viann</i>	

→

2.	
<i>zozo</i>	« pénis »
<i>zwézo</i>	« oiseau »
<i>jibié</i>	
<i>viann</i>	« gibier »

Le « conflit homonymique » dans ce cas résulte du caractère tabou du nouveau sens introduit; dans la majorité des cas, l'homonymie ne semble pas forcément entraîner d'évolution.

Dans son travail sur l'étymologie, Guiraud (1967) introduit le concept du *macro-signe* (qu'il appelle aussi une *structure étymologique*), défini comme un ensemble de signes dont les signifiés d'une part et les signifiants d'autre part, partagent certaines caractéristiques. Par exemple, en français, un ensemble de termes se référant à des plantes médicinales (macro-signifié) ont la forme « partie du corps d'un animal » (macro-signifiant). L'analyse exhaustive de telles structures, caractérisées comme « achroniques » ou stables pendant de longues périodes, permet, selon Guiraud, de dégager les causes

⁸ W. von Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, trad. P. Maillard, Paris : P.U.F., 1963, p. 157; cité dans Rey (1970:151).

⁹ Sens non attesté dans notre corpus, mais fourni par les enquêtes de M. Fauquenoy. Il s'agit vraisemblablement d'une influence antillaise.

¹⁰ Sens attesté dans Parépou.

internes des changements lexicaux.

Les notions précédentes cherchent surtout à expliquer les changements lexicaux selon une perspective interne. Pour rendre compte des phénomènes de l'interférence externe résultant des contacts interlinguistiques, Weinreich (1953:47-50) propose le classement suivant des mécanismes de l'influence lexicale :

- (1) l'emprunt (avec adaptation) du signe global (ex. fr. *spaghetti* < italien)
- (2) le changement ou l'extension du signifié sous l'influence
 - (a) d'une polysémie (ex. angl. *leaf* « page »; cf. latin *folium* et fr. *feuille* « feuille de plante » et « page »
 - (b) d'une ressemblance formelle (ex. fr. *réaliser* « se rendre compte »; cf. angl. *realise*)
- (3) le changement du signifiant sous l'influence d'un lexème apparenté (ex. anc. fr. *contrestre* > moyen fr. *contraster* sous l'influence de l'italien *contrastare*)

Même si l'optique de Weinreich se restreint à l'unité lexicale isolée, sans faire intervenir le contexte de la structure globale où elle se situe, nous retiendrons son classement pour notre analyse diachronique de l'aspect formel du lexique guyanais, en particulier le changement de type (3). Pour l'aspect sémantique, nous travaillerons à partir de la notion du champ sémantique lexical, pour tenter de mettre en évidence l'évolution éventuelle de ces champs en créole guyanais par rapport au français.

3 GRANDS AXES DE RÉFLEXION DE LA CRÉOLISTIQUE

3.1 Détermination spécifique du champ de la créolistique

« To a creolist, almost everyone else's definition of a creole sounds absurd and arbitrary; yet creolists communicate and collaborate with their colleagues just as Slavicists and Amerindianists do » (DeCamp 1977:4).

La citation précédente décrit bien l'état du problème de la définition et de l'identification des langues créoles qui persiste à l'heure actuelle (cf. Mühlhäusler (1986:205), Byrne et Huebner (1991:3)). Les différentes définitions qui ont été proposées se fondent aussi bien sur des facteurs socio-historiques et sociolinguistiques que sur des facteurs purement linguistiques ou structurels, et dépendent en grande mesure de la théorie de l'origine que l'on adopte. En plus, on retrouve beaucoup d'éléments dont on caractérise les créoles dans un grand nombre de langues, mais à des degrés différents (Kihm (1983:77)). Par exemple, l'anglais peut être vu comme une langue mixte du point de vue génétique, mais la rupture qui existe entre l'anglo-saxon et le moyen-anglais en raison de l'influence considérable du normand n'est pas aussi grande que celle entre le français et les créoles à base lexicale française. Certains ont voulu étendre la définition des créoles pour inclure des cas comme le moyen-anglais; pourtant, la plupart des créolistes favorisent une définition plus étroite (cf. Holm (1988:14-15)).

La caractérisation des créoles sur laquelle l'accord est le plus général, en particulier dans le domaine des créoles français, concerne le développement socio-historique de ces parlers. A l'époque de la colonisation, l'importation massive d'esclaves de l'ancien monde au nouveau (et aux Mascareignes jusqu'alors inhabitées) provoqua une rupture culturelle et linguistique. En effet, l'ordre social qui régnait dans les plantations coloniales empêchait la continuation de l'héritage culturel et linguistique des Africains et des Malgaches. L'hétérogénéité ethnique des esclaves et la condition d'asservissement obligèrent ces derniers à adopter un nouveau modèle linguistico-culturel sous la domination de la culture et de la langue des Européens. En revanche, la distance sociale que les plantocrates établirent entre eux-mêmes et leurs esclaves assura que ces derniers ne pouvaient pas réussir leur assimilation totale à la culture de leurs maîtres. Coincés ainsi entre deux cultures, l'une qui n'était plus viable et l'autre qui était en grande mesure inaccessible, les esclaves ont créé avec le matériau dont ils disposaient, une culture et une langue nouvelles. Le terme *créole*, mot d'origine portugaise qui signifiait d'abord « esclave né dans les colonies » a été ensuite appliqué à ces cultures et langues dans toutes les colonies européennes (Holm (1988:9)).

3.2 Théories de l'origine des créoles

Les différentes théories sur l'origine des langues créoles qui ont été élaborées depuis le 19^e siècle ont cherché à expliquer le fait que des langues d'une distribution géographique si vaste et aux

lexiques d'origines différentes partagent en commun un si grand nombre de traits grammaticaux. En effet, la plupart des chercheurs s'accordaient pour affirmer que les créoles à base lexicale anglaise et française, par exemple, étaient plus proches les uns des autres, sur le plan grammatical, qu'ils ne l'étaient de l'anglais ou du français respectivement. D'autre part, on considérait que la structure des créoles à base lexicale française de la zone américaine était beaucoup plus proche de celle des créoles français de l'Océan Indien que de celle du français. Pourtant, si l'accord existait quant au problème, le désaccord total régnait quant à la solution.

3.2.1 La monogenèse

Certains ont élaboré une théorie¹¹ *monogénétique* selon laquelle toutes ces langues auraient une seule source. D'après cette théorie, toutes les langues créoles proviendraient d'une langue de traite à base portugaise qui aurait eu son origine sur la côte occidentale de l'Afrique au début de la période coloniale. Cette langue aurait été adoptée sur les bateaux négriers et navires marchands des différents pays coloniaux et aurait servi de langue de contact entre Européens et non-Européens. Installés dans les colonies, les esclaves auraient modifié cette *lingua franca* en remplaçant les éléments lexicaux portugais suivant le modèle de la langue maternelle des colons. On réfère à ce processus par le terme de *relexification*. Ainsi, l'élément que les créoles ont en commun représenterait le fonds grammatical conservé de la langue de traite portugaise.

Les défenseurs de la théorie monogénétique ont fait remarquer l'existence d'éléments portugais dans le lexique des différents créoles. Ainsi Cassidy (1971:208) signale les mots jamaïcains *savvy* « savoir » < port. *sabe*; *pickaninny* « enfant » < port. *pequen(in)o*, etc.; Taylor (1977:165-169) discute de toute une liste d'éléments lexicaux partagés par divers créoles à base lexicale différente et provenant soit du portugais, soit de langues africaines et qui représenteraient, selon lui, des survivances du pidgin portugais. Voorhoeve (1973) présente le cas du saramaka, créole d'un groupe de Noirs réfugiés de l'intérieur du Suriname, dont le lexique se divise à peu près également entre l'élément d'origine anglaise et celui d'origine portugaise. Selon Voorhoeve, cette répartition démontre que le processus de la relexification aurait été en cours lors de la rupture entre ce groupe et ses maîtres anglophones au moment du marronage.

La théorie de la monogenèse a été critiquée pour plusieurs raisons. D'abord, les défenseurs de cette théorie n'ont pas réussi à avancer un ensemble de preuves historiques suffisant pour établir l'existence du pidgin portugais qu'ils postulent (cf. DeCamp 1971a:24, Chaudenson 1979:76). Deuxièmement, certains ont signalé l'existence de créoles dans des aires qui n'auraient pas pu subir l'influence d'un tel pidgin, mais qui présentent les mêmes traits grammaticaux que les autres créoles. Ainsi Bickerton (1977) souligne le parallèle qui existe entre la structure grammaticale des créoles des Caraïbes et celle du créole hawaïen, ressemblances dont la théorie monogénétique ne saurait rendre

¹¹ Cette théorie remonte à un travail de K. Whinnom (*Spanish Contact Vernaculars in the Philippine Islands, Hong Kong* : Hong Kong University Press, 1956) (Holm (1988:46)).

compte.

3.2.2 La polygenèse

Face à la théorie de la monogenèse des parlers créoles, plusieurs théories *polygénétiques* ont été proposées. L'élément principal qu'elles ont en commun est la notion que les différents créoles (ou groupes de créoles) sont nés séparément sans qu'il existe entre eux de parenté génétique dans le sens traditionnel du terme. Les différentes théories de la polygenèse cherchent à expliquer les ressemblances entre les créoles en évoquant des facteurs plus généraux qu'une langue source spécifique : les substrats, les superstrats, les stratégies universelles de l'apprentissage du langage, certaines propriétés neurolinguistiques de l'espèce humaine.

L'une des théories polygénétiques les plus généralement acceptées, élaborée surtout par Hall (1966), propose que les créoles résultent de la nativisation d'une langue réduite. Dans certaines situations de contact linguistique (commerce, esclavage, colonisation, etc.), les groupes concernés accomplissent l'intercommunication grâce à une variété de l'une des langues en contact, simplifiée sur le plan structural et réduite sur le plan fonctionnel. On réfère à ce genre de langue par les termes *jargon* (pour les variétés instables et passagères) et *pidgin* ou *sabir* (pour les variétés plus stables, utilisées sur une période relativement longue). Selon cette théorie, quand une communauté ou une partie d'une communauté adopte un pidgin comme langue maternelle, celui-ci deviendrait un créole. La créolisation serait caractérisée par la complexification sur le plan structural et l'extension sur le plan fonctionnel. Ainsi, par exemple, les esclaves arrivés dans les Caraïbes ou dans l'Océan Indien se seraient servi d'un pidgin français pour la communication avec les Européens. Dans le contexte plantocratique, des esclaves de langues maternelles très différentes travailleraient côte à côte, nécessitant l'emploi du pidgin entre eux et non seulement avec les maîtres. Ce pidgin serait donc devenu le modèle linguistique principal pour les enfants nés dans la colonie, qui l'auraient appris comme langue maternelle.

Comme pour la théorie monogénétique, l'évidence historique de l'emploi de pidgins dans les anciennes colonies des Caraïbes et de l'Océan Indien, qui confirmerait cette origine des langues créoles, fait défaut. Certains ont proposé qu'il s'agissait non pas de pidgins stables, mais de « pré-pidgins » ou de jargons dépourvus de structures fixes (cf. Mühlhäusler (1986:8)).

3.2.3 Le substrat

Un autre débat qui s'est déchaîné parmi les créolistes concerne l'influence du substrat sur l'origine des langues créoles. Dans le contexte de la créolisation, le terme *substrat* désigne les langues maternelles des colonisés : langues africaines pour la zone américaine et malgaches et africaines pour la zone indo-océanique. Dès le 19^e siècle, certains ont considéré les créoles comme des langues mixtes dont le lexique était d'origine européenne mais les structures grammaticale et phonologique avaient

leurs sources dans des langues africaines ou malgaches (cf. Adam (1883)).¹² Depuis cette époque, un grand nombre de créolistes ont cherché à démontrer l'origine africaine de divers éléments des créoles et à expliquer ainsi les éléments de convergence entre des créoles à base lexicale différente. Par exemple, le Groupe de recherche sur le créole haïtien à l'Université de Québec, sous la direction de Claire Lefebvre, cherche à établir une origine fon de ce créole.

Les critiques des théories du substrat concernent surtout le peu de rigueur avec lequel les données africaines sont évoquées. Ainsi Chaudenson (1979:77) cite Jourdain (1956b:139) qui parle de « quelques dialectes soudanais » et Taylor (1956:404) qui évoque « some West African speech », sans qu'ils soient capables de préciser les langues spécifiques présentant les phénomènes dont il est question. Pour établir l'origine africaine d'un élément du créole, il ne suffit pas de trouver des éléments parallèles dans n'importe quelles langues africaines; il faut démontrer que les langues africaines évoquées étaient parlées parmi les populations formatrices du créole par un nombre de locuteurs suffisamment important pour pouvoir exercer une influence sur ce dernier. Malheureusement, la documentation historique sur les lieux d'origine des esclaves, qui permettrait aux chercheurs de choisir des langues africaines comme objets d'analyse, reste toujours fragmentaire. D'autre part, la documentation sur l'état des langues africaines à l'époque de l'esclavage est presque inexistante.

Il convient de noter que le débat sur le substrat a pris un caractère politique opposant souvent des linguistes créoles natifs soucieux de mettre en valeur le caractère africain de leur langue (cf. Alleyne (1980), Dalphinis (1985)) à des linguistes européens pour lesquels le créole n'a pas la même valeur affective (ex. Chaudenson, Bickerton).

3.2.4 Le superstrat

Face aux théories soulignant l'importance du substrat, un autre courant théorique signale le rôle du superstrat dans l'origine des créoles. Le terme *superstrat*, équivalent à celui de *base lexicale*, désigne la langue européenne qui a fourni au créole la majorité de son lexique. Il faut préciser que dans le contexte des créoles, cette langue n'est pas l'équivalent de la langue standard parlée dans la métropole; il s'agit plutôt des différentes variétés sociales et régionales parlées par les colons à l'époque de la colonisation. Selon Chaudenson (1978, 1979), les éléments comparables que l'on trouve dans les différents créoles partageant le même superstrat s'expliqueraient par les « tendances évolutives permanentes » de cette langue (1979:83). Dépourvues des contraintes imposées par les normes promues par l'éducation et poussées par le processus de l'apprentissage, ces tendances ont pu avoir un effet beaucoup plus avancé sur les créoles que sur la langue standard. Ainsi, Chaudenson caractérise la créolisation comme « une accélération formidable du processus évolutif » (1979:83). Mais la majorité des créolistes rejettent cette vue de la créolisation qui nie l'existence d'une rupture structurelle entre les créoles et leurs langues-sources (Holm (1988:69)).

¹² cf. Sylvain (1936:178) qui affirme que le créole haïtien représente « du français coulé dans le moule de la syntaxe africaine ou [...] une langue ewe à vocabulaire français » (cité par Chaudenson (1979:74)).

D'autres théories cherchant à expliquer les particularités des créoles ont évoqué les traits universels de l'acquisition et de l'apprentissage linguistiques. Parmi ces théories, Bickerton (1977, 1980) a avancé la plus extrême : celle du *bioprogramme*. Selon Bickerton, la formation des créoles a été déterminée par la nature insuffisante du modèle linguistique qui était à la disposition des enfants nés dans les colonies. La gamme de variétés instables et dépendantes des langues maternelles de leurs parents ne constituait pas un modèle qui puisse satisfaire leurs besoins cognitifs. Ainsi, ils ont eu recours à des structures neurolinguistiques inhérentes pour suppléer au manque de catégories bien définies dans le parler de leurs parents. Par exemple, les systèmes similaires de particules de temps, mode et aspect que l'on trouve dans la plupart des créoles, représenteraient un système naturel, fondé sur certaines structures neurologiques présentes dans tout cerveau humain, comparables à celles qui font que tout enfant apprend à se traîner à quatre pattes, puis à marcher.

Une position plus répandue et moins extrême que celle de Bickerton explique ces ressemblances par des stratégies universelles de l'apprentissage linguistique et les contraintes imposées par les besoins communicatifs, plutôt que par un bioprogramme inné. Les différences entre les créoles et leurs langues-sources s'expliqueraient alors par le figement à un stade intermédiaire du processus de l'apprentissage, en raison de l'inaccessibilité relative de la norme (Valdman (1978:17-18); cf. aussi Foley (1984), Romaine (1983)).

3.3 Théories sur le devenir des langues créoles

Pendant ou après l'époque de l'esclavage, le contact entre certains créoles et leur superstrat a été rompu. C'est le cas, par exemple, du sranan, créole à base lexicale anglaise parlé au Suriname, devenu pendant la période esclavagiste une colonie néerlandaise. Mais la plupart des créoles sont restés, depuis la période de leur formation, en contact avec leur superstrat. Dans le cas de la Guyane française, comme on le verra, le français a toujours coexisté avec le créole.

Le rapport qui peut exister dans les communautés linguistiques post-esclavagistes entre la langue créole et le superstrat a été caractérisé de deux manières principales. Certains cas ont été décrits comme des *continua post-créoles* et d'autres comme des situations *diglossiques*.

3.3.1 Le continuum post-créole

Le terme *continuum post-créole* a été proposé par DeCamp (1971b) pour référer à une situation où un créole est en voie de convergence avec le superstrat. Entre la variété de créole la plus conservatrice ou *basilecte* et la variante locale du superstrat ou *acrolecte*, il existe un continuum de variétés intermédiaires ou *mésolectes*. D'après DeCamp, cette situation se développe quand l'ancienne stratification sociale rigide s'effondre partiellement et la possibilité de mobilité sociale pour un nombre significatif de créolophones les motive à modifier leur langage pour le rapprocher du superstrat (1971b:351). Dans une telle situation, on peut faire correspondre les différentes variantes linguistiques, plus ou moins éloignées du créole ou du superstrat, à des facteurs sociaux (classe, âge, etc.) et

géographiques (urbanité/ruralité, etc.). En outre, puisque chaque locuteur contrôle non pas une variété discrète mais une tranche du continuum, on peut faire correspondre les variantes avec le style adopté par le locuteur selon le contexte de l'acte de parole (identité de l'interlocuteur, sujet, etc.). DeCamp considère ce continuum comme linéaire, dans le sens que chaque variante a une place spécifique par rapport à toute autre variante, sans qu'il soit nécessaire de tenir compte de son statut linguistique (phonologique, syntaxique, lexical...).

Certains ont critiqué la nature linéaire de ce modèle. Par exemple, LePage et Tabouret-Keller (1985) ont montré que pour décrire la variation linguistique de communautés créoles multilingues telles que celle de Belize (l'ancien Honduras britannique), il faudrait élaborer un modèle multidimensionnel.

Le modèle du continuum a été appliqué surtout aux créoles à base lexicale anglaise, en particulier le jamaïcain (DeCamp (1971b)) et le guyanais du Guyana (Bickerton (1975)). Si certains l'ont adopté pour la description de créoles à base lexicale française (ex. Chaudenson et Carayol (1976) pour le réunionnais), la caractérisation la plus répandue du rapport entre ces créoles et le français est celle d'une situation diglossique (cf. Tabouret-Keller (1978), Bernabé (1978)).

3.3.2 La diglossie

Le terme *diglossie*, introduit par Ferguson (1959), désigne une situation où deux variétés apparentées mais discrètes coexistent au sein d'une même communauté linguistique et remplissent des fonctions complémentaires. Ferguson qualifie ces deux variétés comme « haute » et « basse ». La variété « haute » est caractérisée comme prestigieuse, standardisée et jouant un rôle officiel dans la communauté (ex. gouvernement, éducation). La variété « basse », en revanche, est une langue orale, considérée comme une déformation de la variété « haute » et jouant des rôles non-officiels (ex. conversations familiales, folklore). Le rapport entre ces deux variétés correspond au rapport entre deux classes : une élite bilingue et une masse populaire pour laquelle l'accès à la variété « haute » est en grande mesure barré. Ainsi, la stabilité de la situation diglossique suppose le maintien d'une stabilité sociale. La perturbation de cet ordre social suscitera l'introduction de variétés linguistiques dans des domaines où elles étaient proscrites et provoquera ainsi des conflits linguistiques.¹³

Ferguson a appliqué son modèle à la situation en Haïti, qui représente un cas particulier parmi les créoles à base lexicale française. En effet, dans ce pays, indépendant depuis 1804, les classes sociales semblent être beaucoup plus étanches que dans les autres régions créolophones : les D.O.M. ou les pays récemment indépendants (ex. l'île Maurice, Ste-Lucie). En outre, le taux d'analphabétisme y est considérablement plus élevé, ainsi que le nombre de créolophones monolingues, tandis que dans les autres régions, la grande majorité de la population est bilingue. Citant Jardel (1975), Valdman (1978:316-317) montre que l'ancienne complémentarité des domaines d'emploi du créole et du français à la Martinique a été troublée par l'introduction de chaque langue dans les domaines

¹³ Pour une discussion de cette définition de la diglossie, cf. Fishman (1971).

traditionnellement réservés à l'autre. Par exemple, le créole, anciennement la seule variété à être employée dans les domaines des conversations familiales et des chansons locales, se trouve actuellement concurrencé dans ces domaines par le français. En revanche, le créole s'introduit dans des domaines où il était exclu, par exemple, les offices religieux et les discours politiques.

Fauquenoy (1983:37-38) caractérise la situation en Guyane française d'une manière comparable :

L'altérité des deux codes est loin d'être vécue en Guyane sur le mode d'un rapport harmonieux entre les deux langues en contact ainsi que le voudrait la définition classique du concept de diglossie. C'est pourquoi nous nous contenterons dans le cas de la Guyane de parler de bilinguisme, terme plus neutre et qui permet de traiter la concurrence de deux langues tant au niveau individuel qu'au niveau de la communauté tout entière.

Si donc une certaine distance structurelle persiste toujours entre les variétés du créole et celles du français en Guyane, le rapport sociolinguistique entre ces variétés est trop instable et conflictuel pour que l'on puisse le caractériser comme un rapport diglossique.

3.3.3 La décréolisation

A côté de la notion du continuum post-créole, élaborée pour décrire des situations dans la synchronie, les créolistes ont développé le concept de la *décroolisation* (Bickerton (1971)). Ce terme désigne le processus diachronique qui aurait produit les continua : l'adoption par des locuteurs créolophones de variantes empruntées au superstrat et la perte de variantes différentielles par rapport à ce dernier. La disposition sur le continuum des variantes provenant du superstrat reflèterait le processus par lequel ces variantes auraient été intégrées dans le créole sur le plan diachronique. Les variantes attestées dans les mésolectes les plus proches du basilecte seraient celles qui auraient été adoptées en premier, tandis que celles attestées seulement dans les variétés les plus proches de l'acrolecte n'auraient été adoptées que tardivement.

Valdman (1991) critique la notion de la décréolisation dans la mesure où elle implique, selon lui, que les formes mésolectales ont une origine relativement récente. Il évoque les preuves historiques, attestées pour plusieurs créoles, d'une gamme de variétés depuis le premier stade de leur formation. L'existence de variétés plus conservatrices à côté d'autres plus francisées a sans doute son origine dans la différence entre le parler des esclaves des plantations et celui des domestiques et des « gens de couleur libres ».

3.4 L'instrumentalisation des langues créoles

Les recherches sur l'instrumentalisation des langues vernaculaires se fondent sur les notions de

fonctions et d'attributs de ces langues (Alleyne et Garvin (1980); Valdman (1978:347); Chaudenson (1979:149)). Pour que des tentatives d'instrumentalisation puissent réussir, les langues vernaculaires doivent remplir certaines fonctions sociales, par ex. celles de l'intégration des locuteurs dans la communauté (fonction intégrative), de la démarcation de la communauté par rapport aux autres communautés (fonction séparatrice), de l'unification des différents sous-groupes de la communauté (fonction unificatrice). Ces langues doivent également avoir certains attributs : (1) la vitalité, (2) l'historicité, (3) le prestige et (4) l'autonomie (Fishman (1971)).

Le statut de la majorité des langues créoles leur permet de remplir les fonctions nécessaires pour l'instrumentalisation. En effet, la connaissance de ces langues constitue dans la plupart des régions créolophones l'un des critères principaux pour l'appartenance à la communauté (fonctions intégrative et séparatrice). En outre, dans des communautés multiethniques telles que l'île Maurice, c'est l'emploi du créole comme langue commune qui soude les différents groupes ethniques (fonction unificatrice). En revanche, la nature des langues créoles pose plusieurs difficultés particulières, surtout en ce qui concerne les attributs préalables. Il est vrai qu'elles jouissent, pour la plupart, d'une certaine vitalité car on parle de plus en plus de créole; cependant, les autres attributs proposés par Fishman sont plus problématiques. D'abord, l'origine récente et pourtant mal connue des créoles les prive d'une dimension historique. De plus, l'attitude ambivalente envers les créoles, de la part des créolophones ainsi que des non-créolophones, qu'il convient de mettre en rapport avec leur origine dans une situation d'esclavage, empêche ces langues d'atteindre le prestige nécessaire. Enfin, le rapport qui persiste dans la plupart des régions créolophones entre les créoles et leurs langues sources européennes menace leur autonomie. Jusqu'à ce jour, les tentatives d'instrumentalisation des créoles à base lexicale française ont surtout été entreprises sur un plan non officiel, grâce aux travaux de groupes de chercheurs, comme le Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone (GEREC) à la Martinique ou de partis politiques, comme *Ledikasyon Pou Travayer* à l'île Maurice, etc. Dans quelques pays indépendants, le créole est reconnu comme langue à part entière par le gouvernement et c'est ce dernier qui soutient les efforts pour son instrumentalisation. En Haïti, par exemple, la loi reconnaît l'emploi du créole à côté de la langue officielle, le français (Valdman (1978:360)).

L'un des problèmes principaux posés par la situation linguistique des régions créolophones est celui de l'éducation. En effet, l'emploi exclusif du français, mal connu voire inconnu d'une grande proportion de la population scolaire, constitue un facteur déterminant dans l'échec du système éducationnel (cf. Valdman (1978:358)). Si l'utilisation du créole est parfois tolérée pour permettre une communication entre professeur et élèves lorsque celle-ci ne passe pas en français, en revanche, l'introduction du créole à l'école, soit comme médium d'enseignement, soit comme objet d'étude, soulève toujours de vives controverses, ceci à cause du statut minoré de cette langue. C'est surtout en Haïti, où le taux d'alphabétisation est très bas et où le nombre des créolophones monolingues est particulièrement élevé, que des projets d'éducation en créole ont été entrepris depuis déjà de nombreuses années. Ces projets ont pour but d'alphabétiser en créole les jeunes créolophones monolingues comme première étape vers l'apprentissage du français.

La codification de la langue nécessaire pour de tels projets implique plusieurs choix soulevant

des débats passionnés (cf. Chaudenson (1987)). Elle nécessite, par exemple, le choix d'une norme parmi les différentes variétés régionales et sociales. Une fois la norme établie, il faut élaborer une orthographe, soit sur un modèle phonologique (mieux adapté à l'alphabétisation en situation créolophone monolingue), soit étymologisante (plus facilement abordable par ceux qui sont déjà alphabétisés en français). De façons différentes, la sélection d'une norme et d'une orthographe met en question l'autonomie du créole par rapport au français : Faut-il choisir une norme plus basilectale (divergente) ou plus mésolectale (influencée par le français) ? Faut-il choisir une orthographe autonome ou soumise aux règles du français ?

3.5 Les études lexicales sur les langues créoles

Les études lexicologiques sur les créoles à base lexicale française ont jusqu'à l'heure actuelle une place périphérique dans la créolistique comparable à celle où nous avons trouvé la lexicologie au sein de la linguistique générale (cf. 2.1). Les analyses de champs sémantiques (ex. Bernabé (1977b), M.-C. Hazaël-Massieux (à paraître)) et de la création lexicale (M.-C. Hazaël-Massieux (1987)) sont encore rares. Les travaux sur le lexique se situent presque exclusivement dans le domaine de la lexicographie. Jusqu'aux années 1970, ils comprenaient de petits glossaires (cf. Funk (1953)) ou des listes de mots constituées de façon peu rigoureuse (cf. Jourdain (1956b)). Depuis cette période, plusieurs dictionnaires bilingues ou trilingues ont été produits, destinés soit à l'usage des non-créolophones (ex. Valdman (1981) sur l'haïtien), soit à l'usage des créolophones (ex. Pouillet *et al.* (1984) sur le guadeloupéen). La production de dictionnaires monolingues est à l'étude, en particulier pour le créole haïtien. Le travail de Chaudenson sur le réunionnais (1974) présente le lexique de ce créole selon un classement conceptuel (vol. 1) et selon une perspective étymologique (vol. 2), dans le but d'évaluer l'apport des différentes langues. Des travaux récents dans la zone de l'Océan Indien ont fourni des atlas linguistiques (cf. Carayol *et al.* (1985)). De tels travaux sont également en cours dans la Caraïbe.

Pour le guyanais, il n'existe à l'heure actuelle que de petits glossaires peu rigoureux (ex. Horth (1948), Contout (1973)). Le *Dictionnaire du créole guyanais* de Fauquenoy (à paraître), qui comprend deux annexes (flore et faune) et un index inverse français—créole, comblera cette lacune.

Par ailleurs, deux projets lexicographiques plus ambitieux sont en cours. Le premier, entrepris par le GEREC à la Martinique, vise à produire un dictionnaire français—créole intégrant tous les créoles à base lexicale française de la zone caribéenne. Le deuxième, dirigé par A. Bollée à l'Université de Bamberg (Allemagne), élabore un dictionnaire étymologique des créoles d'après le modèle du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg (1948-1968). La réalisation de ces deux projets promet de contribuer énormément à la connaissance des lexiques de ces langues.

4 CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE DU CRÉOLE GUYANAIS

4.1 Esquisse historique

4.1.1 L'esclavage

Depuis le début de la colonisation de la Guyane au 17^e siècle, ce territoire est resté périphérique par rapport aux autres possessions françaises. La réputation d'un climat insalubre et le renom de nombre d'expéditions échouées en fit un objet de méfiance de la part des entrepreneurs et des colonisateurs. A l'exception de la brève période de prospérité associée à l'orpaillage, la Guyane est restée pendant toute son histoire enlisée dans une stagnation économique et démographique. En comparaison des colonies sucrières relativement prospères des Antilles, la Guyane à l'époque de l'esclavage ne comptait que peu de plantations et celles-ci étaient de relativement petite envergure.¹⁴ Ces deux faits du sous-peuplement du pays et de son inactivité sur le plan économique deviendront des facteurs déterminants pour l'évolution de la société guyanaise.

4.1.2 L'émancipation

L'abolition de l'esclavage en 1848 sonna en Guyane le glas de l'économie plantocratique. Les Créoles nouvellement libérés de leurs maîtres étaient peu ouverts aux tentatives pour les engager comme travailleurs rémunérés sur ces mêmes plantations. D'autre part, certains craignaient que cette abolition de l'esclavage ne s'avère aussi passagère que la première, proclamée en 1794 et annulée peu de temps après, en 1804. Ils tenaient donc à s'échapper définitivement des plantations et à profiter pleinement de leur liberté en cultivant leur propre lopin de terre. Ce vœu n'était pas difficile à combler, car à la différence des Antilles, la Guyane représentait un territoire sous-peuplé où les terrains que les planteurs blancs ne s'étaient pas déjà appropriés abondaient toujours. Ainsi s'instaura en Guyane un mode de vie individualiste fondé sur une agriculture de subsistance imitée des Amérindiens, celle de la culture itinérante sur brûlis (Jolivet (1982:45)).

Face à cet abandon des plantations par leurs anciens esclaves, les planteurs ont cherché à remplacer ceux-ci par des engagés immigrants hindous, chinois, annamites, africains de l'ouest et madériens. Malgré l'arrivée de plus de onze mille de ces immigrants entre 1849 et 1877 (Mam-Lam-Fouck (1987:74)), ces tentatives furent vouées à l'échec. En effet, parmi ceux qui survécurent à la suite d'épidémies qui firent périr bon nombre de ces immigrants, beaucoup finirent par quitter la Guyane et d'autres encore furent attirés plutôt par le commerce, la pêche et la prospection.

¹⁴ « [à la veille de l'abolition] l'exploitation guyanaise moyenne ne comporte qu'une quarantaine d'esclaves, dont une trentaine en état de travailler » (Jolivet (1982:82)).

4.1.3 Le bagne

L'installation du bagne, à partir de 1852, représentait une autre tentative pour résoudre le problème du sous-peuplement de la colonie. Comme pour les immigrations, l'introduction des bagnards s'est révélée être un échec démographique en raison du taux de mortalité élevé au sein de cette population. Au contraire, l'expérience du bagne contribua au renom négatif de la Guyane en lui conférant la réputation de colonie pénitentiaire. Il eut également son effet sur les rapports interraciaux : le statut social inférieur des bagnards tempéra la position supérieure des Européens en général, de sorte que les Blancs ne jouiront pas en Guyane du même prestige que dans les autres anciennes colonies (Fauquenoy (1990:58)).

4.1.4 L'orpillage

En 1855, quelques années seulement après l'abolition de l'esclavage, la découverte de l'or dans la région orientale de la Guyane déclencha une nouvelle mutation de la société guyanaise. Un grand nombre de Créoles guyanais quittèrent leurs terres pour monter dans l'intérieur du pays à la recherche de l'or. Ils ont été vite remplacés par une vague d'immigrants en provenance des Antilles anglaises (Ste-Lucie et Dominique) et françaises (Martinique et Guadeloupe). Les Guyanais profitèrent de cette immigration en établissant des commerces destinés à l'approvisionnement de ces aventuriers. Si à la longue la prospérité liée à l'or fut passagère, les changements qu'elle provoqua furent significatifs. En effet, l'orpillage détermina le doublement de la population (la plupart des Guyanais actuellement comptent des Antillais dans leur généalogie), et permit la formation d'une bourgeoisie créole à un stade précoce de l'évolution post-esclavagiste du pays.

4.1.5 La départementalisation

La départementalisation de la région en 1946, sans contribuer beaucoup à sauver le pays du marasme économique dans lequel il se trouvait depuis plus de deux siècles, assura plus que jamais un rôle prépondérant de la culture française sur la vie des Guyanais. Elle déclencha une dynamique démographique qui menace toujours l'avenir de la culture guyanaise : l'exode des jeunes des communes vers Cayenne et vers la Métropole. Cet épuisement de la population rurale risque de faire disparaître un mode de vie qui symbolise l'identité guyanaise. En outre, l'établissement de la base spatiale à Kourou occasionna l'arrivée en Guyane d'un grand nombre de Métropolitains qui contribuent à la francisation du pays, même si leur séjour n'est que temporaire.

4.2 La situation sociolinguistique actuelle

4.2.1 La diversité ethnique

La Guyane représente une véritable mosaïque ethnique et linguistique, dont chaque groupe représente une étape dans l'histoire de la région. Au moment de l'arrivée des Européens, les seuls habitants de la Guyane étaient les membres des différentes ethnies amérindiennes. Ils ne constituent actuellement qu'une petite proportion de la population, restant pour la plupart dans leurs propres villages assez éloignés de la ville. Ils ont conservé leurs langues qu'ils emploient entre eux, mais le créole et, depuis récemment, le français, leur servent de langues de contact avec le reste de la population.

Autre population conservant en grande mesure son mode de vie traditionnel à part, les Noirs marrons sont les descendants de plusieurs groupes d'esclaves qui se sont réfugiés des plantations surinamiennes au 18^e siècle. En Guyane, ils se répartissent en trois ethnies parlant des créoles à base lexicale anglaise fortement empreints d'éléments d'origine africaine. Comme les Amérindiens, ils se servent également du créole guyanais et du français, dans leurs contacts interethniques.

La plus grande partie de la population est constituée par les Créoles, descendants souvent métissés des anciens esclaves africains. Les sous-groupes d'origine proprement guyanaise et d'origine antillaise se sont fondus au point où, selon Jolivet (1982:412), « il suffit d'être né et d'avoir été élevé dans le pays, avec et comme les Guyanais, pour être considéré comme guyanais ». En revanche, les Haïtiens, arrivés plus récemment et objets d'une certaine stigmatisation de la part des autres Créoles, ont tendance à garder une identité à part. La grande majorité de la population créole est bilingue, se servant d'une variété de créole et du français. Un petit nombre de créolophones monolingues, qui comprend des personnes âgées des communes, décroît rapidement.

Une autre série de groupes d'immigrants comprend les Chinois arrivés au lendemain de l'émancipation; les Hmongs (ethnie indochinoise), installés au pays dans les années 1970 avec l'aide du gouvernement français; les Brésiliens, les Surinamiens et les Guyaniens.¹⁵ Les langues et cultures françaises et créoles se font concurrence pour l'assimilation de ces groupes qui conservent à des degrés différents leur langue ethnique d'origine.

La grande majorité des Blancs en Guyane sont des Métropolitains; en effet, parmi le petit nombre de colons blancs guyanais, la majorité quittèrent la colonie et les autres s'intégrèrent dans la population créole. Parmi les Métropolitains en Guyane, une petite minorité seulement (moins de 10 pour cent) représente des bilingues créole—français (Fauquenoy (1988:155)).

4.2.2 La variation régionale du créole

¹⁵ Ce terme est utilisé couramment pour désigner les personnes originaires de Guyana, l'ancienne Guyane britannique; en Guyane, on leur donne le nom de la capitale du pays : Georgetown.

Fauquenoy (1979) distingue cinq variétés régionales principales du créole guyanais : une variété urbaine caractéristique de l'agglomération cayennaise; une variété orientale de la région de l'Approuague et de l'Oyapock; une variété du littoral central (Iracoubo/Sinnamary); une variété occidentale de la région de Mana/St-Laurent-du-Maroni; et une variété de l'intérieur (Maripasoula, Saül...).

Le créole urbain est caractérisé par une forte francisation ainsi que par l'influence des créoles des Petites Antilles. Bien que la région de Cayenne comporte plus de la moitié des créolophones du pays, la conscience chez les Cayennais de ces influences externes fait que cette variété est perçue comme peu prestigieuse, et l'on se met d'accord pour considérer les variétés rurales comme représentant le « vrai » créole guyanais.

Les variétés rurales du littoral oriental et central représentent les variétés les plus conservatrices de la langue. L'influence du français et des créoles antillais y est le moins sensible. L'isolement en particulier des communes de l'Approuague et de l'Oyapock semble avoir protégé leur parler de ces influences. Le créole de Sinnamary, légèrement moins conservateur que ces derniers, garde néanmoins son caractère distinctif par rapport aux influences externes.

Enfin, les variétés parlées dans l'extrême est du pays et dans l'intérieur manifestent le plus grand degré d'antillanisation, en raison de l'importance de l'immigration antillaise dans ces régions. Le corpus de Corne (1971),¹⁶ seul texte dont nous disposons qui représente le créole d'une région spécifique (St-Laurent-du-Maroni), atteste un fort élément de traits antillais, tant sur le plan grammatical que phonique ou lexical, sans que cette variété soit assimilable au créole antillais.¹⁷

4.2.3 Le rapport des langues en contact

Comme nous l'avons noté plus haut, le rapport entre français et créole n'est pas celui d'une diglossie stable, mais plutôt d'un bilinguisme conflictuel. Le français, langue du pouvoir et de la promotion sociale non seulement prédomine dans les domaines officiels où il a toujours prévalu, mais s'introduit aussi dans tous les domaines traditionnellement réservés au créole, en particulier, celui du foyer. Un grand nombre de parents vont même jusqu'à interdire l'emploi du créole à leurs enfants, de peur qu'il n'empêche le bon apprentissage du français.

Le créole, en revanche, longtemps relégué au statut de patois et de français déformé, est généralement reconnu comme élément central de l'identité guyanaise. Ces attitudes contradictoires traduisent une insécurité culturelle, héritage du passé esclavagiste et colonial.

L'attitude des Guyanais envers les créoles antillais et le martiniquais en particulier paraît être tout aussi ambiguë que celle envers le français et le créole guyanais. Si certaines variétés du guyanais sont très ouvertes aux emprunts antillais, les Guyanais, interrogés directement, s'accordent pour réagir

¹⁶ Il s'agit d'un texte traduit en créole par une Guyanaise originaire de St-Laurent-du-Maroni mais vivant hors Guyane.

¹⁷ Cf. l'emploi systématique de *yé* « ils » (≠ antill. *yo*), *oun* « un » (≠ antill. *(y)on*), etc.

négativement à ces emprunts, indicateurs, d'après eux, d'une « colonisation culturelle antillaise » (Fauquenoy (1980:93, 1983:22)). Cette hostilité envers le créole antillais semble correspondre à une méfiance envers les Antillais, vus comme des compétiteurs pour les meilleures positions administratives (Jolivet (1982:409)).

Fauquenoy (1988:156) résume la position relative du français et du créole dans la communauté linguistique guyanaise de la façon suivante :

Si, pour la communauté créolophone bilingue, le créole demeure la langue complice, proche de leur cœur et qui exprime leur identité culturelle, le français n'en est pas moins perçu comme la condition essentielle de la promotion sociale.

C'est ce rapport conflictuel entre les deux langues qui caractérise le bilinguisme guyanais.

5 PRÉSENTATION DE L'ANALYSE

5.1 La constitution du corpus

Le corpus qui sert de base à l'analyse est constitué de dix textes écrits en créole guyanais, auxquels s'ajoute le glossaire d'une esquisse grammaticale. Ces textes embrassent la période comprise entre la fin du 19^e siècle et l'époque contemporaine (les années 1980). Ils représentent la quasi totalité publiée et disponible¹⁸ des documents écrits en créole guyanais.

Le créole guyanais, comme la grande majorité des langues créoles, n'a pas de tradition littéraire. Il n'existe ni codification ni standardisation, que ce soit sur le plan grammatical ou orthographique. Tous les auteurs représentés dans le corpus se sont donc trouvés devant le problème de faire passer à l'écrit une langue essentiellement orale. Dans cette situation, l'analyste se trouve dans l'impossibilité de faire une dichotomie entre oral et écrit telle qu'il le ferait pour une langue ayant une littérature déjà bien constituée. Il convient alors de considérer les quelques textes écrits du créole guyanais comme des essais de transcription de la langue orale. Dans cette perspective, nous pouvons donc traiter les divers textes du corpus comme des témoignages de diverses étapes dans l'évolution du créole guyanais, tout en reconnaissant la prudence avec laquelle il faut interpréter de tels témoignages.

L'interprétation des données fournies par un corpus écrit présente toujours certaines limitations. A la différence de la recherche par enquête, les corpus fixes ne permettent que d'établir l'existence de certaines formes ou constructions à une certaine date, mais jamais d'en établir la non-existence. Ceci pose un problème pour l'analyse de faits diachroniques à partir d'un tel corpus : les conclusions que l'on est susceptible de tirer de l'absence d'une forme ou construction dans un corpus ne sont jamais tout à fait sûres. Pour cette raison et pour la période contemporaine, il nous a paru utile parfois de compléter les conclusions qui résultent de l'analyse du corpus par des données fournies par des enquêtes ponctuelles auprès de locuteurs natifs.¹⁹ Ainsi, par exemple, la disparition apparente du mot [kaba] « déjà », fréquent dans les textes du 19^e s. mais absent de tous les textes plus récents, se trouve confirmée par de telles enquêtes.

Nous avons réparti les textes de notre corpus en trois groupes représentant trois divisions chronologiques : (1) cinq textes de la fin du 19^e et début du 20^e siècles; (2) deux textes ainsi que le glossaire, qui datent de la période entre 1949 et 1960; et (3) trois textes des années 1980. Nous posons l'hypothèse que ces trois divisions représentent trois coupes plus ou moins synchroniques qui fournissent la dimension diachronique de notre corpus. Pour la première division, nous employons le terme d'*ancien* par opposition aux divisions (2) et (3) que nous caractérisons comme *modernes*. Pour distinguer la division (3) de la division (2), nous nous servons du terme *contemporain*. Il convient de

¹⁸ Le texte de Pariset (1848) (dans Soumia, J.-C., « Une rareté : un texte administratif en créole », *La banque des mots* 2, 1976, pp. 3-8) nous est malheureusement parvenu à date trop tardive pour nous permettre d'en tenir compte.

¹⁹ Ces données proviennent (i) de matériaux fournis par M. Fauquenoy et (ii) de nos propres enquêtes effectuées à Sinnamary, Mana et Cayenne en sept.-nov. 1989.

noter que ces termes s'appliquent au corpus seulement. Le terme *ancien* en particulier est donc relatif, les origines de ce créole datant probablement du 17^e siècle.²⁰

Nous présentons par ordre chronologique chacun des textes qui composent le corpus, en précisant pour chaque texte, les références des auteurs, le genre littéraire, l'orthographe, le public visé et l'étendue du vocabulaire (c'est-à-dire, le nombre de vocables ou mots différents).

5.1.1 (SQ) les écrits créoles des Saint-Quentin dans :

Saint-Quentin, Alfred et al., *Introduction à l'histoire de Cayenne* (suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole) et Saint-Quentin, Auguste, « Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne » [pour les exemples créoles], Antibes, J. Marchand, 1872. Vocabulaire de 731 mots.

Ce texte, le plus ancien de notre corpus, rassemble les écrits de quatre Français appartenant tous à une ancienne famille de colons guyanais²¹ :

- (1) Alfred de Saint-Quentin, compilateur de l'ouvrage, est l'auteur de l'*Introduction à l'histoire de Cayenne* et de huit contes et fables en créole, ainsi que des « Notes et commentaires » qui terminent le recueil. Il est né à Saint-Flour en 1810 et passe sept ans de son enfance et vingt ans de son âge adulte en Guyane, où il a le poste de capitaine du génie. En 1857, il rentre en France, où il meurt en 1875. La référence à des veillées dans lesquelles il écoutait dans son enfance les contes des Noirs²² suggère qu'il a dû apprendre très jeune le créole.
- (2) Edouard de Saint-Quentin, frère aîné d'Alfred est l'auteur de quatre fables et chansons en créole. Il est juge de Paix à Cayenne, où il meurt en 1865.
- (3) Eugène de Saint-Quentin, frère puîné d'Alfred est l'auteur d'une romance. Il est conservateur des Hypothèques à Cayenne. Il meurt en 1841.
- (4) Auguste de Saint-Quentin, neveu d'Alfred est l'auteur de la « Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne ». Il ne semble y avoir aucune autre information biographique le concernant.

²⁰ La première attestation écrite du créole guyanais remonte à 1744; il s'agit d'une seule phrase dans un rapport militaire racontant la défaite d'une garnison française à l'Oyapock par les Anglais (SQ 194-5).

²¹ Les informations biographiques sur les Saint-Quentin proviennent de M. Fauquenoy, « Introduction » dans Fauquenoy (1989:36-38).

²² p. 199, note 16.

Bien que probablement non créolophones natifs, les Saint-Quentin ont dû apprendre le créole tôt dans leur enfance et être bilingues; ils auraient donc une connaissance suffisamment profonde du créole pour que leurs écrits représentent des témoignages sérieux et utiles.

L'avant-propos d'Alfred de Saint-Quentin laisse supposer²³ que le public auquel il s'adresse ne représente pas des créolophones, mais plutôt des Français de France, s'intéressant aux curiosités des colonies.

L'ouvrage comprend deux parties qui nous intéressent : (1) un recueil de contes, de fables et de chansons, en forme versifiée²⁴ à une seule exception près. Ces courts écrits comprennent des transcriptions de contes créoles traditionnels, des imitations créoles de fables de La Fontaine et des créations originales des Saint-Quentin. Les contes et fables sont accompagnés de leur traduction française. (2) l'Étude sur la grammaire créole d'Auguste de Saint-Quentin pour les phrases et bouts de phrases en créole servant d'exemples aux différentes remarques grammaticales.

Les Saint-Quentin adoptent deux orthographes très proches, fondées sur des principes phonologiques : celle d'Auguste, décrite dans sa Notice grammaticale et celle d'Alfred, utilisée pour transcrire les contes, fables et chansons. Ce dernier modifie l'écriture de son frère pour faciliter la lecture par des Français. Ainsi pour les occlusives palatales, il préfère « ki » ou « qui » et « gui » au « qy » et « gy » d'Auguste;²⁵ pour [u] il écrit « ou » tandis qu'Auguste préconise « u ».²⁶ Pour transcrire [okin], il se sert d'un apostrophe : « okin' » pour empêcher le lecteur de lire [okē]²⁷ et il se sert du « u » devant « g dur » (« guen » [gē] au lieu de « gen »).²⁸ En revanche, il écrit les voyelles nasales systématiquement avec « n », à la différence de son frère qui les transcrit (à la française) avec « m » devant les occlusives bilabiales.²⁹

5.1.2 (REV) *Le Réveil de la Guyane*, journal politique hebdomadaire d'orientation républicaine, Cayenne, 1882-1884 (1 p.). Vocabulaire de 74 mots.

Dialogue humoristique anonyme commentant les actualités politiques de la Guyane.

²³ « on s'étonnera peut-être de me voir publier un opuscule d'apparence toute futile, sur une colonie languissante et décriée » (p. v).

²⁴ La versification introduit un élément artificiel dans le créole qui nécessite une certaine prudence dans l'interprétation, surtout au niveau syntaxique.

²⁵ cf. *kiò* (p. 5), *chanquié* (p. 17), *Bonguié* (p. 3) et la Notice grammaticale (pp. 110-11, 113).

²⁶ cf. « moun » (p. 3) et la Notice grammaticale (p. 114).

²⁷ cf. pp. 3, 111, note 39.

²⁸ cf. pp. 3, 110.

²⁹ cf. « tranpé » (p. 7) et la Notice grammaticale (p. 112) ...

Orthographe étymologisante. Public local.

5.1.3 (PA) Parépou, Alfred, *Atipa* (roman guyanais), Paris, Auguste Ghio éditeur, 1885 (1ère réédition photocopiee de l'original avec traduction partielle de Michel Lohier, Paris, Editions Caribéennes, 1980; 2e réédition avec traduction et annotations de Marguerite Fauquenoy, Paris, L'Harmattan/P.U.C., 1987).³⁰ Vocabulaire de 2 125 mots.

L'identité de l'auteur d'*Atipa* est inconnue, le nom de Parépou étant un pseudonyme. Il s'agit probablement d'un créolophone natif originaire de la région de l'Approuague. Ses discussions sur le créole et ses critiques du créole de certains autres auteurs révèlent un personnage ayant une connaissance intime de la langue ainsi qu'un attachement profond à sa culture guyanaise.³¹ Parépou n'écrit pas pour des Français, mais pour les Créoles de Cayenne.³²

L'orthographe adoptée par Parépou est étymologisante; néanmoins, elle s'efforce de représenter d'une manière assez claire la prononciation. Ainsi, à la différence de l'orthographe de SQ, elle note de façon systématique la nasalité des voyelles dans le contexte d'une consonne nasale (ex. « meinnein » (fr. « mener »); cf. SQ « méné »). Elle est d'une régularité étonnante, compte tenu de la longueur de l'ouvrage et des moyens techniques de l'époque qui ne permettaient pas d'homogénéiser mécaniquement l'orthographe : sur des milliers de mots, on ne trouve que quelques rares exemples de mots orthographiés de deux façons différentes, incohérences qui proviennent probablement d'erreurs typographiques.³³ Le choix du public et l'orthographe adoptée soulèvent une difficulté qui explique que ce livre soit passé inaperçu : pour lire ce texte il faut déjà savoir lire et comprendre le français, seule langue de l'alphabétisation de l'époque.

Malgré son sous-titre, roman guyanais, l'ouvrage ressemble davantage à une chronique sociale sous la forme d'une série de dialogues où le personnage central, un ouvrier des mines d'or, entretient pendant un séjour à Cayenne des discussions avec quelques amis sur la vie sociale et politique guyanaise. Sur un ton humoristique, les douze dialogues apportent un commentaire sérieux sur les problèmes face auxquels se trouvait la Guyane de la fin du 19e siècle.

³⁰ Toutes nos références suivent la pagination de cette seconde réédition.

³¹ Pour une discussion en profondeur de l'identité et du caractère de l'auteur d'*Atipa*, voir M. Fauquenoy, « Introduction » dans Fauquenoy (1989:17-42).

³² cf. PA 2/3: « Mes chers compatriotes, Pour vous uniquement, j'ai écrit *Atipa*. [...] Nous savons bien lire le français, mais beaucoup d'entre nous ne le comprennent pas. C'est surtout pour ceux-là qui sont comme moi que j'ai pris la plume. » (trad. M.F.).

³³ cf. la note de Parépou au début de l'ouvrage: « Les imprimeurs de France ne savent pas écrire le créole. Ils m'ont réexpédié le livre à deux reprises à Cayenne. Je l'ai révisé. Rien à faire, ils ont continué à faire partout des erreurs » (p. 3) (trad. M.F.).

- 5.1.4 (HAU) Haurigot, H., « Littérature orale de la Guyane française », *Revue des traditions populaires*, vol. 8, Paris, 1893, pp. 164-173. Vocabulaire de 160 mots.

Haurigot est un Français de France membre de la Société de Folklore de Paris qui a fait de courts séjours en Guyane. Il présente ses transcriptions de quelques contes traditionnels dans une orthographe étymologisante peu systématique. Son public, restreint et érudit, comprend les membres de la Société et d'autres Français cultivés s'intéressant à différentes traditions populaires.

- 5.1.5 (UN) *L'Union*, journal, Cayenne (1 p.). Vocabulaire de 120 mots.

Poème anonyme au sujet de l'éruption de la Montagne Pelée à la Martinique le 8 mai 1902 qui détruisit la ville de Saint-Pierre et provoqua une forte immigration de Martiniquais vers la Guyane. Orthographe étymologisante. Public guyanais.

- 5.1.6 (HO) Horth, Auguste, *Le patois guyanais : essai de systématisation*, Cayenne, Imprimerie Paul Laporte, 1949. Vocabulaire de 1 573 mots.

Les Horth représentent actuellement l'une des grandes familles créoles de Guyane, dont une partie est restée paysanne, près de Sinnamary tandis que l'autre s'est urbanisée et appartient à la bourgeoisie de Cayenne. L'origine de cette famille remonte au 18^e siècle. L'ancêtre Horth, d'origine alsacienne, s'est installé à Sinnamary et au cours du 19^e siècle cette famille s'est créolisée.

L'ouvrage représente, comme l'explique son sous-titre, un « essai de systématisation » du créole... [cf. l'introduction]. Puisqu'il n'a été diffusé qu'en Guyane, le public est restreint à des lecteurs locaux, créolophones ou non.

La grammaire de Horth est linguistiquement naïve; elle impose sur le créole les catégories de la grammaire traditionnelle française (conjugaison, genre, etc.) qui lui sont étrangères. De ce point de vue, elle est beaucoup moins éclairée que la Notice grammaticale d'Auguste de Saint-Quentin. Le glossaire est arrangé selon des catégories notionnelles; l'auteur note à la fois des formes archaïques et un grand nombre de formes francisées. L'orthographe est étymologisante et moins systématique que celle de Parépou.

- 5.1.7 (IRA) Lohier, Michel, 15 contes créoles parus dans le journal *Parallèle V* entre 1951 et 1955, sous le pseudonyme de Irac Oubo. Vocabulaire de 1 145 mots.

- 5.1.8 (LO) Lohier, Michel, *Légendes et contes folkloriques guyanais* (avec traduction par l'auteur), Cayenne, Imprimerie Paul Laporte, 1960, 206 p. [sans la traduction]. Vocabulaire de 1 773 mots.

Il s'agit d'une série de contes transcrits par un Créole guyanais pour l'amusement de ses

compatriotes, publiés d'abord dans *Parallèle V*. Bien que ces deux ensembles de contes proviennent du même auteur, ils sont tenus séparés, pour la commodité de la consultation et parce que l'ouvrage de 1960 a dû exiger une refonte du texte original. Il faut aussi ajouter que les contes groupés dans IRA n'apparaissent pas dans LO.

L'orthographe adoptée par Lohier pourrait être caractérisée de *ad hoc* : il ne paraît faire aucun effort pour systématiser son écriture. Il s'agit d'une manière d'écrire typique des Créoles qui, alphabétisés en français seulement, fondent leur écriture du créole sur des modèles français sans faire de réflexions approfondies sur la structure autonome de leur langue.

On remarquera que la distance temporelle entre les textes précédents (division 2) et ceux qui suivent (division 3, contemporains) n'est pas grande. Ce qui distingue la dernière tranche du corpus, en plus de sa position chronologique, c'est la perspective fondamentalement différente des auteurs. En effet, tandis que Horth et Lohier abordent le créole comme patois, élément de la couleur locale, sans autonomie par rapport au français, les auteurs guyanais contemporains, en revanche, conçoivent le créole comme langue autonome, véhicule d'une identité culturelle distincte.

Cette divergence d'optique caractérise également, dans une certaine mesure, les textes de la première division chronologique. Ainsi à un Parépou créolophone réclamant la légitimation de sa langue maternelle on peut opposer un Haurigot ou les Saint-Quentin, francophones s'intéressant au créole seulement en tant qu'objet d'étude.

5.1.9 (ST) Stephenson, Elie, *O Mayouri* (théâtre guyanais), édition bilingue, Paris, L'Harmattan, 1988, pp. 1-115 (version originale dactylographiée et sans traduction, Cayenne, 1975).
Vocabulaire de 631 mots.

Né à Cayenne en 1944, Elie Stephenson³⁴ a fait ses études supérieures en France avant de retourner s'établir en Guyane. Il est l'auteur de plusieurs recueils de poèmes ainsi que de sept pièces de théâtre dont seul *O Mayouri* a été publié. Écrivain engagé, Stephenson destine ses ouvrages à un public créole guyanais.

O Mayouri est une pièce de théâtre bilingue créole/français, abordant les problèmes socio-politiques de la Guyane. L'auteur essaie de rendre compte de la réalité sociolinguistique guyanaise en présentant l'alternance entre le créole et le français selon le contexte.

Le texte créole de la pièce (au départ un simple scénario) a été transcrit dans une orthographe phonétique fondée sur celle du GEREC³⁵ et traduit par M. Fauquenoy, qui y a apporté des éléments de normalisation dans une perspective pédagogique.

5.1.10 (TIP) « Tipolo en colonie de vacances », Cayenne, Service culturel d'animation et des fêtes de

³⁴ cf. les informations biographiques fournies par M. Fauquenoy dans l'introduction à cet ouvrage (pp. xiv-xx).

³⁵ Bernabé (1977a).

la ville de Cayenne, Imprimerie municipale de la ville de Cayenne, 1988, 63 p. [traduction comprise], conception et réalisation d'Emmanuëlla Rattier. Vocabulaire de 693 mots.

E. Rattier est une créolophone de Mana ayant une formation linguistique, car elle est étudiante à l'Université Antilles-Guyane, inscrite au programme de DEA langue et lettres créoles. Il s'agit d'une histoire pour enfants produite dans un but éducatif (prise de conscience culturelle; alphabétisation en créole). L'écriture phonétique, à peu près identique à celle du texte précédent, suit également les principes du GEREC. L'ouvrage comprend une traduction française.

5.1.11 (BW) Francius, Sonia et Aline Chanol, « Sigré bounyon wara (kont di Lagwiyàn) », Cayenne, Rakaba, sans date (mais postérieur au texte TIP), 23 p. Vocabulaire de 404 mots.

Les auteurs, toutes deux créolophones sont, comme E. Rattier, des étudiantes en linguistique, membres de l'Association culturelle pour la promotion du créole. Comparable à l'ouvrage précédent, il s'agit d'une histoire traditionnelle pour enfants en écriture phonétique (GEREC), mais sans traduction française.

5.2 La variation sociolinguistique dans les textes du corpus

Tout fait de parole est influencé par des facteurs sociaux et psycho-sociaux (statut social et attitudes du locuteur; statut social et attitudes de l'interlocuteur; nature de l'acte de parole, etc.).³⁶ Dans le cas des créoles, la variation déterminée par ces facteurs fonctionne le plus souvent sur l'axe de la proximité à la base lexicale (donc, pour le créole guyanais, rapprochement ou éloignement du modèle français). On s'attendra à ce que les textes du corpus reflètent dans une certaine mesure cette variation, vu qu'ils représentent, comme on l'a dit précédemment, des essais de transcription de la langue orale. En fait, on constate dans ces textes une variation que l'on peut mettre en rapport avec plusieurs facteurs.³⁷ Nous résumons ces facteurs dans le tableau suivant :

³⁶ cf. Valdman (1978:285).

³⁷ Dans cette liste de facteurs, nous ne tranchons pas entre les causes et les effets; il s'agit tout simplement de facteurs associés avec un certain de degré de francisation du créole.

Facteurs favorisant des variantes plus basilectales

auteur créolophone

auteur considérant le créole comme autonome par rapport au français

public guyanais

orthographe systématique

thème « typique » (rural, traditionnel...)

but « sérieux » (éducation, engagement social...)

folklore traditionnel (conte, proverbe, chanson...)

Facteurs favorisant des variantes plus acrolectales

auteur non créolophone

auteur considérant le créole comme dépendant du français

public non guyanais

orthographe *ad hoc*

thème non typique (urbain, etc.)

but non sérieux (amusement)

genre littéraire non traditionnel

Aucun de ces facteurs n'est déterminant à lui seul, mais la présence de plusieurs facteurs d'un même type favorise l'emploi des variantes sociolinguistiques qui y correspondent.

Aucun des textes du corpus n'est tout à fait homogène quant à la variété de créole employée. Si certaines parties de LO et de IRA contiennent des éléments francisés (par ex. les légendes amérindiennes et la conversation au sujet d'un voyage en avion de Guyane à la Martinique (IRA 11)), d'autres reflètent un créole rural peu influencé par le français (par ex. les contes « Jolia » et « Mouché Viré ») et si le créole de Parépou paraît le plus authentique des textes du 19^e siècle, l'auteur se permet parfois d'introduire des termes acrolectaux (par ex. « ainsi » (pour *konsa*) (PA 2), « indiqué » (pour *montré*) (PA 222)).

Cependant, si l'on considère le corpus entier, la diversité des textes dans chacune des divisions tend à minimiser l'effet de cette variation. On peut donc considérer chacune des divisions comme représentant une gamme de variantes existant à l'époque, comprenant des éléments archaïsants ou hyperdialectaux et des éléments francisants.

5.3 Mise en pratique méthodologique

5.3.1 Le traitement du corpus

Pour permettre l'analyse exhaustive du corpus, une concordance³⁸ de chaque texte a été produite³⁹ qui a fourni une liste alphabétisée de tous les mots du texte, avec toutes les phrases où ils se trouvent. Ces concordances permettent de se rendre compte de la fréquence de chaque mot et des différents contextes dans lesquels il apparaît (élément essentiel pour une analyse grammaticale et sémantique). Pour les textes n'ayant pas une orthographe systématique, il a fallu regrouper les différentes orthographes de chaque forme lexicale. Par exemple, dans Lohier, le mot *wonm* apparaît avec trois orthographes : « ouome, ouôme, ouomes », qu'il a fallu mettre ensemble.

A partir de ces concordances, nous avons constitué un tableau de toutes les formes apparaissant dans au moins deux textes du corpus. Ce tableau⁴⁰ permet la comparaison diachronique des formes.

5.3.2 Les éléments comparés

L'analyse du corpus s'opère sur deux axes : un axe intralinguistique (représentant l'évolution du créole guyanais depuis le 19^e s.) et un axe interlinguistique (représentant la distance (i) entre le créole guyanais et le français et (ii) entre le créole guyanais et ceux des petites Antilles). La comparaison sur le premier axe prend donc comme objet les trois divisions diachroniques du corpus; sur le deuxième axe sont comparés le lexique du créole guyanais manifesté dans le corpus, le lexique du français hexagonal et le lexique des créoles antillais.

La partie centrale de notre exposé concerne la comparaison entre le français et le créole guyanais. Nous considérons la comparaison avec les créoles antillais comme une partie moins centrale de notre analyse. Deux facteurs ont motivé cette décision : d'abord, la moindre disponibilité à SFU des données (surtout historiques) pour ces créoles, et deuxièmement leur variabilité. En effet, il nous est souvent impossible de vérifier la non-existence dans l'un ou l'autre de ces créoles d'une forme qui apparaît en guyanais, puisque nos sources sont loin d'être exhaustives.⁴¹ Dans une telle situation, nous pouvons difficilement confirmer ou infirmer la présence d'une influence antillaise. Le problème s'aggrave au niveau des sens, qui sont toujours difficiles à vérifier.

La manifestation des formes et des sens du *français hexagonal* est, pour les époques

³⁸ Nous nous sommes servi du programme « Oxford Concordance Program », Oxford University Computing Service.

³⁹ Pour le glossaire de HO, nous avons produit une liste alphabétisée des mots car les formes en contexte sont rares.

⁴⁰ Les tableaux de l'Appendice II sont fondés sur ce tableau global.

⁴¹ Du point de vue de l'exhaustivité, le dictionnaire de Poulet et al. nous a été le plus utile.

concernées, trouvée dans les ouvrages suivants : *Le Petit Robert*, édition de 1981 et les dictionnaires usuels du 19^e siècle cités dans Wartburg (*FEW*). Il convient de noter que, sauf quelques rares exceptions, la partie du lexique français correspondant aux données du corpus créole n'a guère changé, surtout sur le plan phonique, depuis la fin du 19^e siècle. Nous nous servons le plus souvent du terme de *français* tout court comme équivalent de français hexagonal. Là où il s'agit d'une autre variété, nous fournissons toujours un adjectif pour préciser (par ex. *dialectal*, *régional*, etc.).

Par *créole des petites Antilles*, nous faisons référence aux créoles de Martinique, de Guadeloupe et de Sainte-Lucie. L'immigration en Guyane vers la fin du 19^e et début du 20^e siècles de locuteurs de ces créoles leur a permis d'exercer une influence significative sur le créole guyanais. Nous adoptons parfois le terme de (*créole*) *antillais* comme abréviation pour référer à ces créoles.

L'élément antillais de l'axe interlinguistique sera donc abordé surtout sous la rubrique de la comparaison des formes. Nos sources pour ces créoles sont les ouvrages suivants : Turiault (martiniquais du 19^e s.), Funk, Jourdain (martiniquais contemporain), Poyen-Bellisle (guadeloupéen du 19^e s.), Pouillet (guadeloupéen contemporain), Carrington (saint-lucien contemporain).⁴²

5.3.3 Les unités d'analyse

Nous limitons notre analyse aux formes lexicales, en écartant certains mots outils : les particules aspectuelles, les pronoms et les déterminants; en effet, l'étude de tels morphèmes relève de la syntaxe plutôt que de la lexicologie.

Au niveau de la forme, nous adoptons comme unité d'analyse le *mot* (unité minimale construite) tel que défini par B. Pottier (cf. 2.2). Ainsi, nous analysons les formes composées en leurs parties constituantes (donc *palaport* « seuil » est analysé en *pa* (« pas ») + *laport* (« porte »)). Ceci nous permet de tenir compte de formes qui peuvent n'apparaître, dans une partie du corpus, que dans une forme composée.⁴³

Au niveau du sens et de la fonction, en revanche, nous adoptons la *lexie* (unité de comportement lexical) (cf. 2.2). Ainsi, à ce niveau de l'analyse, nous considérons sur le même plan des formes composées (ex. *timoun* « enfant » < *ti* « petit » + *moun* « personne ») et des formes simples (ex. *pitit* « enfant »), pour permettre une comparaison efficace des signifiés.

Nous évitons l'analyse morphémique des formes, étant donné le statut douteux de la morphologie dérivationnelle en créole.⁴⁴ On ne peut répertorier avec certitude que quatre affixes en

⁴² Nous nous sommes servi de listes produites par ordinateur (i) de tous les mots de tous les exemples fournis par Carrington, (ii) des mots fournis par Turiault et (iii) des mots fournis par Jourdain (1956b).

⁴³ Nous ne tranchons pas ici la question de l'étymologie (cf. plus loin); là où une forme peut être vue comme un composé, nous l'analysons ainsi sans nous poser la question de son origine (dans notre exemple, *palaport* provient certainement du français (standard ou dialectal) *pas de la porte*; mais la forme reste toujours motivée en créole, quant à la forme et au sens de ses éléments).

⁴⁴ cf. Valdman (1978:130-131); Bull (1989:184-188).

créole guyanais : **rou-** (répétitif), **dé-** (privatif), **-é/-ê** (verbal), **-ò/-èr** (agentif). Même ces affixes n'apparaissent guère dans des formes qui soient incontestablement des créations propres au créole (c.-à-d. sans homologue français). Par exemple, si **chantò** « chanteur », **chasò** « chasseur », **pèchò** « pêcheur » etc. correspondent à **chanté**, **(la)chas**, **péché** etc., ils ont également des étymons probables en français. Rares sont les formes comme **piayò** « sorcier » (cf. **piay** « sortilège »), sans homologue en français. A la limite, l'affixation représente, en créole guyanais, un phénomène rare, peu productif et dépendant en grande partie du français.

5.3.4 L'étendue de l'analyse

Au niveau formel, il nous a été possible d'effectuer une analyse exhaustive, c'est-à-dire, qui tient compte de toutes les formes du corpus. Au niveau sémantique, en revanche, nous trouvant dans l'impossibilité de tenir compte de tous les sens du corpus, nous nous sommes borné à traiter de certaines tranches limitées, définies soit selon la forme (par ex. toutes les formes commençant par le même phonème), soit selon le sens (analyse d'un champ sémantique).

6 COMPARAISON LEXICALE AU NIVEAU FORMEL

6.1 Introduction

Notre comparaison des formes lexicales créoles et françaises se fonde sur la notion de mots *homologues*. Nous entendons par là des paires de mots français et créole dont, d'une part, les sens sont similaires, et d'autre part, les formes offrent des parallèles que l'on peut résumer selon des *formules de correspondance*. Le mot homologue représente le plus souvent ce que l'on pourrait vouloir identifier comme l'étymon du mot créole. Cependant, le rapport étymologique entre le mot français et le mot créole n'est pas aussi direct. En effet, le créole s'est développé sous l'influence, non pas d'un français hexagonal, mais d'un français oral et populaire ainsi que d'un mélange de variétés de français. Ainsi, pour une paire comme fr. [bwar] = cr. [bwè]⁴⁵ « boire », on aurait tort d'identifier la forme française comme l'étymon de la forme créole, puisque cette dernière provient plutôt d'une forme dialectale.⁴⁶ On peut, néanmoins, considérer la forme française comme homologue à la forme créole, puisque les formules

fr. [b] = cr. [b]

fr. [wa] = cr. [wè]

fr. [r] = cr. ∅

sont toutes bien représentées dans le lexique créole, comparé avec celui du français hexagonal.

Nous construisons ces formules de correspondance en abstrayant les différences récurrentes entre les formes créoles et leurs homologues français. Ainsi, de la liste suivante :

[žüp] = [žip]; [büro] = [biro]; [oküpé] = [okipé]...

on peut abstraire la formule de correspondance suivante:

fr. [ü] = cr. [i]

Par « = », il faut entendre « correspond à ». Ainsi, on entendra par la formule précédente que le [ü] français correspond, dans un certain nombre de formes, au [i] créole. Il convient de noter que ces correspondances ne sont pas forcément biunivoques. Au [i] créole correspond aussi le [e] (schwa) français, dans une autre série de formes. En revanche, dans une troisième série, le [ü] français correspond à un [u] créole.

⁴⁵ v. l'appendice I pour la liste des symboles phonétiques employés comparés aux symboles APL

⁴⁶ cf. Argonne *boëre*, Moselle *bwër*, Verdun—Chalon-sur-Saône *bouère* (FEW I:348).

En comparant les formes lexicales du créole avec celles du français, nous les classons selon une hiérarchie de différenciation. Cette hiérarchie comprend les trois catégories suivantes :

1. formes avec homologue français, établi selon des formules de correspondance :

ex. [lačo] = [(la)kɔ] « queue » (cf. [čò] = [kœr], [ču] = [kü]...)

ex. [žip] = [žüp] « jupe » (cf. [lalin] = [(la)lün], [plimē] = [plümé]...)

ex. [fašé] = [fašé] « fâché »

2. formes « à homologue irrégulier » : formes dont on ne peut pas tenir compte complètement en se servant des formules de correspondance, mais qui comportent quand même certaines analogies apparentes avec des mots français :

ex. [pativyé] = [palétüvyé] « palétuvier » (L'absence de la syllabe [-lé-] s'explique par la forme désuète (18e s.) [partüvyé] (FEW XX:56).)

ex. [sémičè] = [simetyèr] « cimetière » (La présence de [-é-] s'explique par certaines formes dialectales⁴⁷ : cf. [semityèr], [sémetyèr], [sömek'èr] (région de Loire) (FEW II.1:834-835).)

3. formes sans homologue en français hexagonal (provenant d'un mot français dialectal⁴⁸ ou désuet, ou d'une autre langue) :

ex. [zē] « hameçon » (< français dialectal; cf. [ē], [zē] (Normandie), [ē] (Aunis), etc. « hameçon » (FEW IV:380).)

ex. [briga] « se bagarrer », « bagarre » (< portugais *brigar*)

La première partie de notre analyse de l'évolution des formes du lexique créole se fonde donc sur les inventaires de formes exemplifiant chaque formule de correspondance.⁴⁹ Nous examinons chacun de ces inventaires pour dégager les tendances évolutives de la partie du lexique concernée. Nous essayons d'évaluer le taux de maintien de chaque formule de correspondance et la direction de l'évolution, là où le corpus en témoigne.

⁴⁷ Formes non attestées dans les dictionnaires usuels de chaque époque et qu'on ne retrouve que dans le *FEW*, localisées dans des régions particulières.

⁴⁸ Il s'agit de formes non attestées dans les dictionnaires usuels de chaque époque et qu'on ne retrouve que dans le *FEW*, localisées dans des régions particulières.

⁴⁹ L'appendice II fournit le tableau de chacun de ces inventaires de formes.

6.2 Les formes avec homologue français

Nous examinons les formules de correspondance entre les lexiques guyanais et français sous les rubriques suivantes :

Consonnes	1. le [r] non pré-vocalique français 2. les palatales créoles
Voyelles	3. les voyelles et la semi-voyelle arrondies d'avant du français 4. le schwa français 5. le [wa] français 6. les nasales
L'initiale du mot	7. l'aphérèse 8. la prosthèse

6.2.1 Le [r] non pré-vocalique

- (i) fr. [r] = cr. \emptyset / C__#
- (ii) = cr. (\emptyset ou) r / __C (Appendice II, Tableau 1)
- (iii) = cr. \emptyset (ou r) / V__# (Appendice II, Tableau 2)

L'importance du [r] comme marqueur distinguant le parler guyanais de l'antillais est déjà noté par Parépou. Ainsi, il fait dire à son protagoniste :

Si nous disons *palé* pour *parler*, nous ne sommes pas pour autant des gens de la Martinique : nous n'avons pas divorcé avec le *r*. Nous le laissons tomber uniquement à la fin des mots. Partout ailleurs, nous faisons un choix : quand il est doux, nous le prononçons, quand il est trop dur, nous le laissons [tomber]; il y a même des fois où nous l'utilisons plus que les Français, par exemple pour *jorne* [jaune], *crabasse* [calebasse]. Prends les *h* aspirés : presque tous deviennent des *r* dans notre bouche. (Parépou : 13, trad. M.F.)

Ce passage démontre le degré de conscience de ce marqueur d'ethnicité qui existait dès le 19^e siècle. Parépou montre comment le [r] distingue le créole guyanais d'une part du français et d'autre part du martiniquais, où le [r] a tendance à être réalisé comme [w], surtout là où il précède une voyelle arrondie.⁵⁰ Dans les textes contemporains du corpus, on trouve un [r-] prosthétique dans les formes

⁵⁰ cf. les formes guadeloupéennes [wòb] « robe », [wō] « rond », [wusi] « roussir », [pwòp] « propre », [gwo] « gros » etc. et les formes martiniquaises [wòz] « rose », [wòm] « rhum », [wuž] « rouge », [bwosé] « brosser », [fwažil] « fragile ».

[r-un] « un », [r-unso] « seulement », [r-òt] « autre », qui représente un phénomène d'hyperdialectalisme.⁵¹ Ces formes doivent avoir leur origine dès la fin du 19e siècle car on trouve déjà dans l'*Union* la forme « rott ».

On trouve aussi des formes où la transformation en [r] d'un [w] homologue au [w] français reflète ce même souci de ne pas prononcer à l'antillaise. Ainsi, la forme [rusuvrè] « recevoir » apparaît dans Stephenson au lieu de [rusuvwè] (Horth, Lohier) ou [rusuwè] (Parépou).

Dans le contexte (i) (position post-consonantique finale), le [r] n'apparaît jamais en créole (c'est-à-dire, les groupes consonantiques finaux du type Cr# sont exclus) (ex. [lètr] = [lèt] « lettre »; [sabr] = [sab] « sabre (d'abattis) »). Ce phénomène se manifeste également en français familier ou populaire. Le « r » orthographique qui apparaît quelquefois dans ce contexte dans les textes de Lohier ne représente pas un trait de prononciation réel, comme le prouvent les enregistrements faits en Guyane.⁵²

C'est dans le contexte (ii) (position post-vocalique non-finale) que nous observons le plus de changements : les textes modernes du corpus font preuve d'une forte tendance pour introduire dans ce contexte un [r] correspondant au [r] de l'homologue français. Depuis Horth jusqu'à « Bougnon Wara », le [r] apparaît souvent dans ce contexte, alors qu'il y était plutôt exceptionnel dans les textes du 19e siècle (1ère partie du tableau 1, Appendice II). Les cas où l'absence de [r] se maintient dans ce contexte représentent le plus souvent des lexèmes très fréquents (2e partie du tableau 1).

fr. [r] post-vocalique non-final

	1882-1902	1949-1960	années 1980
cr. +[r]	0,10	0,73	0,47
cr. ±[r]	0,04	0,08	0,10
cr. -[r]	0,86	0,19	0,43

La différence que l'on observe quant à cette formule entre les deux parties modernes du corpus s'explique au moins en partie par l'étendue du vocabulaire de chaque partie. En effet, le vocabulaire moins important des textes contemporains comporte moins de mots de basse fréquence que celui des textes des années 1950. On constate néanmoins l'introduction du [r] dans un nombre relativement important de ces formes.

Dans les mots homologues aux mots français en -Vry- (c'est-à-dire entre voyelle et yod), le [r]

⁵¹ Pour ce terme, cf. Trudgill (1983:45-46); il s'agit d'un phénomène correspondant à l'hypercorrection, mais qui s'oriente vers une variété non-standardisée plutôt que vers le standard.

⁵² Ces remarques valent également pour le [l] dans la même position, ex. [tabl] = [tab] « table ».

apparaît depuis les textes les plus anciens, à quelques exceptions près, à la différence des formes homologues antillaises (3e partie du tableau 1).

Dans un petit nombre de cas, on trouve des formes présentant la métathèse, phénomène que l'on ne trouve pas dans les formes homologues antillaises. Ces formes se maintiennent pour la plupart (4e partie du tableau 1).

Dans le contexte (iii) (position post-vocalique finale), l'introduction d'un [r] dans les textes modernes reste exceptionnelle, sauf dans le cas du fr. [-œr] = cr. [-ð] remplacé de plus en plus par [-èr]. Ce sont surtout ces cas qui expliquent les chiffres de « cr. +[r] » dans les textes modernes.

fr. [r] post-vocalique final

	1882-1902	1949-1960	années 1980
cr. +[r]	0,01	0,17	0,18
cr. ±[r]	—	0,07	0,04
cr. -[r]	0,99	0,76	0,78

Aux trois formules de correspondance que nous venons d'examiner, il convient d'ajouter une quatrième concernant le [r] également : il s'agit de la correspondance entre le « h » dit « aspiré » du français et le [r] créole (Appendice II, Tableau 3). Le corpus témoigne du maintien de ces formes jusque dans les textes contemporains. Les homologues antillais de ces formes se réalisent soit avec [h] (saint-lucien et guadeloupéen), soit avec [r] ou [w] (guadeloupéen et martiniquais). Dans un cas, la forme en [r-] n'apparaît que dans les textes contemporains : [ãmak] → [rãmak] « hamac ».

Les évolutions que nous venons d'examiner ont pour effet global d'augmenter la fréquence du [r] correspondant au [r] français. Elles représentent à la fois un rapprochement au français et un éloignement des formes antillaises, caractérisées par l'absence du [r] non pré-vocalique.

6.2.2 Les palatales

- (i) fr. C[+vél] = cr. C[+pal] / __V[+avant]([±arrond]) (Appendice II, Tableau 4)
- (ii) fr. C[+dent]y = cr. C[+pal] (Appendice II, Tableau 5)
- (iii) fr. [ny] = cr. [ñ] ou [y] ou [ny] (Appendice II, Tableau 6)
- (iv) fr. C[+siff]y = cr. C[+chuin] (Appendice II, Tableau 7)

La présence d'une série de consonnes palatales représente l'un des éléments différenciateurs du système phonologique créole par rapport à celui du français. Parmi ces consonnes, nous observons un changement d'ordre phonétique qui se manifeste dans le corpus. Dans les textes anciens, des

orthographe telles que « ki, ky, gui, gy » paraissent indiquer des occlusives palatales. Cette prononciation subsiste toujours dans les communes de l'est de la Guyane. Dans Horth et dans les textes contemporains, en revanche, les orthographe « tch, dj » représentent une nouvelle réalisation affriquée de ces phonèmes ([č, ʝ]).

Les palatales de la formule (i) apparaissent dans les textes anciens presque exclusivement devant les voyelles arrondies (ex. [lak'ɔ] « queue »). Dans les textes plus modernes, elles commencent à apparaître aussi parfois devant des voyelles non-arrondies (ex. [pačé] « paquet »). Cette tendance, qui éloigne les formes concernées des formes françaises, paraît être d'origine antillaise (cf. en particulier saint-lucien; cf. aussi martiniquais⁵³ et guadeloupéen).

Les palatales de la formule (ii) semblent se maintenir dans les textes les plus récents. Si, dans les textes de Lohier, elles se trouvent notées le plus souvent avec « ti », « di », il s'agit vraisemblablement d'une orthographe étymologisante plutôt que de l'indication d'une prononciation francisée.⁵⁴ Dans l'orthographe de Horth et celle des textes contemporains on trouve systématiquement « tch, dj ».⁵⁵ Dans SQ, l'orthographe « diab » représente soit une prononciation francisée, soit un premier stade de l'introduction de la réalisation affriquée.⁵⁶ Quant aux créoles antillais, les suites [occlusive dentale + yod] prédominent dans ce contexte, dès les sources les plus anciennes. Seuls quelques mots comportent des variantes en [occlusive palatale] : [g'ab] « diable » (mart. et guad.), [bɔg'ɔ] « (bon) Dieu » (mart.).

Les textes anciens ne s'accordent pas pour la troisième formule; là où Parépou écrit systématiquement « gn » qui correspond certainement à [ɲ], Saint-Quentin hésite entre « gn » et « ni ». Cette dernière orthographe semble représenter une prononciation francisée. Les textes de Horth et de Lohier s'accordent pour la nasale palatale à un seul cas près (Horth : « charbongnin » et « charbonnier ». C'est dans les textes contemporains que s'introduit la réalisation semi-consonantique (TIP : « ponyen » [pɔyɛ]), typique du créole parlé à Cayenne.⁵⁷ D'après nos sources antillaises, cette réalisation ([y]) existe également en saint-lucien, mais ni en martiniquais ni en guadeloupéen, où l'on trouve plutôt l'alternance entre [ɲ] et [ny].

⁵³ cf. Jourdain (1956a:11) : « Les occlusives k et g [du créole martiniquais] ont une tendance très marquée à la mouillure devant é, è, i, œ [ø], à [œ], u [ü] »; elle fournit les exemples suivants : [pik'é] « piquer »; [lak'èt] « quête »; [k'ité] « quitter »; [lak'ò] « queue »; [k'œ] « coeur »; [pik'ü] « piqûre ».

⁵⁴ Il convient pourtant de noter que les réalisations [ty], [dy] sont typiques d'un créole francisé, surtout urbain (Fauquenoy (1978:5)).

⁵⁵ La seule exception à cette règle est « crétien » de HO; on s'attendrait plutôt à l'orthographe *« crétchen » (cf. SQ « krékien »). En plus, on trouve dans ST la forme « pityé » (cf. IRA, LO « pitié »); ce mot n'est pas attesté dans les textes anciens, de sorte que l'on ne peut pas savoir s'il a jamais présenté une forme palatalisée.

⁵⁶ SQ présente également l'orthographe « diokoti » (« s'accroupir » < sources africaines) à côté de PA « guiocoti », HO « djocoti », ST « djokoti ». Il ne peut s'agir ici d'un phénomène de francisation.

⁵⁷ cf. Fauquenoy (1979:5); cf. aussi [ãyɛ]/[ãñɛ] « rien », [yãmã]/[ñãmã] « forêt secondaire », etc.

La quatrième formule, assez bien représentée dans les textes anciens où elle ne s'applique pourtant pas dans tous les cas, disparaît presque totalement dans les textes modernes (seules exceptions: [mušé] « monsieur » et une variante [bitašō] « habitation »).

6.2.3 Les voyelles et la semi-voyelle arrondies d'avant

- (i) fr. [ü, ö, œ] = cr. [u, o, ò] / __r (ou) / C[vél]__ (etc...) (Appendice II, Tableaux 8, 9)
- (ii) = cr. [i, é, è] (autres contextes) (Appendice II, Tableaux 8, 9)

Dans le contexte devant [r] et suivant une consonne vélaire, ainsi que dans certains autres cas non prévisibles, les voyelles arrondies d'avant du français correspondent à des voyelles arrondies d'arrière en créole. Ailleurs, elles correspondent à des voyelles d'avant non-arrondies. La réalisation de voyelles arrondies d'avant en créole représente un phénomène de francisation que l'on observe surtout dans le parler urbain. Dans les orthographe de Horth et surtout de Lohier, le « u » apparaît fréquemment mais semble représenter un [i] phonique. Par exemple, l'orthographe « d'une » pour le créole **di'n** (contraction de **di ou** « d'un(e) ») ne semble pas admettre l'interprétation [dün]; en effet, la préposition **di** n'apparaît nulle part sous la forme de [dü]. Les orthographe de Saint-Quentin, Parépou, et des textes contemporains n'enregistrent pas de voyelles arrondies d'avant.

On voit ici une forte tendance pour remplacer les voyelles d'arrière par des voyelles d'avant non-arrondies. Deux forces semblent favoriser cette évolution : (1) la supériorité numérique de la deuxième catégorie qui ferait que les voyelles non-arrondies d'avant seraient ressenties comme équivalentes en créole aux voyelles arrondies d'avant du français⁵⁸; (2) l'extrême rareté de la première formule en créole antillais. Nous interprétons donc cette évolution comme un rapprochement à l'antillais. Dans les emprunts récents au français, c'est la deuxième formule de correspondance qui s'impose dans tous les contextes (ex. [natürèl] = [natirèl] « naturel »).

⁵⁸ Nous avons trouvé une confirmation de cette interprétation dans un enregistrement réalisé par M. Fauquenoy à Trou-Poisson, où l'un des informateurs critique l'autre d'avoir introduit du français dans son créole : « a pa sik; sik a fransé; a souk! » (« ce n'est pas [sik] (sucre); [sik], c'est du français; c'est [suk] »). La forme comportant une voyelle d'avant non-arrondie est donc considérée comme identique au français, et la forme comportant une voyelle d'arrière arrondie, comme authentiquement guyanaise.

fr. [ü]

	1882-1902	1949-1960	années 1980
[u]	0,36	0,11	0,14
[u]/[i]	—	0,01	0,03
[i]	0,64	0,88	0,83

fr. [ö, œ]

	1882-1902	1949-1960	années 1980
[o, ð]	0,53	0,28	0,33
[o, ð]/[é, è]	0,02	0,04	—
[é, è]	0,45	0,68	0,67

Quant à la semi-consonne arrondie d'avant [w̃] du français, les homologues créoles présentent plusieurs cas différents. Là où elle suit le [p] ainsi que dans certains autres contextes, le créole a \emptyset (ex. [depw̃i] = [dipi]; [(la)plw̃i] = [lapli]⁵⁹). Après le [r], les textes anciens et certains textes modernes ont \emptyset ; il est possible que le « u » orthographique de Lohier (ex. « bruit ») n'ait aucune valeur phonétique dans ce contexte (cf. Horth « bri »).

Dans les autres contextes, les textes anciens et contemporains s'accordent presque toujours pour noter un [w],⁶⁰ alors que Horth et Lohier écrivent « u », suggérant une réalisation d'avant comme en français. D'après Fauquenoy (1972), le phone [w̃] représenterait un allophone de /w/ dans le contexte /__it/ (ex. *chwit*, *lannwit*).⁶¹ Le corpus suggère l'existence d'une série de variantes en [w̃] alternant avec des variantes plus conservatrices en [w]. Ces variantes existent probablement depuis le 19^e siècle (cf. Haurigot « tout de suite » et Parépou « toute souite »).

⁵⁹ cf. aussi li < fr. lui.

⁶⁰ Dans l'orthographe de PA, « ou »; dans celle de SQ « w » ou « ou »; dans celles de ST et TIP, « w ». BW note parfois « u », suggérant de nouveau la réalisation [w̃].

⁶¹ Pour *chwit* (« agréable » < angl. *sweet* par le biais d'une langue des Noirs réfugiés), aucune des orthographes du corpus ne suggère cette réalisation d'avant : cf. SQ « *chwit*, *chouit* »; PA et LO « *chouite* »; ST, BW « *chwit* ».

6.2.4 Le schwa

français [e] = créole [i, u, é, ē, õ] (Appendice II, Tableaux 11, 12)

L'identité de la voyelle créole correspondant au schwa français ne semble pas être prévisible à partir de la forme française : cf. [ševal] = [šival] « cheval »; [ševõ] = [šivé] « cheveu »; [levé] = [lévé] « (é)lever ».

Dans le créole de la fin du 19^e siècle, au français [re-] correspondait systématiquement [ru-].⁶² Au cours du 20^e siècle, on voit s'introduire des formes concurrentes en [ré-] et en [ri-] (1^{ère} partie du tableau 11, formes soulignées). Les formes en [ru-] subsistent surtout dans les mots où cette syllabe correspond à un préfixe marquant la répétition (2^e partie du tableau 11).⁶³ Il convient de noter qu'en guadeloupéen, la forme de ce préfixe n'est pas plus stable que celle des autres mots homologues aux mots français en [re-],⁶⁴ tandis qu'en guyanais, il n'apparaît que sous la seule forme de [ru-].

Les autres formes de cette catégorie (fr. [e] = cr. [i, u, é, ē, õ]) gardent dans presque tous les cas la même voyelle à travers le corpus. Si certaines formes antillaises correspondant à cette catégorie sont identiques à leurs homologues guyanais (2^e partie du tableau 12), d'autres, souvent très variables, présentent des voyelles différentes correspondant au schwa français (1^{ère} partie du tableau 12). Certains d'entre ces mots semblent représenter des marqueurs d'ethnicité.⁶⁵

Nous avons trouvé parmi ces mots dans notre corpus quatre formes antillaises introduites dans les textes du 20^e siècle, (v. la 2^e partie du tableau 12 : [bizwen], [dlo], [douvan], [žété]).

6.2.5 Le [wa] français

fr. [wa] = cr. [wè] ([wé], [è], [é], [ò], [u]) (Appendice II, Tableau 13)
cr. [wa]

La formule de correspondance la plus répandue pour ce groupe est :

⁶² Nous n'avons trouvé que deux contre-exemples à cette règle : [režistr] = [réžis] « registre » et [redēgòt] = [redēgòt] « redingote », auxquels il faut ajouter la variante « regretté » de *Réveil* (mais cf. Parépou « rougretté »). En revanche, la syllabe [ru-] correspondait même dans certains cas au français [ra-] (ex. [ramasé] = [rumasé] « ramasser ») et [ré-] (ex. [répété] = [rupété] « répéter »).

⁶³ cf. aussi [ruba(y)] « redonner » (ST, BW); [rubušé] « boucher de nouveau », [rufè] « refaire », [rufèt] « être fait de nouveau », [ruwè] « revoir » (TIP).

⁶⁴ Poulet donne les formes guadeloupéennes suivantes : rè-, ri-, wou-. Dans Jourdain, on trouve la forme martiniquaise [rú-], probablement mésolectale.

⁶⁵ Fauquenoy (1979:6) indique les variantes [dubut] (pour [dibut] « debout ») et [duvā] (pour [divā] « devant ») comme des formes antillaises courantes dans le parler de Cayenne.

fr. [wa] = cr. [wè]

D'autres formules beaucoup moins importantes existent :

fr. [wa] = cr. [o], fr. [wa] = cr. [é]/[è], etc.

Enfin, à côté de ces formules, on trouve également la formule :

[wa] = [wa] (formes soulignées dans le tableau 13).

Les premières formules, qui ont leur origine dans les variétés régionales et populaires du français, sont différenciatrices non seulement par rapport au français hexagonal mais aussi, à un moindre degré, par rapport aux créoles antillais où les formes en [wè] (etc.) sont moins répandues qu'en guyanais. En effet, parmi les formes qui apparaissent systématiquement dans le corpus avec [wè] (etc.), nous trouvons plusieurs formes antillaises en [wa] (1ère partie du tableau 13). Parmi les mots guyanais où il y a hésitation entre formes en [wa] et en [wè] (etc.), tous les homologues guadeloupéens que nous ayons trouvés sont en [wa].

Le corpus paraît refléter un mouvement partiel vers la formule fr. [wa] = cr. [wa], sans que cette formule se généralise complètement. En effet, les formules différenciatrices ([wa] ≠ [wa]) se maintiennent dans le plus grand nombre des cas. Le tableau suivant résume de façon statistique les données pour chaque division diachronique du corpus. Les chiffres représentent le pourcentage de l'ensemble des formes dans chaque division correspondant à un mot français en [wa].

	1872-1902	1949-1960	années 1980
cr. -[wa]	0,80	0,64	0,60
cr. ±[wa]	—	0,08	0,06
cr. +[wa]	0,20	0,28	0,34

Comme on le voit, les formes en fr. [wa] ≠ cr. [wa] restent les plus nombreuses dans chaque division. Néanmoins, dans les textes modernes, des fluctuations apparaissent : la formule « cr. ±[wa] » indique les mots apparaissant sous deux formes, l'une en [wè] (etc.) et l'autre en [wa] (deuxième rang du tableau). D'autre part, le pourcentage de formes en fr. [wa] = cr. [wa] s'élève de 0,20 dans les textes anciens à 0,34 dans les textes modernes.

Cette évolution représente un rapprochement d'une part au français et d'autre part aux créoles antillais. En revanche, le maintien de la plupart des formes différenciatrices permet au créole guyanais

de se distinguer et du français et des autres créoles.⁶⁶

6.2.6 Les nasales

fr. V[-nas] = cr. V[+nas] / N__# (Appendice II, Tableau 14)

L'une des caractéristiques phoniques différenciatrices du créole guyanais par rapport au français est la fréquence élevée des voyelles nasales⁶⁷.

Les voyelles nasales apparaissant avant une consonne nasale sont très généralisées, au point où certains considèrent que l'opposition [±nas] est neutralisée dans ce contexte.⁶⁸ Il nous est difficile d'évaluer ce phénomène à partir de notre corpus, à cause des orthographes (Saint-Quentin et Lohier en particulier) qui n'indiquent guère ou pas du tout la nasalité des voyelles avant une consonne nasale.

La formule d'équivalence ci-dessus ne concerne que les voyelles nasales apparaissant après une consonne nasale et en fin de mot. D'après l'orthographe des textes contemporains, ces voyelles nasales seraient assez bien maintenues.

Cette formule de correspondance s'applique le plus souvent aux homologues de verbes français en Né#. Les variantes modernes à voyelle orale sont de deux types: (1) des formes non-verbales (ex. [kòdòñē] → [kòrdònyé] « cordonnier ») et (2) des formes en CNV# (ex. [kalmē] → [kalmé] « calmer »). Ces cas étant assez rares, les voyelles nasales de cette formule se maintiennent assez bien dans les textes contemporains.

Pour ce phénomène, les créoles antillais se divisent en deux groupes. D'un côté, le guadeloupéen et le saint-lucien ne semblent pas présenter de voyelles nasales dans ce contexte. (D'après le témoignage de Poyen-Bellisle, elles n'apparaîtraient pas dans le guadeloupéen du 19e siècle.) De l'autre côté, les formes martiniquaises correspondent le plus souvent aux formes guyanaises quant à la nasalité de ces voyelles. De telles formes sont attestées dès le 19e siècle (cf. Turiault).

A la formule de correspondance que nous venons de présenter, nous ajoutons une deuxième concernant la distinction [±nas] :

C[+occl,+son] = N / V[+nas]__# (Appendice II, Tableau 15)

⁶⁶ Il est intéressant de noter que l'opposition [wa] ~ [wè]/[wé] semble avoir un rendement fonctionnel très faible : nous n'avons trouvé que trois paires minimales ([bwa] « bois » ~ [bwè] « boire »; [fwa] « foie » ~ [fwè] « fois »; [pwa] « poids, pois » ~ [pwè] « poire (fruit local) »). Parmi ces paires, la deuxième se trouve neutralisée dans la troisième partie du corpus où seule la forme [fwa] est attestée dans le sens de « fois ».

⁶⁷ cf. Fauquenoy (1979:2) : « La nasalisation est très fréquente dans l'environnement d'une consonne nasale [...] L'extension très grande de ce phénomène donne une coloration toute particulière au créole guyanais ».

⁶⁸ ex. Fauquenoy (1972). Taylor (1977:267) met en question cette analyse en proposant les paires minimales suivantes : [kòn] « come » ~ [kòn(èt)] « connaître »; [pèm(èt)] « permettre » ~ [pè-m(i)] « sorte de pain ». Ces exemples nous paraissent très influencés par l'antillais; en effet, les textes modernes de notre corpus ne donnent que [kòm], [pèrmèt] et [dipè].

Cette formule s'applique très généralement dans chaque partie du corpus. Souvent, l'homologue français comporte un [-r] ou [-l] final sans équivalent dans la forme créole (ex. [ãsäbl] = [ãsä́m] « ensemble »; cf. plus haut : 6.2.1 « le [r] non-prévocalique »). Si certains textes (notamment Saint-Quentin) ne tiennent pas toujours compte de ces consonnes nasales dans leur orthographe,⁶⁹ ce choix ne semble pas refléter des variations dans la prononciation.

6.2.7 L'aphérèse⁷⁰

fr. #VC = cr. #C (et fr. [re-], [dé-] = cr. #∅) (Appendice II, Tableau 16)

Il s'agit d'une syllabe initiale dans la forme française (le plus souvent consistant d'une voyelle seulement), qui n'a pas d'équivalent dans l'homologue créole. Les formes françaises concernées sont presque toujours des verbes trissyllabes. Ce phénomène se maintient bien dans le corpus; malgré les quelques variantes en #V qui se trouvent dans Horth et les textes de Lohier, les textes contemporains ne contiennent que 2 variantes de ce type parmi les 40 lexèmes représentés, dont l'un ([oblížé] pour [bližé] « (être) obligé ») apparaît dès Parépou. Il convient de noter que dans nombre de cas, la forme créole correspond à la fois à une forme française en #V- (*ou dé-*, *re-*) et à une forme sans cette initiale, et même quelquefois à plusieurs formes différentes (ex. cr. [mēñē] = fr. [amené], [ramené], [mené]). Dans un cas, c'est la forme créole en [du-] qui est plus authentiquement guyanaise, la forme sans cette syllabe, introduite dans les textes contemporains, représentant une influence antillaise ([demādé] = [dumādé] → [(du)mādé] « demander »).

6.2.8 La prosthèse

fr. #∅ = cr. #z-, #di-, #l(a)- (Appendice II, Tableaux 17-20)

Il s'agit d'initiales créoles correspondant aux articles ou au morphème [z-] du pluriel français. Il faut préciser que ces initiales n'ont aucun statut grammatical. Ainsi, les noms en [z-] apparaissent au singulier (ex. **oun zo** « un os ») comme au pluriel (ex. **zo-ya** « les os ») et les noms en [l(a)-] apparaissent déterminés par les déterminants indéfini et défini (ex. **oun lanmen** « une main »; **lanmen-an** « la main »).

Les cas d'agglutination de [di-], [l-] et [z-] se maintiennent assez bien dans les textes modernes,

⁶⁹ cf. SQ « atand » pour antann = « attendre »; « sand » pour sann = « cendre », etc.

⁷⁰ Par l'emploi des termes *aphérèse*, *prosthèse* et *agglutination*, nous ne voulons pas faire référence à un processus historique (bien que de tels processus aient sans doute joué un rôle dans l'évolution du créole ou des dialectes qui y ont servi de modèle); nous nous servons de ces termes seulement pour faire référence au rapport synchronique qui existe entre certaines formes créoles et françaises.

bien qu'on puisse dégager une légère tendance vers l'élimination de l'élément agglutiné.⁷¹

Le [la-] agglutiné s'avère beaucoup moins stable; non seulement trouve-t-on des cas où cette syllabe tombe dans les variantes modernes, mais même, plus souvent, elle s'ajoute à des formes anciennement non agglutinées. Il s'agit surtout de noms abstraits: [mišāsté] → [laméšāsté] « méchanceté »; [kōfyās] → [lakōfyās] « confiance » et même [kōtātmā] → [lakōtātmā] « contentement ». Peut-être s'agit-il d'un premier pas vers la réinterprétation de cet élément en particule grammaticale.

Il est à noter que l'agglutination de [dí-] et de [la-] distinguent souvent les formes guyanaises de leurs homologues antillais: cf. guyanais [dibè], antillais [bè] « beurre »; guyanais [lapòt], antillais [pòt] « porte ».

6.2.9 Formes à homologues irréguliers

Certains homologues présentent des différences qui ne sont pas susceptibles d'être exprimées dans des formules de correspondance. Nous rangeons ces cas dans quatre catégories :

(a) une voyelle de la forme française est différente dans l'homologue créole (Appendice II, Tableau 21). Le tableau montre que le taux de maintien de la forme distinctive dans ces cas est peu élevé. On observe l'introduction d'un grand nombre de formes comportant la voyelle de l'homologue français. En effet, des 37 mots de cette catégorie que l'on trouve dans les textes anciens, six seulement (soit 0,16) comportent dans ces textes des variantes avec la voyelle française, tandis que 27 (soit 0,73) apparaissent dans les textes modernes avec de telles variantes.

(b) une consonne finale présente en créole est absente dans l'homologue français (Appendice II, Tableau 22). Ces formes se maintiennent jusque dans les textes contemporains, à la seule exception de [alds] → [ald(r)]. Elles sont aussi caractéristiques des créoles antillais.

(c) une consonne dans la forme française est différente ou absente dans l'homologue créole (Appendice II, Tableau 23). Il s'agit de diverses consonnes, en particulier d'un yod final suivant une voyelle d'avant des formes françaises qui n'a pas d'équivalent dans les formes créoles, soit la formule : fr. [y] = cr. ∅ / V[+avant]__#. Comme pour la catégorie (a), on voit l'introduction de plusieurs variantes introduisant la consonne de la forme française.

Un sous-groupe important de cette catégorie concerne les cas où une consonne d'un groupe consonantique de la forme française n'apparaît pas dans l'homologue créole (Appendice II, Tableau

⁷¹ Nos informateurs semblent voir dans certaines des formes agglutinées des variantes antillaises, affirmant par exemple que les variantes [zariko] « haricot » et [loto] « auto » représentent une influence antillaise et que les formes authentiquement guyanaises seraient : [ariko], [oto].

24).⁷² Les homologues créoles des formes françaises à groupe consonantique final ont tendance à se maintenir (ex. [žüst] = [žis] « juste »; [trist] = [tris] « triste »), tandis que les homologues des formes françaises à groupe consonantique non-final ont tendance à être remplacés par des formes plus proches du français (ex. [aksèpté] = [asèpté] → [aksèpté] « accepter »; [malgré] = [magré] → [malgré] « malgré »).

(d) une voyelle ou syllabe de la forme française est absente dans son homologue créole (Appendice II, Tableau 25). Dans cette catégorie, deux mots sur six comportent dans les textes modernes des variantes ajoutant la syllabe française.

6.2.10 Le choix de la forme verbale

A la différence des verbes français, la vaste majorité des verbes créoles ne comportent qu'une seule forme. Dans le cas des verbes homologues à un verbe français, le choix de la forme créole parmi les différentes formes morphologiques de l'homologue français distingue souvent la forme guyanaise de ses homologues antillais. Il s'agit surtout des verbes autres que ceux en « -er ». Par exemple, à côté de la forme guyanaise correspondant à l'infinitif français (ex. **kouvri** « couvrir ») on trouve souvent une forme antillaise correspondant au participe passé (ex. **kouvè** « couvrir » < *couvert*). Parmi ces verbes, deux formes antillaises seulement apparaissent dans les textes contemporains, l'une avec une variante spécifiquement guyanaise : [čwi] → [čwit] « cuire » (cf. antill. [k'wít]); [asi] → [asi(z)] « s'asseoir » (cf. antill. [asiz]).

6.2.11 Conclusion : les formes à homologue français

Les changements formels manifestés dans le vocabulaire des textes du corpus ne sont pas unidirectionnels; bien que la plus grande proportion aille dans le sens d'un rapprochement à la forme française, l'influence des formes antillaises se manifeste également. Nous avons calculé pour les textes modernes les pourcentages de mots dont la forme se rapproche soit à un modèle français, soit à un modèle antillais, par rapport aux textes précédents. Nous résumons ces chiffres dans le tableau suivant :

⁷² cf. aussi les formules suivantes : fr. Cr# = cr. C#; fr. Cl# = cr. C#, qui s'appliquent systématiquement (v. 6.2.1).

	1949-1960	années 1980
taux de variantes francisées par rapport aux textes précédents	0,06	0,08
taux de variantes antillanisées par rapport aux textes précédents	0,01	0,04

Cette analyse des textes modernes paraît indiquer que la pression des modèles français et antillais se fait sentir de façon plus aiguë au cours du 20^e siècle. Ces deux pressions sont souvent conflictuelles l'une par rapport à l'autre : soit le modèle français éloigne les formes guyanaises des formes antillaises (par ex. l'introduction du [r] dans les contextes préconsonantiques), soit le modèle antillais éloigne les formes guyanaises des formes françaises (par ex. l'introduction des palatales devant les voyelles d'avant). Le guyanais se trouve ainsi tiraillé entre ces deux influences externes.

Malgré ces pressions, un grand nombre des traits formels du lexique guyanais qui le distingue de ces deux modèles sont bien maintenus selon le témoignage du corpus.

6.3 Les formes sans homologue français

Pour la différenciation du créole guyanais par rapport au français, les formes sans homologue français jouent un rôle clé. Si parmi les formes ayant un homologue français, certaines se distinguent sur le plan sémantique et d'autres présentent des formes assez éloignées de leur homologue, les formes de cette catégorie échappent à toute comparaison avec le français. Le maintien de cet élément du lexique guyanais représente donc une condition essentielle pour le maintien d'un lexique distinct par rapport au français.

Nous présentons ces formes selon leur origine. On trouvera les listes complètes des formes pour chaque groupe de formes dans l'appendice III.

6.3.1 L'apport des diverses variétés du français

La partie prépondérante du lexique du créole guyanais provient de diverses variétés de français (Appendice III, Tableau 1). La majorité des formes qui ne correspondent pas à une forme du français hexagonal proviennent de dialectes de l'ouest et du nord-ouest de la France. Cette région semble correspondre à la provenance de la majorité des colons qui se sont établis en Guyane pendant la

période de l'esclavage.⁷³ Les exemples suivants illustrent cette partie du lexique :

ex. **zen** « hameçon » — cf. normand *ē*, *zē*, aunisien *haim*, etc. « hameçon » (FEW IV:380)

ex. **débò** « diarrhée » — cf. malouin (etc.) *débord* « diarrhée » (FEW XV:184)

ex. **flaské** « repasser » — cf. poitevin, saintongeais *flasquer* « repasser le linge » (FEW XV.2:137)

ex. **laboukann** « fumée » — cf. saintongeais *boucane* f. « fumée » (FEW XX:72)

En plus des formes sans homologue en français hexagonal, certaines des formules d'équivalence semblent avoir une origine dialectale (par ex. fr. [wa] = cr. [wè] etc.; fr. [k, g] = cr. [k', g']/[tš, dž]), ainsi que la plupart des homologues irréguliers :

ex. **cherbon** « charbon » — cf. normand, haut-breton, Manche *šerbō* « charbon » (FEW II:354)).

Au niveau sémantique, l'influence des dialectes explique plusieurs différences entre le sens du mot créole et celui de son homologue en français hexagonal :

ex. **bouké / boutjé** « fleur » — cf. picard, normand, Orne (Alençon), Loir-et-Cher (Blois), Charente-Maritime *bouquet* « fleur » (FEW XV.1:199)

ex. **boujwa** « patron » — cf. poitevin, saintongeais *bourgeois* « patron, maître » (FEW XV.2:18-19)

A part les divers parlers régionaux de France, il faut faire intervenir une autre variété de français qui a exercé une influence sur le créole; il s'agit de ce que Chaudenson appelle « le parler des îles ». ⁷⁴ Ce dernier démontre qu'à l'époque de la colonisation, les variétés de français parlées dans les différentes colonies partageaient un grand nombre de formes et d'acceptions particulières de mots français inconnues en Métropole. D'après lui, « la diffusion de [ce vocabulaire] s'explique, pour une bonne part, grâce au réseau de relations commerciales qui, au 17^e siècle, puis au 18^e, unit l'Afrique de l'Ouest, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Mascareignes et l'Inde » (1974:592). Les termes suivants

⁷³ Chaudenson (1979:43-44) fait remarquer que les engagés et colons qui ont émigré aux diverses colonies françaises provenaient en majeure partie des mêmes régions de France. Il fournit des statistiques démontrant que plus de la moitié des colons et engagés français arrivés à la Martinique entre 1640 et 1700 provenaient des provinces suivantes : Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Saintonge, Guyenne-Gascogne.

⁷⁴ v. Chaudenson (1974:591-96).

font partie selon lui de ce vocabulaire : **bitasion / bitachon** « exploitation agricole » (≠ « habitation »); **kabann** « lit » (≠ « cabane »); **pistach** « arachide » (≠ « pistache »); **kòròsòl** « esp. de fruit ».

Depuis l'époque de l'émancipation et surtout depuis la départementalisation, le français hexagonal exerce une influence importante sur le lexique créole et dans leur grande majorité, les emprunts récents ont été faits au français hexagonal.

6.3.2 L'apport amérindien⁷⁵

Nous trouvons dans le corpus un nombre non négligeable de mots empruntés aux langues amérindiennes de Guyane. Ces langues se divisent en trois groupes : le groupe karib (*galibi*, parlé sur la côte occidentale entre Iracoubo et St-Laurent-du-Maroni, et *wayana*, parlé sur le haut Maroni à la frontière surinamienne), le groupe tupi (*wayāpi* et *émerillon*, parlés sur le haut Oyapock à la frontière brésilienne) et le groupe arawak (*palikur*, parlé sur le bas Oyapock). Beaucoup d'emprunts aux langues amérindiennes représentent des termes communs aux trois groupes.

On peut diviser ces emprunts en deux groupes selon leur sens. La majorité des termes empruntés aux langues amérindiennes se rapportent aux plantes et aux animaux de la Guyane (Appendice III, Tableaux 2, 3). Le deuxième groupe comprend des termes qui se réfèrent aux techniques empruntées aux Amérindiens : la vannerie (ex. **katouri**, **kroukrou**, **pagra**), l'exploitation du manioc (ex. **kachiri**, **kwak**, **mannaré**), la navigation (ex. **ponmakari**, **takari**, **tapouy**), etc. (Appendice III, Tableau 4). L'emprunt de ces termes culturels ainsi que de techniques (ex. l'abattis (culture itinérante sur brûlis)), pratiques (ex. le **mayouri** (travail en commun)) et croyances (ex. **piay**, la magie) suggère un contact assez étroit entre les Créoles et les Amérindiens, probablement dès l'époque de l'abolition de l'esclavage.⁷⁶

6.3.3 L'apport africain

Les esclaves africains recrutés pour travailler sur les plantations guyanaises provenaient d'une aire très large de l'Afrique occidentale et centrale et parlaient une grande variété de langues différentes ayant des appartenances génétiques diverses. C'est ce qui explique le fait qu'ils dépendaient, pour l'intercommunication, de la langue de leurs maîtres. Même s'ils n'avaient pas la possibilité d'acquérir

⁷⁵ Nous ne considérons sous cette rubrique que les termes d'origine amérindienne non intégrés dans le lexique du français. En effet, le français a emprunté à ces langues, dès l'époque de la colonisation, nombre de mots dont on trouve un homologue créole (ex. « cassave » (**kasav**), « manioc » (**mangnòk**), etc.).

⁷⁶ Le récit d'un établissement de Noirs réfugiés des plantations de Guyane au 18^e siècle témoigne de l'emploi de certaines de ces techniques dès l'époque de l'esclavage (ex. cassave, cachiri, pêche à la nivrée, pagra) ainsi que de l'emploi de noms amérindiens pour des poissons (**patagay**) et des plantes (**nlkou**) (v. *Archives Nationales* (Colonies C¹⁴/20, f^o 317-21), publié dans Mirot, Sylvie, « Un document inédit sur le marronnage à la Guyane Française au XVIII^e siècle », *Revue d'Histoire des Colonies* (Paris) 41, pp. 245-56 (1954), traduction anglaise dans Price (1973:312-19)).

une connaissance profonde de cette langue en raison de la distance sociale qui existait entre maîtres et esclaves, c'était le seul matériau linguistique qu'ils avaient en commun.

Si la grande majorité du stock lexical provenait de la langue des maîtres (diverses variétés du français), certains éléments lexicaux d'origine africaine ont été conservés (Appendice III, Tableau 5). Il s'agit d'un groupe hétérogène de termes comprenant plusieurs interjections, des noms d'animaux (comparables à des espèces africaines, ex. **aganman**) et de plantes (importées d'Afrique, ex. **wang**), des noms de plats de nourriture d'origine africaine (ex. **dokonnon**) entre autres. D'après Alleyne⁷⁷, les survivances africaines dans les lexiques créoles appartiennent à une catégorie sémantique « privée », par opposition aux termes d'origine européenne qui peuvent être caractérisés comme « publiques »; il cite en particulier les thèmes de la sexualité (cf. **bonda, gogo**), et de la religion.⁷⁸

Les étymologies des mots d'origine africaine sont particulièrement difficiles à tracer, étant donné le manque de documentation des langues parlées en Afrique à l'époque de l'esclavage et de l'origine spécifique des esclaves arrivés dans les différentes colonies.⁷⁹ Il est possible qu'un certain nombre des mots que nous rangeons sous la rubrique « origine incertaine » soient en fait d'origine africaine.

6.3.4 L'apport portugais

Nous avons relevé dans notre corpus un nombre restreint de termes d'origine portugaise (Appendice III, Tableau 6). Si les circonstances précises de leur adoption ne sont pas certaines, il est clair qu'ils résultent de contacts avec le portugais du Brésil, soit directs, soit indirects (par le biais d'esclaves d'origine brésilienne importés en Guyane ou de langues créoles surinamiennes influencées par le portugais (**sranan, saramaka**)). Malgré leur petit nombre, certains de ces emprunts sont assez fréquents et représentent des éléments distinctifs par rapport aux créoles antillais : **fika, kaba, ounso**. De ces trois termes, l'un disparaît complètement des textes modernes pour être remplacé par des formes d'origine française et antillaise (**kaba** → **déja, ja**) et un deuxième se trouve concurrencé par une forme d'origine française (**ounso** → **selman**). Le troisième terme (**fika**) se maintient jusque dans les textes contemporains du corpus.

⁷⁷ Alleyne, Mervyn, « Acculturation and the cultural matrix of creolization », dans Hymes (1971:169-186) cité dans Holm (1988:82).

⁷⁸ Les termes qui semblent être à l'origine des mots **aganman** et **roro** ont des connotations religieuses : « fétiche de caméléon » et « esprit protecteur des jumeaux » (Turner (1949:46, 94)).

⁷⁹ cf. Jolivet (1982:88-89) : « Les origines des esclaves importés sont souvent mal connues; rares sont les documents précisant quant aux ethnies touchées par la traite, les proportions respectives où elles interviennent et la répartition dont elles font l'objet dans les colonies américaines.... Au problème de savoir quelle culture africaine a pu influencer la culture créole guyanaise à sa formation, il n'est pas de réponse évidente. »

6.3.5 L'apport anglais

Les quelques formes guyanaises d'origine anglaise (Appendice III, Tableau 7) ont été apportées soit par les immigrants des îles anglaises (Dominique, Sainte-Lucie, etc.), soit par le relais des créoles à base lexicale anglaise du Suriname et de la frontière guyano-surinamienne : le *sranan* (*taki-taki*) (langue parlée par les créoles du Suriname) et les langues des Noirs réfugiés (*aluku* (*boni*), *ndjuka*, *saramaka*). En effet, les Noirs réfugiés monopolisent, depuis l'époque de l'or, la navigation à l'intérieur du pays; les emprunts qu'a fait le créole à leurs parlers résultent sans doute des contacts avec les orpailleurs et ouvriers des mines d'or passagers dans les pirogues *boni*.

6.3.6 Origine incertaine et onomatopées

Sous cette rubrique, nous rangeons un certain nombre de mots pour lesquels nos recherches étymologiques ont été infructueuses (Appendice III, Tableau 9). Nous ne nous risquons pas à trancher entre formes provenant de sources externes et créations spontanées (il s'agirait surtout d'onomatopées). En effet, il est clair qu'un nombre significatif d'interjections et d'onomatopées proviennent de sources africaines.⁸⁰

6.3.7 Synthèse

Nous présentons sous forme de tableau les pourcentages de l'ensemble du vocabulaire de chaque division du corpus comprenant des formes sans homologue en français hexagonal, en les répartissant selon leur origine étymologique. La proportion du vocabulaire concernée reste très comparable (entre 0,14 et 0,19) et il est clair que cette catégorie représente toujours une partie significatrice du lexique guyanais.

⁸⁰ ex. *tow!* « pan! » < une langue africaine (cf. *twi tow* « tirer (arme à feu) »).

Termes sans homologue en français hexagonal			
Origine	1882-1902	1949-1960	années 1980
Variétés du français	0,04	0,04	0,06
Amérindien	0,04	0,04	0,05
Africain	0,01	0,01	0,01
Portugais	— ⁸¹	—	0,01
Anglais	—	—	—
Autres	—	—	—
Incertain / Onomat.	0,05	0,04	0,05
Total	0,15	0,14	0,19

⁸¹ < 0,01.

7 COMPARAISON LEXICALE AU NIVEAU SÉMANTIQUE

Notre comparaison des lexiques créole et français se fonde sur une définition du sens du mot à partir des contextes (c'est-à-dire, la somme de tous les contextes où il apparaît dans le corpus). La nature fermée de notre corpus ne nous permet pas d'aller au-delà de cette définition restreinte car nous n'avons pas accès aux sens non représentés dans le corpus. S'il nous est parfois possible de faire intervenir pour l'époque contemporaine certaines données provenant d'enquêtes et d'interviews, notre connaissance des divers usages qu'un mot a pu avoir au 19^e siècle se borne aux attestations que nous trouvons dans la littérature de cette époque.

Pour évaluer le caractère distinctif de l'élément sémantique du lexique créole par rapport au lexique français, nous avons recours à deux analyses différentes. La première prend une orientation sémasiologique, partant des paires de formes homologues pour découvrir dans quelle mesure les sens de ces mots se distinguent et dans quelle mesure ils sont identiques. L'orientation de la deuxième analyse est plutôt onomasiologique; elle part de champs lexicaux pour découvrir dans quelle mesure les termes et structures créoles qu'ils recouvrent se distinguent de ceux du français.

7.1 L'analyse des paires d'homologues

Cette analyse se fait à partir des formes créoles ayant un homologue français. Nous comparons pour chaque paire d'une part l'ensemble des sens attestés dans le corpus pour la forme créole, et d'autre part les sens énumérés dans les dictionnaires du français pour son homologue français. En effectuant notre analyse des divers contextes des mots créoles, nous cherchons à évaluer la possibilité d'une traduction littérale⁸² en français du contexte créole. Cette analyse nous indique dans quelle mesure l'emploi du mot créole peut diverger de celui de son homologue français et dans quelle mesure les emplois sont identiques. On remarquera que la notion d'homologue dépend déjà d'une similarité des sens (cf. 6.1). Il s'agit donc ici de distinguer entre l'identité des signifiés et la ressemblance sans équivalence précise.

Notre corpus étant trop important pour permettre une analyse exhaustive de ce genre, nous avons constitué un échantillon au hasard du vocabulaire de nos textes en prenant toutes les formes en [p-] de notre corpus.⁸³

Comme nous avons fait pour la comparaison des formes, nous pouvons classer les mots selon une *hiérarchie de différenciation sémantique* :

1. *sens différent(s)* : aucun des sens attestés n'est partagé avec l'homologue français

⁸² Par « traduction littérale », nous entendons une traduction qui remplace les lexies créoles par leurs homologues français, mais qui tient compte des particularités grammaticales du créole.

⁸³ Nous ne voyons aucune variable commune aux mots créoles ayant un homologue français qui puisse influencer les résultats d'une analyse de cet échantillon.

2. *sens qui se chevauchent* : certains sens sont partagés avec l'homologue français; d'autres ne le sont pas
3. *sens identiques mais contextes différents* : certains contextes lexicaux ou syntaxiques du mot créole le distinguent de son homologue français
4. *sens identiques* : tous les sens et contextes attestés pour le mot créole sont partagés avec son homologue français

Nous examinons chacune de ces catégories, en fournissant des exemples provenant de notre échantillon, les mots en [p-].⁸⁴

7.1.1 Sens différents

Nous rangeons dans cette catégorie tous les mots qui, dans une partie du corpus donnée, ne partagent aucun sens avec leur homologue français. Le tableau suivant énumère tous les termes de l'échantillon appartenant à cette catégorie.

Partie(s) du corpus	Mot créole	Homologue français	Sens dans le corpus
2	pandan	pendant	pendentif
2	parasòl	parasol	parapluie
3	pé(-la)	paix	se taire
1,2	pédri	pendrix	tinamou (esp. d'oiseau)
2	pézé	peser	se sauver
3	piès	pièce	aucun; pas du tout
2	pilon	pilon	mortier
1	pistach	pistache	cacahuète
1,2,3	pitit	petite	enfant; fruit; oisillon
3	pliyé	plier	éclater de rire
1,2	prété	prêter	emprunter

Nous pouvons classer la plupart de ces termes selon deux catégories : (1) le sens provient d'une variété dialectale ou ancienne du français (ex. **parasòl**⁸⁵, **pilon**⁸⁶); (2) le sens résulte de l'emploi

⁸⁴ L'appendice IV fournit les résultats complets de notre analyse des lexies en [p-] apparaissant dans le corpus.

⁸⁵ cf. saintongeais *parasol* « parapluie » (FEW VII:633).

d'un mot français pour une chose (animal ou plante en particulier) spécifique à la Guyane (ex. **pédri**).

7.1.2 Sens qui se chevauchent

Nous nous servons du terme *chevauchement* pour faire référence aux cas où en plus du sens partagé avec son homologue français, le mot créole apparaît avec un/des sens que l'homologue ne comporte pas. Le tableau suivant en fournit la liste complète pour les mots en [p-].

Partie(s) du corpus	Mot créole	Sens partagé avec l'homologue français	Sens non partagé(s) avec l'homologue français
1	papa	père	gros
1	papié	papier	reçu; document
1,2,3	pasé	passer	(plus)...que (comparatif); plutôt que
2,3	pat	patte	humeur [dans des locutions]
3	patajé	partager	distribuer; trancher (une question)
3	pati	partir	s'y mettre
1,2	péyi	pays	village, commune
2	piké	piquer	attraper (pêche à la ligne); s'élancer
1,3	piti	petit	jeune
1,2,3	plen	plein	couvert
1	plimen	plumer	peler
2	pliyé	plier	s'élancer
1,2,3	pran	prendre	commencer à, se mettre à (+ v.)

Les sens non partagés avec l'homologue français semblent provenir surtout de variétés dialectales ou anciennes du français, d'extensions propres au créole ou encore de calques à partir d'autres langues.⁸⁷

7.1.3 Sens identiques, contexte syntaxique ou lexical différents

Dans cette catégorie, nous avons rangé tous les mots dont les sens témoignés dans le corpus sont identiques à des sens comportés par leur homologue, mais qui se distinguent de celui-ci par les contextes où ils apparaissent.

Par *contexte syntaxique*, nous entendons d'abord la classe fonctionnelle du mot. Certains mots

⁸⁶ cf. wallon, picard, normand *pilon* « mortier » (FEW VIII:490).

⁸⁷ cf. *idé* « aider; soulever » et jamaïcain *hep* « aider; soulever » (< angl. *help*) (Cassidy et Lepage 1967:223), krio /*ɛp*/ « aider; soulever » (Fyle et Jones 1980:94); il s'agit sans doute d'un calque à partir d'une source africaine.

créoles apparaissent avec une classe fonctionnelle différente de celle de leur homologue français. Ainsi, le mot **pè** (= fr. « peur ») apparaît dans chaque partie du corpus non pas dans un contexte nominal, mais dans un contexte verbal : « avoir peur (de) ». La traduction littérale de contextes comme **nou té pè**, qui donnerait « nous étions peur » n'est pas possible. De même, le mot **pati** (= fr. « partir »), en plus de son contexte verbal, apparaît dans la troisième partie du corpus dans un contexte nominal : « départ ». Encore une fois, la traduction littérale du contexte **pati-a** (« le partir ») est impossible. Autre exemple encore, en plus de son contexte prépositionnel, le mot **pandan (pannan)** (= fr. « pendant ») est susceptible d'apparaître dans des contextes conjonctifs : « pendant que ».

En plus des grandes classes fonctionnelles (nom, verbe, adjectif, adverbe, préposition, conjonction), nous incluons les sous-classes verbales (transitif/intransitif, actif/pronominal, causatif, etc.). En effet, certains verbes créoles apparaissent dans un contexte actif avec le sens qu'a leur homologue français dans un contexte pronominal. Ainsi, dans la troisième partie du corpus, nous trouvons **promnennen** dans le sens de « se promener », alors que dans les deux parties antérieures, on trouve **promnennen so kò** (litt. « se promener »). De même, dans les parties 1 et 2 du corpus, le mot **plenn** apparaît dans le sens de « se plaindre », alors que la partie 3 présente la tournure **plenn so kò**. Le terme **pwenti**, en plus du sens « pointu » (2e partie) apparaît avec un sens causatif : « rendre pointu, façonner en pointe » (1ère et 2e parties). De même le terme **plen** apparaît dans le sens de « plein » et avec le sens causatif de « remplir ».

Par *contexte lexical*, nous entendons les mots qui apparaissent dans le contexte immédiat du terme considéré. Il s'agit de combinaisons non-prévisibles (c'est-à-dire, où le sens de chaque élément et le contexte syntaxique ne suffisent pas pour expliquer le sens du tout) et qui font donc partie de la langue et non seulement de la parole. Cette catégorie comprend d'abord les noms composés, ex. **chimen patajé** « route à deux voies » (litt. « chemin partagé »); **pongnen doré** « espèce de singe » (litt. « poignets dorés »); **pété pié** « tafia bu sec » (litt. « faire péter les pieds »). Ensuite, elle comprend les locutions figées du type V + N, ex. **péché machoran** « somnoler » (litt. « pêcher le machoiran »); **planté bannann** « faire une culbute » (litt. « planter une banane »), du type V + Prép., ex. **proché òbò** « s'approcher de » (litt. « s'approcher auprès de », et d'autres formules, ex. **fè (moun) ponn** « mettre qqn furieux » (litt. « faire pondre qqn »); **gen so lespri piti** « avoir l'esprit étroit » (litt. « avoir son esprit petit »). Cette catégorie inclut également les phrases figées, ex. **lafimen poté (li) alé** « il partit en hâte » (litt. « la fumée l'emporta »); **menm bèt, menm pwèl** « c'est du pareil au même » (litt. « la même bête, le même poil »), et les comparaisons usuelles, ex. **ronté kou oum ayra poul pran** « avoir très honte » (litt. « avoir honte comme un taïra⁸⁸ qu'une poule aurait pris »).

7.1.4 Sens et contexte identiques

Pour cette catégorie, nous avons posé deux critères. D'abord, ces mots ont, dans chacun des contextes où ils apparaissent dans le corpus, un sens qu'a leur homologue français. Deuxièmement, les

⁸⁸ Carnivore de petite taille apparenté à la belette (Mustélidé).

contextes syntaxiques et lexicaux où ils apparaissent sont identiques à ceux où peuvent apparaître leur homologue français. Par exemple, dans la première partie du corpus, le mot **pat** (= fr. « patte ») apparaît dans les contextes suivants :

chat kouché lasou so pat (SQ 31) « le chat [était] couché sur ses pattes »

li lonjé so pat (SQ 33) « [le chat] allongea sa patte »

zwit blésé tout so pat (SQ 63) « les huîtres avaient blessé les pattes [du chien-crabier] »

gadé kouman li ka lèvé so pat laro sièl (PA 156) « vois comme [la mante religieuse] lève sa patte vers le ciel »

Dans chacun de ces contextes, le mot **pat** a le sens de « chez l'animal, membre ou appendice qui supporte le corps, sert à la marche » (*Petit Robert*, à la vedette « patte »). D'autre part, il n'apparaît jamais dans un contexte syntaxique ou lexical où le mot français ne peut apparaître.

Nous avons inclus dans cette catégorie quelques mots créoles dont le sens équivaut à l'un des sens de leur homologue français mais pas à d'autres. Par exemple, dans la partie ancienne du corpus, on trouve le mot **patron** dans le seul sens de « patron dans une barque », alors que c'est le mot **boujwa** qui a le sens plus général de « patron ». Dans les trois parties du corpus, le mot **pésonn** apparaît avec les sens négatif de « personne » : « aucun être humain ». Cependant, dans le sens positif de « être humain », on trouve toujours le mot **moun**.

7.1.5 Synthèse

Dans le tableau suivant, nous résumons pour chaque partie du corpus les pourcentages des différentes catégories de la hiérarchie de différenciation sémantique.

		Mots en [p-] ayant un homologue en français standard		
		1882-1902	1949-1960	années 1980
sens et contextes identiques (1.4)		0,70	0,76	0,65
différence(s) de sens et/ou de contextes	contextes différents (1.3)	0,23	0,18	0,22
	chevauchement des sens (1.2)	0,04	0,03	0,08
	sens différent (1.1)	0,03	0,03	0,04
	total	0,30	0,24	0,34

Si l'on veut extrapoler les résultats de cette analyse au lexique global du créole, il faut d'abord tenir compte de la nature d'un corpus clos. Nous pouvons dégager certaines distortions qui résulteront des particularités d'un tel corpus. Le taux réel dans le lexique créole de mots ne partageant aucun sens avec leur homologue français (1.1) pourrait être moins élevé que celui que nous avons calculé pour les trois parties de notre corpus. En effet, un corpus clos peut par hasard ne pas attester un sens partagé avec le français, comme c'est sans doute le cas pour *pézé* (« peser ») dans la deuxième partie du corpus et *pliyé* (« plier ») dans la troisième partie.

A la différence de ce que nous avons fait remarquer pour la catégorie (1.1), les taux de mots appartenant aux catégories (1.2) et (1.3) dans le lexique entier de la langue seraient probablement plus élevés que ceux que nous avons calculés pour les trois parties du corpus. Le corpus clos n'atteste sans doute pas, d'une part, certains sens et contextes non partagés avec les homologues français pour des termes classés ici comme identiques (1.4) et d'autre part, certains sens partagés avec les homologues français pour des termes classés ici comme différents (1.1).

La plupart des mots créoles ayant un homologue français sont identiques à ces homologues au niveau sémantique (aux environs de 0,65—0,75). Parmi les mots qui se distinguent de leur homologue français (une minorité non-négligeable), le plus grand nombre partage au moins un sens avec cet homologue, mais ils sont différenciés soit par les contextes syntaxiques ou lexicaux où ils sont susceptibles d'apparaître, soit par d'autres sens que l'homologue français ne partage pas.

Du point de vue diachronique, nous n'observons pas de changements significatifs quant aux taux d'homologues à sens ou fonctionnement identiques et d'homologues à sens ou fonctionnement différents. Le vocabulaire des textes contemporains se distingue sur ce plan du français au même degré que le vocabulaire des textes anciens.

7.2 L'analyse des champs lexicaux

La deuxième analyse s'opère en sens inverse de la première : nous partons d'un champ lexical en répertoriant les lexies et locutions créoles attestées dans le corpus, et les lexies et locutions françaises (enregistrées dans les dictionnaires) qui y appartiennent. Ensuite, nous comparons la structure du champ dans chaque lexique pour découvrir dans quelle mesure il y a convergence ou divergence entre les deux structures.

Par *champ lexical*, nous entendons un groupe de lexies dont les signifiés ont un rapport particulier les uns par rapport aux autres et qui s'organisent de façon hiérarchique en une structure lexicale (cf. 2.3). Le rapport entre les lexies appartenant à un même champ lexical consiste dans le fait de comporter un sème ou des sèmes commun(s).

En choisissant les champs lexicaux à traiter, nous avons été contraint par la nature close du corpus ainsi que par la nature disparate des textes. Nos trois analyses portent donc sur des champs lexicaux bien représentés dans plusieurs textes du corpus : « l'heure », « l'arbre » et « l'enfant ».

7.2.1 Le champ lexical de « l'heure »

Le premier champ lexical que nous abordons, celui de « l'heure », présente le plus de parallèles entre les structures créole et française, au point où nous pouvons les résumer sur un même tableau. Sur l'axe vertical, nous ordonnons les termes selon le déroulement du temps; sur l'axe horizontal, nous passons des termes les plus généraux aux termes les plus spécifiques. Dans chaque case, nous donnons le(s) terme(s) créole(s) à gauche et le(s) terme(s) français à droite.

jou	jour	bon- manten	matin	jou [té] pròch pou vini (1) jou ka vini (2) anvan jou (1,2) divan/douvan jou (3)	à l'aube avant l'aurore
				solé lèvé (1) jou kasé/louvri (2) o pipiri chantan (2,3) lòrò (2)	au lever du soleil le jour apparaît/ se lève/naît/point/monte au chant du coq à l'aurore
				gran bonmanten (1,2)	de grand/bon matin
				li jou (2) gran jou (1,2,3) soléy-a déjà rot (3)	il fait jour grand/plein jour le soleil est déjà haut
				a midi (1,3) kou midi sonnen (2)	à midi comme midi sonnait
		(l)aprè- midi	après- midi	li midi pasé (1)	il est midi passé
lannwit	nuit	aswè	soir	lannwit pròch tonbé (2)	la nuit (va) tombe(r)
				aswè rivé (1,2) lannwit rivé (2,3) soléy ka kouché (3) (pi)ti vrivri/frifri soukou (1,3) soukou ka tonbé (3) soukou vini (2)	à la nuit tombée au coucher du soleil au crépuscule/à la brune à la tombée de la nuit la nuit venue
				li soukou (2)	il fait nuit
				minwi (1,2,3) dipi minwi sonnen (1) an mitan lannwit (2)	minuit depuis que minuit a sonné au milieu de la nuit

Dans les deux premières colonnes, les termes créoles sont tous des homologues des termes français⁸⁹ et fonctionnent de façon presque identique dans le corpus. Dans la troisième colonne, en revanche, le parallélisme entre créole et français devient moins fort. Bien que les deux langues possèdent les ressources lexicales pour exprimer les mêmes étapes dans le déroulement d'une journée, leurs manières

⁸⁹ On note pourtant que **bonmanten** correspond formellement à « bon matin » qui a un sens différent en français, ce sens étant par ailleurs marqué en créole par **gran bonmanten**.

de les exprimer ne sont souvent pas équivalentes.

Comme nous l'avons remarqué par suite de notre analyse des paires d'homologues, c'est au niveau des locutions que le créole se distingue le plus du français. En effet, si certaines des locutions se rapportant à « l'heure » peuvent être traduites littéralement en français (ex. **gran jou** « grand jour », **midi sonnen** « midi sonné », **an mitan lannwit** « au milieu de la nuit »), dans d'autres cas, une telle traduction est impossible. Ainsi, tandis qu'en français, le jour *apparaît, se lève, naît, point, monte*, en créole il « casse » (**kasé**) ou « s'ouvre » (**louvri**). On ne peut pas rendre les expressions **anvan / divan jou**⁹⁰ par « avant le jour », « devant le jour »; l'équivalent français serait plutôt *à l'aube*. D'autre part, le terme **soukou** « obscurité », sans homologue français, fait partie de plusieurs de ces locutions.

Nous voyons donc que malgré l'équivalence qui existe entre les termes de base du champ lexical de « l'heure », les termes plus spécifiques prennent souvent la forme de locutions non équivalentes. Sur le plan diachronique, ces locutions restent aussi nombreuses dans les textes modernes que dans les textes anciens. La structure du champ lexical des deux langues est pourtant très comparable, voire identique.

7.2.2 Le champ lexical « arbre »

Le champ lexical de « l'arbre », assez bien représenté dans la plupart des textes du corpus, a une importance particulière dans le contexte guyanais; en effet la forêt amazonienne représente l'élément primordial du milieu naturel de la région. Les noms de centaines d'espèces d'arbres et de palmiers constituent une partie considérable du lexique créole.

Les résultats de notre analyse des noms désignant l'arbre et ses parties indiquent que ce champ lexical créole correspond à celui du français à quelques exceptions près. Dans la liste suivante, les termes français ne semblent pas différer, quant à leur fonctionnement, de leurs équivalents créoles, selon leurs attestations dans le corpus.

bouké, flèr	=	<i>fleur</i>
féy	=	<i>feuille</i>
lapo	=	<i>écorce</i>
kò, tron	=	<i>tronc</i>
rasin	=	<i>racine</i>
tèt	=	<i>faîte, cime, tête</i>

On note, néanmoins, que parmi les termes créoles, nous trouvons trois termes dont

⁹⁰ Les locutions **divan/douvan jou** et **o pipiri chantan** représentent des emprunts ou calques d'origine antillaise. Cette dernière doit provenir d'une variété régionale du français, puisque l'emploi de **o** et du gérondif en **-an** ne sont pas propres au créole. Le « pipiri » est une espèce d'oiseau antillais, inconnue en Guyane.

l'homologue français a un sens différent : **bouké** (= « bouquet »); **lapo** (= « (la) peau »); **kò** (= « corps »). Deux de ces termes sont concurrencés par des termes équivalents aux termes français, tant sur le plan sémantique que sur le plan formel : **flèr** (= « fleur »); **tron** (= « tronc »).⁹¹

A cette liste, il convient d'ajouter un terme qui ne semble pas avoir d'équivalent en français standard : **rakaba**. Il désigne les grands « contreforts » que l'on trouve à la base de certains arbres tropicaux. En français régional, la forme empruntée *arcaba* sert à le traduire.

A la différence du français, le créole possède un terme général, **bwa**, dont nous résumons les sens dans le tableau suivant.

	créole	français	
matière	bwa	<i>bois</i>	
nom d'espèce		pié- / Ø	<i>-ier</i> / Ø
plante globale		pié(-bwa)	<i>arbre</i>
ramification		branch	<i>branche</i>

Le terme a d'abord un sens partagé avec le français *bois* : « matière ligneuse (utilisée pour l'alimentation du feu, la construction, etc...) ». ⁹² Deuxièmement, il sert pour la formation de noms composés désignant des espèces particulières. Dans ce rôle, il se distingue de **pié-** en ce que ce dernier se combine le plus souvent avec le nom d'un produit de l'arbre (fruit, etc.), tandis que **bwa-** apparaît d'habitude suivi d'un mot qualificatif. Ainsi, nous trouvons d'une part **pié-mang** « manguiier », **pié-koton** « cotonnier », et d'autre part **bwa-kannon** (espèce au tronc creux comme le fût d'un canon), **bwa-pagay** (espèce dont le bois sert à la fabrication des pagaies). L'élément **pié-** apparaît également de façon facultative devant le nom d'une espèce pour désigner un arbre individuel; ainsi, on trouve indifféremment **oun fronmajé** et **oun pié-fronmajé** (« un fromager »).

Ensuite, le terme **bwa** peut désigner l'arbre entier. Dans ce sens, on le trouve souvent précédé de l'élément **pié-**. En revanche, le corpus n'atteste aucun homologue du français *arbre*.⁹³

Enfin, le terme apparaît dans certains contextes où il désigne les ramifications de l'arbre et fonctionne comme synonyme de **branch**.

⁹¹ Nous pouvons affirmer d'après nos données de terrain, d'une part que le troisième terme se trouve également concurrencé par des formes homologues au français « écorce » : (**lékors**, **kors**) et d'autre part que les trois formes à sens distinctif par rapport à leurs homologues français (**bouké**, **kò**, **lapo**) restent toujours courants au moins dans le créole des communes.

⁹² Il partage aussi, dans certains contextes (cf. par ex. **gran bwa** « forêt primaire »), l'autre sens principal de *bois* : celui de « espace de terrain couvert d'arbres », bien que l'équivalent courant de ce terme soit **danbwa**.

⁹³ Nous avons relevé à Mana les formes **zab** et **zarb** qui ne semblent pas être très répandues.

Pour désigner le fruit de l'arbre, le corpus atteste trois termes qui se différencient selon le sème « ± cultivé ».

	créole	français
+ cultivé	fri	<i>fruit (cultivé, sauvage)</i>
± cultivé	pitit	
- cultivé	greenn(-bwa)	

Le terme neutre, **pitit**, désigne également, on le verra, l'enfant (cf. 7.2.3). Les fruits sauvages, souvent peu charnus, sont désignés par un terme qui porte aussi le sens de « graine ». L'homologue du français *fruit* est restreint aux fruits d'arbres cultivés. Il s'applique également, dans un contexte dans Parépou, à l'arbre fruitier entier.

Malgré les parallèles entre ces champs lexicaux créole et français, notre analyse a dégagé certaines différences. D'une part, le créole divise de façon légèrement différente l'espace sémantique (cf. le sème « ± cultivé » absent du système français). D'autre part, le créole fait preuve d'une certaine économie qui se manifeste dans l'étendue sémantique de plusieurs termes : **bwa** (« bois; arbre; -ier; branche »); **pié** (« pied; arbre, -ier »), **kò** (« corps; tronc »); **lapo** (« peau; écorce »); **tèt** (« tête; sommet; cime »); **pitit** (« enfant; fruit »); **greenn** (« graine; fruit sauvage »); **fri** (« fruit cultivé; arbre fruitier cultivé »). La plupart de ces différences son bien attestées dans les textes modernes comme dans les textes anciens.

7.2.3 Le champ lexical « enfant »

En créole comme en français, le champ lexical de « l'enfant » est caractérisé par trois sèmes principaux : « âge entre la naissance et l'adolescence », « filiation » et « sexe ». Mais la manière dont ces sèmes sont distribués parmi les mots appartenant à ce champ lexical n'est pas identique dans les deux langues. Nous présentons sous forme de tableaux la structure de ce champ en français et en créole.

français :

	âge jusqu'à l'adolescence	filiation
commun	<i>enfant</i>	
sexe masc.	<i>(petit) garçon, garçonnet</i>	<i>fils</i>
sexe fém.	<i>petite fille, fillette</i>	<i>fille</i>

créole :

	âge jusqu'à l'adolescence	filiation
commun	ti-moun	pitit
sexe masc.	ti-garson, ti-bonnonm	garson
sexe fém.	ti-fi	

Il ressort de ces tableaux qu'au niveau du terme commun quant au sexe, tandis que le français ne dispose que d'un seul terme s'appliquant et à « l'âge enfantin » et à la « filiation », le créole dispose de deux termes différenciés par ces deux sèmes : **ti-moun** ~ **pitit**.⁹⁴

Pour les termes où le sexe est spécifié, la situation est plus complexe. Le français distingue nettement entre *garçon* (« âge enfantin ») et *fil*s (« filiation »). Au niveau du terme féminin, en revanche, la distinction entre *petite fille* / *fillette* et *fille* est moins étanche; le mot *fille* peut porter le sème de « âge enfantin ».⁹⁵ De même, en créole, le terme **garson**, comportant le plus souvent le seul sème de « filiation », apparaît parfois aussi avec le sème de « âge enfantin ». Nous représentons cette perméabilité entre les cases des tableaux par un pointillé. Le terme **ti-fi**, comme *enfant*, sert indifféremment dans les deux sens.

Sous la rubrique du sème « âge enfantin », le français distingue certaines sous-catégories : *nouveau-né*, *bébé*, *nourrisson*, etc. De telles distinctions ne sont pas attestées dans notre corpus pour le créole; selon le contexte, le terme **ti-moun** peut être traduit soit par *bébé*, soit par *enfant*.⁹⁶ De même au niveau stylistique, le français manifeste une richesse absente du créole. En effet, à côté du mot *enfant*, le français dispose de toute une liste de synonymes familiers (cf. *gamin*, *gosse*, *môme*...) et populaires (cf. *chiard*, *mo:ingue*, *moutard*...) (cf. le *Petit Robert*). Cette variation ne semble exister en créole qu'au niveau des termes masculins : à côté de **(ti-)garson** (parties 1 et 2 du corpus) et **ti-bonnonm** (2, 3), on trouve **ti-boug** (3), qui paraît être familier⁹⁷, à valeur plutôt péjorative et employé surtout pour des adolescents.

Les termes créoles font preuve d'un degré de motivation plus élevé que les termes français,

⁹⁴ Le terme **ti-moun** peut dans certains contextes comporter le sème « filiation » mais ce sème reste moins central que celui d'« âge ».

⁹⁵ Dans ce sens, elle a une nuance familière, d'après le *Petit Robert*.

⁹⁶ Le terme **(ti-)gnongnon**, attesté dans PA et ST seulement, semble avoir le sens de « petit enfant ».

⁹⁷ Dans Stephenson, le terme n'est attesté que dans la bouche des personnages masculins, dont le langage est caractérisé par un style plus familier.

grâce à l'élément commun **ti**.⁹⁸ Cet élément apparaît également dans un grand nombre d'autres expressions dans le sens de « âge enfantin » : **piti konpangnen** « jeune ami », **ti endjen** « enfant amérindien », etc. Il sert également pour les jeunes animaux : **piti zozo** « oisillon, jeune oiseau », **ti chien** « chiot ». L'élément **ti** fonctionne aussi sur l'axe de « l'âge des êtres humains » avec d'autres termes :

ti « âge enfantin » — **gran** « âge adulte » — **gran, vié** « âge sénescence », d'où :

ti-moun « enfant » — **gran-moun** « adulte » — **gran-moun, vié-moun** « vieillard »

En français, les éléments *petit, -et(te)* fonctionnent tantôt pour spécifier l'âge (cf. *garçon ~ garçonnet, petit garçon*), tantôt pour distinguer entre les sèmes « âge » et « filiation » (cf. *fille ~ fillette, petite fille*).

Le champ lexical de « l'enfant » démontre comment, avec des éléments qui ont tous des homologues français, le créole divise de façon différente l'espace sémantique. Par rapport aux homologues français, le créole généralise l'emploi de certains éléments (ex. **ti**), et spécialise celui d'autres (ex. **piti**).

Du point de vue diachronique, les quelques changements que le corpus nous permet d'observer dans ce champ lexical n'affectent pas sa structuration sémantique. Ils concernent plutôt l'introduction de termes nouveaux (**ti-bonnonm, ti-boug**) qui comportent les mêmes traits sémantiques qu'un terme existant dès le 19^e siècle (**((pi)ti-garson**).

7.2.4 Synthèse

Les champs lexicaux dont nous avons fait l'analyse illustrent des degrés de parallélisme différents entre le créole et le français. Tandis que le champ de « l'heure » en créole présente une structure qui s'assimile plus ou moins exactement à celle du français, les champs de « l'arbre » et de « l'enfant » comportent des structures distinctives par rapport au français. En plus, dans ces derniers champs, on observe l'absence en créole d'homologues de mots français centraux (*arbre, enfant, fils*). À leur place, le créole se sert de termes plus analytiques (cf. **ti-moun, pié-bwa**) ou plus généraux (cf. **bwa, garson**).

Sur le plan diachronique, les données fournies par notre corpus n'indiquent aucune restructuration du lexique créole sur le modèle du français, quant à ces champs lexicaux. L'opposition **ti-moun ~ pitit**, l'étendue sémantique de **bwa**, le fonctionnement de **pié-** sont aussi bien attestés dans les textes modernes que dans les textes anciens. En plus, les textes modernes n'introduisent pas les homologues des mots français tels que *arbre, enfant, fils*.

⁹⁸ Cet élément apparaît sous la forme **piti**, systématiquement dans les textes anciens et rarement dans les textes modernes. Cependant, en fonction attributive, cette forme **piti** subsiste jusqu'à l'époque contemporaine.

7.3 La comparaison au niveau sémantique : conclusion

Nos deux types d'analyse sémantique du vocabulaire de notre corpus montrent qu'il existe entre les lexiques créole et français un grand degré de correspondance tant sur le plan des sens des mots que sur le plan de la structuration des champs lexicaux. Néanmoins, les différences que nous avons pu dégager sont significatives. L'un des éléments les plus importants distinguant les mots créoles de leur homologue français concerne leur syntagmatique, c'est-à-dire, leur combinaison en composés et locutions. En outre, certains champs lexicaux s'organisent de façon différente de leurs équivalents français. Ces différences subsistent en grande mesure jusqu'à l'époque contemporaine. Le corpus n'atteste donc pas, sur le plan sémantique, une divergence sensible du lexique guyanais contemporain par rapport à celui de la fin du 19^e siècle.

8 CONCLUSION

8.1 La spécificité lexicale du créole guyanais

Les résultats de nos deux types d'analyse démontrent clairement que même si le guyanais appartient au groupe des créoles à base lexicale française, son lexique se distingue néanmoins sensiblement de celui du français. Sur le plan formel, une proportion non négligeable (entre 0,14 et 0,19) du lexique n'a pas d'homologue en français hexagonal. Parmi les autres lexèmes, la plupart se distinguent de leur homologue français par leur forme et/ou par leur sens ou leur fonctionnement. De plus, il existe dans le lexique guyanais des structures sémantiques qui ne sont pas assimilables à des structures correspondantes en français.

8.2 Continuité ou divergence ?

Notre analyse du corpus sur l'axe diachronique a fait ressortir plusieurs changements dans le lexique guyanais. Cette évolution concerne surtout les formes ayant un homologue français. En analysant les différentes formules de correspondance, nous en avons trouvé plusieurs qui manifestent des séries de changements formels depuis la fin du 19^e siècle (ex. introduction du [r] pré-consonantique; remplacement par [i] du [u] correspondant au [ü] français). Parmi les mots sans homologue français, certains sont remplacés ou concurrencés par d'autres formes introduites récemment (ex. **kaba** → (dé)ja « déjà », **ounso** → **ounso/selman** « seulement »).

Bien que nous ayons pu dégager l'évidence d'une certaine divergence du créole contemporain par rapport à celui du 19^e siècle, notre analyse montre que d'autres aspects du lexique font preuve d'une continuité parallèle à celle que Fauquenoy (1986) a décrite pour la phonologie et la grammaire. Certaines formules de correspondance restent très stables à travers le corpus (ex. voyelles nasales finales, aphérèse). De plus, la proportion de mots sans homologue français augmente dans les textes contemporains par rapport aux textes anciens. Sur le plan sémantique, nous n'avons pas trouvé la preuve d'une divergence significative dans les textes contemporains par rapport aux textes anciens. Enfin, du point de vue statistique, le taux de mots créoles manifestant des différences de sens ou d'emploi par rapport à leur homologue français reste comparable à travers le corpus.⁹⁹

8.3 La direction des changements

Les changements que nous avons pu dégager à partir des textes du corpus ne manifestent pas une évolution indépendante de la part du créole guyanais. Il est clair que deux modèles externes exercent actuellement une influence sur le lexique guyanais : le français hexagonal et le créole

⁹⁹ Malheureusement, la nature du corpus ne nous a pas permis de vérifier le maintien des sens et emplois des mots individuels des textes anciens. De telles vérifications feraient un sujet intéressant pour de futures enquêtes de terrain.

antillais. Ces deux modèles ont un rapport particulier avec le créole guyanais, non seulement du point de vue sociolinguistique du contact de langues, mais aussi du point de vue linguistique, puisque la majorité des mots créoles (guyanais et antillais) ont des homologues en français.

Entre ces deux modèles, c'est le français qui exerce le plus d'influence sur le lexique guyanais, comme nous l'avons démontré de façon statistique (v. 6.2.11). Néanmoins, si l'on compare les textes des années 1950 avec les textes contemporains, le taux de formes antillanisées s'élève considérablement. Ceci paraît indiquer une augmentation du degré d'acceptation de l'emprunt antillais.

Dans l'imaginaire linguistique, le créole guyanais est défini par rapport à ces deux modèles externes. En effet, dans les résultats de l'enquête de Fauquenoy auprès de jeunes Cayennais (1980:93, 1983:29), les deux réponses les plus fréquentes à la question « qu'est-ce que c'est que bien parler créole ? » sont les suivantes : (1) ne pas mélanger le vrai créole avec le français; (2) ne pas y mêler des formes antillaises. De même que les Canadiens définissent le plus souvent leur identité par le fait de ne pas être Américains, les Guyanais définissent leur langue, au premier chef, par le fait de ne pas être du français ni de l'antillais. Cette manière de définir le créole guyanais indique une insécurité linguistique et reflète sans doute une prise de conscience de l'importance de la pression exercée par ces influences externes.

En interprétant les résultats de notre analyse, il ne faut pas oublier que le créole de textes écrits n'est pas représentatif du créole parlé par le créolophone moyen au même titre qu'un corpus strictement oral. En effet, ces textes sont le résultat d'un effort délibéré pour écrire en créole (et non pas en français) et ils représentent donc le créole à son niveau le plus conscient. C'est pourquoi, même si l'analyse de notre corpus semble avoir manifesté une stabilité relative, il appert que le créole parlé spontané, surtout la variété urbaine, subit de façon plus aiguë les pressions du français et de l'antillais (cf. Fauquenoy (1983:37-38)).

8.4 Implications de ces tendances pour la réflexion concernant la promotion du créole

Si l'on considère la situation actuelle du créole guyanais, on peut poser trois types de développement possibles¹⁰⁰ : (1) la disparition progressive du créole au profit du français, suite à un processus de francisation graduelle; (2) le maintien d'une série de mésolectes sur un continuum créole—français fortement influencé par l'antillais; (3) le maintien d'un créole guyanais distinct par rapport au français et à l'antillais. Les résultats de notre analyse ne nous permettent pas de trancher entre ces trois possibilités car ils révèlent, d'une part, la francisation et l'antillanisation, à des degrés différents, du lexique guyanais et d'autre part, ils montrent un degré considérable de maintien des particularités lexicales du guyanais. Cependant, le caractère instable du bilinguisme guyanais—français rend peu probable la possibilité du maintien d'un créole guyanais distinctif (option 3). Pour que le français ne fasse pas d'incursions plus importantes dans le lexique guyanais, les créolophones de Guyane seront obligés de prendre des mesures actives pour sa conservation à l'instar de ce qui se fait

¹⁰⁰ cf. la typologie proposée par DeCamp (1971:349).

actuellement en Martinique dans le cercle des littéraires comme Confiant et Chamoiseau et au GEREC (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone) dirigé par Jean Bernabé (cf. Bernabé, Chamoiseau et Confiant (1989)).

Une discussion détaillée des problèmes de l'aménagement linguistique en Guyane dépasse le cadre de notre exposé¹⁰¹ mais nous voudrions toutefois proposer quatre directions possibles qui viseraient à promouvoir et à stabiliser le créole guyanais : (1) l'introduction du créole à l'école; (2) l'établissement d'une norme du créole guyanais; (3) la promotion d'une littérature guyanaise; (4) l'aménagement lexical.

8.4.1 Le créole à l'école

Jusqu'à présent, l'introduction du créole à l'école (à la fois comme objet d'études et comme médium d'enseignement) est un sujet de controverses en Guyane et il n'y a que des expériences pilotes en la matière. Bien qu'un grand nombre d'enfants créolophones éprouvent des difficultés énormes face à l'éducation primaire dans la langue officielle, l'attitude courante veut que l'emploi du créole à l'école nuise à l'apprentissage du français, clé de la promotion sociale (cf. Fauquenoy (1983:23-24)). Cependant, l'enseignement du français et du créole comme deux langues à part avec deux codes écrits différents est perçu dans le cercle des créolistes comme un outil pédagogique pertinent susceptible de renforcer les divergences entre les deux langues et de rendre possible à la fois l'amélioration de l'apprentissage du français et l'affermissement de la spécificité des divers créoles (cf. Valdman (1978:357-358)).

8.4.2 L'établissement d'une norme

L'une des nécessités préalables à l'introduction du créole à l'école serait l'établissement d'une norme. Les enquêtes de Fauquenoy (1980:93, 1983:29) indiquent l'existence d'un consensus sur ce que l'on considère en Guyane comme du « bon créole », qui pourrait fournir une base pour l'établissement d'une telle norme. Les personnes interrogées placent le « bon créole » au niveau rural (on distingue en particulier la commune de Sinnamary (1979:7)), surtout chez les personnes âgées. Cette variété est considérée, à juste titre, comme celle qui conserve le mieux le caractère distinctif du guyanais. Même les créolophones urbains s'accordent pour considérer cette variété rurale comme la plus authentiquement guyanaise, comme « du meilleur créole ».

8.4.3 Une littérature créole

La littérature représente un autre agent de stabilisation des langues car elle permet la conservation d'éléments de la langue qui risqueraient autrement de disparaître. Pour maintenir la

¹⁰¹ cf. la discussion générale en 3.4.

spécificité du créole guyanais, il serait indispensable de promouvoir la création d'une littérature variée et abordable par tous les Guyanais et non pas seulement par l'élite intellectuelle. Les trois textes contemporains de notre corpus représentent déjà une première étape dans ce sens, en adoptant tous une orthographe différenciatrice par rapport au français, en privilégiant les termes spécifiquement guyanais, qu'ils soient ruraux ou archaïques et en abordant des thèmes qui mettent en valeur les particularités de la culture et de la société guyanaises.

8.4.4 L'aménagement lexical

L'aménagement linguistique serait particulièrement crucial sur le plan lexical. En effet, la pauvreté de l'appareil dérivationnel et de la créativité lexicale en guyanais (cf. Fauquenoy (1986:123); Bull (1989:193-194)) expose son lexique à la domination du français, de sorte que la quasi totalité des emprunts contemporains proviennent du français.

L'analyse de notre corpus met en valeur que le créole guyanais possède une richesse lexicale que l'on pourrait exploiter d'avantage, par deux types de procédés :

- (1) le remplacement des variantes francisées par les formes existantes spécifiquement guyanaises

Pour illustrer ce procédé, nous avons dressé à titre d'exemple une courte liste de termes francisés apparaissant dans le texte de Stephenson et pour lesquels nous proposons des alternatives plus spécifiquement guyanaises par rapport au français. Ces alternatives proviennent toutes du matériau fourni par le corpus :

Stephenson	alternative proposée	sens
danjéré	(ki) gen danjé	(être) dangereux
difisil	rèd	difficile
ensisté	tjenbé	insister
lesklav	katib	esclave
né	fèt	naître
raproché	(fè) proché	rapprocher
réfléchi	kalkilé	réfléchir

- (2) l'introduction de néologismes représentant (a) des sens nouveaux pour des formes déjà existantes; (b) des composés / locutions et mots dérivés nouveaux

	Stephenson	alternative proposée	sens
(a)	koulis	zèl (téyat) (litt. <i>aile</i>)	<i>coulisse</i>
	plato	tab (téyat) (litt. <i>table</i>)	<i>plateau</i> (théâtre)
	prodiktèr	fèzò (litt. <i>faiseur de...</i>)	<i>producteur</i>
	touris	van-mennen (litt. <i>étranger</i>)	<i>touriste</i>
(b)	dirijé	*patronnen ¹⁰² (analogie avec les verbes en -é/en)	<i>diriger</i>
	kiltivatèr	*moun-plantaj (cf. les composés en moun-)	<i>cultivateur</i>
	kopérativ	*konvwè-travay	<i>coopérative</i>
	popilasion	*moun-péyi	<i>population</i>
	spektatèr	*gadèr téyat (cf. les noms d'agents en -èr)	<i>spectateur</i>

Dans la littérature contemporaine, on voit déjà l'emploi de quelques néologismes de type (a) (ex. **bi** « acte » (pièce de théâtre) (ST)) et de type (b) (ex. **bay-divan** « avant-propos » (BW)). D'autres auteurs créolophones ont exploré les possibilités de la néologie créole; par exemple, Confiant, dans ses romans en martiniquais a fait un effort pour créer des termes spécifiquement créoles (cf. Confiant (1986)). Parmi les linguistes créolophones, certains font des efforts pour favoriser l'adoption de néologismes divergents par rapport au français (cf. Bernabé (1977b)).

Notre analyse montre que le lexique guyanais n'a pas encore perdu sa spécificité au point de rendre impossible l'aménagement et la conservation de son caractère distinctif. Mais ceci ne pourra être possible qu'à travers la promotion de la langue prise globalement. Or, l'effort de quelques auteurs et intellectuels ne peut suffire pour réaliser un tel projet. La condition essentielle pour la conservation de l'identité spécifique du créole est sa revalorisation au sein de la communauté guyanaise. Tant que le créole sera minoré et dévalorisé, qu'il sera considéré comme une entrave à la promotion sociale, il n'aura aucune possibilité de se maintenir. Cependant, la situation actuelle suggère la possibilité d'un changement dans les attitudes des Guyanais envers le créole comme le remarque Fauquenoy (1990:65) :

Aujourd'hui, plus la francisation de la Guyane semble se concrétiser, plus le besoin de retourner au créole et aux valeurs qu'il représente se fait sentir. Le refus de la

¹⁰² Les astérisques désignent des composés ou dérivés non attestés mais respectant les structures de la langue.

francisation qui se manifeste de plus en plus ouvertement en Guyane — on n'a jamais tant entendu parler créole à Cayenne que cette dernière décennie — traduit, en fait, le besoin d'affirmer une identité culturelle spécifique.

Reste à voir si ce vœu se traduira en une revalorisation du créole guyanais et en une politique favorisant sa conservation et promotion.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Lucien, *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen : essai d'hybridologie linguistique*, Paris : Maisonneuve, 1883.
- Alleyne, Mervyn, *Comparative Afro-American*, Ann Arbor : Karoma, 1980.
- Alleyne, Mervyn et Garvin, Paul, « Les langues créoles à la lumière de la théorie des langues standard », dans *Études créoles* 3-1, 1980, pp. 54-68.
- Bernabé, Jean, « Proposition pour un code orthographique intégré des créoles à base lexicale française », dans *Espace Créole* 1, 1977 (a), pp. 25-57.
- Bernabé, Jean, « Recherche sur le créole spécifique : la désignation des parties du corps humain », *Espace créole* 2, 1977 (b), pp. 13-38.
- Bernabé, Jean, « Problèmes et perspectives de la description des créoles à base lexicale française », *Études créoles* 1, 1978, pp. 91-108.
- Bernabé, Jean, Chamoiseau, P. et Confiant, Raphaël, *Eloge de la créolité*, Paris : Gallimard et Presses Universitaires Créoles, 1989.
- Bickerton, Derek, *Dynamics of a Creole System*, Cambridge : Cambridge University Press, 1975.
- Bickerton, Derek, « Pidginization and Creolization : Language Acquisition and Language Universals », dans Valdman (1977), pp. 49-69.
- Bickerton, Derek, *Roots of Language*, Ann Arbor : Karoma, 1981.
- Bull, P. Aaron, « La création et la polyvalence lexicales dans le créole guyanais d'*Atipa* », dans Fauquenoy (1989), pp. 183-194.
- Byrne, Francis et Huebner, Thom (dir.), *Development and Structures of Creole Languages*, Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins, 1991.
- Carayol, Michel *et al.*, *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, Paris : CNRS, 1985.
- Carrington, Lawrence D., *St. Lucian Creole : A Descriptive Analysis of its Phonology and Morpho-Syntax*, Hamburg : Helmut Buske, 1984.
- Cassidy, F. G. et LePage, Robert, *Dictionary of Jamaican English*, Cambridge : Cambridge University Press, 1967.
- Chaudenson, Robert, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris : CNRS, 1974.
- Chaudenson, Robert, « Créole et langage enfantin : phylogenèse et ontogenèse », *Langue française* 37, 1978, pp. 76-90.

- Chaudenson, Robert, *Les créoles français*, Paris : Fernand Nathan, 1979.
- Chaudenson, Robert, « Pour un aménagement linguistique intégré : le cas de la graphie des créoles français », dans *Etudes Créoles*, 10-2, 1987, pp. 143-158.
- Chaudenson, Robert et Carayol, M., « A Study in the Implicational Analysis of a Linguistic Continuum : French — Creole », *Journal of Creole Studies*, 1976, pp. 179-218.
- Chiss, Jean-Louis *et al.*, *Linguistique française : initiation à la problématique structurale*, Tome 1, Paris : Hachette, 1977.
- Christaller, J.G., *Dictionary of the Asante and Fante Language called Tshi (Twi)*, Basel: Basel Evangelical Missionary Society, 1933.
- Coates, Richard, « Historical linguistics », dans Lyons *et al.* (1987), pp. 179-199.
- Confiant, Raphaël, *Kòd yanm*, Fort-de-France : Editions K.D.P., 1986.
- Contout, Auxence, *Le patois guyanais*, Cayenne : Imprimerie Paul Laporte, 1973.
- Corne, Chris, « Note sur la phonologie du patois créole guyanais », Working Papers in Linguistics, Romance Languages Department, University of Auckland, dact., 1971.
- Corne, Chris, « Les structures du syntagme nominal en guyanais », Working Papers in Linguistics, Romance Languages Department, University of Auckland, dact., 1971.
- Corne, Chris, « Transformations et transformations combinatoires en guyanais », Working Papers in Linguistics, Romance Languages Department, University of Auckland, no. 4, dact., 1971.
- Corne, Chris, « Texte en créole guyanais », Working Papers in Linguistics, Romance Languages Department, University of Auckland, no. 5, dact., 1971.
- Cruse, D.A., « Prototype theory and lexical semantics », dans Tsohatzidis (1990), pp. 382-402.
- Dalphinis, M. *Caribbean and African Languages : Social History, Language, Literature and Education*, Londres : Karia Press, 1985.
- DeCamp, David, « Introduction : the Study of Pidgin and Creole Languages », dans Hymes (1971) (a), pp. 13-39.
- DeCamp, David, « Toward a Generative Analysis of a Post-Creole Speech Continuum », dans Hymes (1971) (b), pp. 349-370.
- DeCamp, David, « The Development of Pidgin and Creole Studies », dans Valdman (1977), pp. 3-10.
- Dubois, Jean *et al.*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse, 1973.

- Emmorey, Karen et Fromkin, Victoria, « The mental lexicon », dans Newmeyer (1988), pp. 124-149.
- Fauquenoy, Marguerite, *Analyse structurale du créole guyanais*, Paris : Klincksieck, 1972.
- Fauquenoy, Marguerite, « La situation linguistique », dans *Atlas des D.O.M. — La Guyane*, Paris : ORSTOM, 1979, planche 20.
- Fauquenoy, Marguerite, « Attitudes des jeunes Guyanais bilingues de l'île de Cayenne face au français et au créole », *Etudes créoles* 3-2, 1980, pp. 87-99.
- Fauquenoy, Marguerite, « Aspects du bilinguisme guyanais-français », *Espace créole* n° 6, 1988, pp. 7-42 (remis à l'éditeur en 1983).
- Fauquenoy, Marguerite, « Cent ans de l'histoire du créole guyanais : continuité ou divergence ? », *La Linguistique*, 22-1, 1986, pp. 109-124.
- Fauquenoy, Marguerite, « Notice sociolinguistique », dans Stephenson (1988), pp. 152-157.
- Fauquenoy, Marguerite (dir.), *Atipa revisité ou les itinéraires de Parépou*, Paris : L'Harmattan et Fort-de-France : Presses Universitaires Créoles, 1989.
- Fauquenoy, Marguerite, « Dimensions de la gyanité ou langue et identité en Guyane », *Etudes créoles* XIII-2, 1990, pp. 53-68.
- Fauquenoy, Marguerite, *Dictionnaire du créole guyanais*, Paris : L'Harmattan, à paraître.
- Ferguson, Charles A., « Diglossia », *Word* 15, 1959, pp. 325-340.
- Fishman, Joshua, *Sociolinguistics*, Rowley, Mass. : Newbury House, 1971.
- Foley, W. A., « Nature versus Nurture : the Genesis of Language. A Review Article », *Comparative Studies in Society and History* 26-2, 1984, pp. 335-344.
- Fónagy, Ivan, « Le signe conventionnel motivé : un débat millénaire », dans *La Linguistique* 7-2, 1971, pp. 55-80.
- Francius, Sonia et Chanol, Aline, « Sigré bounyon wara (kont di lagwiyàn) », Cayenne : Rakaba, sans date.
- Funk, Henry E., *The French Creole Dialect of Martinique*, thèse de doctorat, Ann Arbor, Michigan : University Microfilms, 1953.
- Fyle, C.N. et Jones, E.D. *A Krio—English Dictionary*, Oxford : Oxford University Press, 1980.
- Goodman, Morris, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, La Haye : Mouton, 1964.
- Grenand, Françoise, *Dictionnaire wayāpi—français*, Paris : Peeters/SELAF, 1989.

- Grenand, Françoise et Pierre, « Les langues maternelles des populations tribales », dans *Atlas des D.O.M. — La Guyane*, Paris : ORSTOM, 1979, planche 20.
- Guiraud, Pierre, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris : Larousse, 1967.
- Hall, Robert A. Jr, *Pidgin and Creole Languages*, Ithaca : Cornell University Press, 1962.
- Hall, Robert A. Jr, « Pidgins and Creoles as Standard Languages », dans Pride et Holmes (1972), pp. 142-153.
- Hancock, Ian, « St. Helena English », dans Byrne et Huebner (1991), pp. 17-28.
- Haurigot, H., « Littérature orale de la Guyane française », *Revue des traditions populaires*, vol. 8, Paris, 1893, pp. 164-173.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, « De la création lexicale en créole des petites Antilles », dans *Etudes Créoles*, 10-2, 1987, pp. 126-142.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, « A propos des *farandolè, miskadin, mafyatè* et autres trompeurs : approche du champ sémantique de la tromperie en créole des Petites Antilles », à paraître dans *Etudes Créoles*.
- Henry, Arthur, *La Guyane française : son histoire, 1604—1946*, 3^e édition, Cayenne : Guyane Presse Diffusion, 1986 (1^{ère} édition, chez l'auteur, impr. Paul Laporte, 1950).
- Hoff, B. J., *The Carib Language : Phonology, Morphology, Morphology, Texts and Word Index*, La Haye : Martinus Nijhoff, 1968.
- Holm, John A., *Pidgins and Creoles*, 2 tomes, Cambridge : Cambridge University Press, 1988.
- Horth, Auguste, *Le patois guyanais : Essai de systématisation*, chez l'auteur, impr. Paul Laporte, 1948.
- Hymes, Dell (dir.), *Pidginization and Creolization of Languages*, Cambridge : Cambridge University Press, 1971.
- Jardel, Jean-Pierre, « Du conflit des langues au conflit interculturel : une approche de la société martiniquaise », Thèse de doctorat de 3^e cycle de l'Université de Nice, 1975.
- Jolivet, Marie-José, *La question créole : Essai de sociologie sur la Guyane française*, Paris : ORSTOM, 1982.
- Jourdain, Elodie, *Du français aux parlers créoles*, Klincksieck, 1956 (a).
- Jourdain, Elodie, *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Klincksieck, 1956 (b).
- Kihm, Alain, « De l'intérêt d'étudier les créoles, ou, qu'ont-ils de spécial ? », *Espace Créole* 5, 1983, pp. 75-100.

- Lehrer, Adrienne, « Prototype theory and its implications for lexical analysis », dans Tsohatzidis (1990), pp. 368-381.
- LePage, Robert et Tabouret-Keller, Andrée, *Acts of Identity : Creole-based Approaches to Language and Ethnicité*, Cambridge : Cambridge University Press, 1985.
- Lohier, Michel (sous le pseudonyme Irac Oubo), « Contes créoles » dans *Parallèle V*, 1951-1955.
- Lohier, Michel, *Légendes et contes folkloriques guyanais* (avec traduction par l'auteur), Cayenne : chez l'auteur, impr. Paul Laporte, 1960.
- Lyons, John *et al.* (dir.), *New Horizons in Linguistics*, tome 2, Londres : Penguin, 1987.
- Mam-Lam-Fouck, Serge, *Histoire de la société guyanaise, les années cruciales : 1848—1946*, Paris : Editions caribéennes, 1987.
- Mühlhäusler, Peter, *Pidgin and Creole Linguistics*, Oxford : Basil Blackwell, 1986.
- Newmeyer, Frederick J. (dir.), *Language : Psychological and Biological Aspects*, (*Linguistics : the Cambridge Survey*, vol. III), Cambridge : Cambridge University Press, 1988.
- Paré pou, Alfred, *Atipa (roman guyanais)*, 2^e réédition, traduit et annoté par Marguerite Fauquenoy, Paris : L'Harmattan, 1987 (1^{re} édition, Paris : A. Ghio, 1885).
- Le Petit Robert*, Paris, édition de 1981.
- Picoche, Jacqueline, *Précis de lexicologie française*, Paris : Fernand Nathan, 1977.
- Pottier, Bernard, *Présentation de la linguistique : fondements d'une théorie*, Paris : Klincksieck, 1967.
- Pottier, Bernard, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris : Klincksieck, 1974.
- Pride, J.B. et Holmes, Janet (dir.), *Sociolinguistics : Selected Readings*, Harmondsworth : Penguin, 1972.
- Pouillet, Hector *et al.*, *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France : Hatier-Martinique, 1984.
- Poyen-Bellisle, René de, *Les sons et les formes du créole dans les Antilles*, Baltimore : John Murphy, 1894.
- Price, Richard (dir.), *Maroon Societies : Rebel Slave Communities in the Americas*, Garden City, NY : Anchor, 1973.
- Rattier, Emmanuëlla (réal.), « Tipolo en colonie de vacances », Cayenne, Service culturel d'animation et des fêtes de la ville de Cayenne, Imprimerie municipale de la ville de Cayenne, 1988.

- Le Réveil de la Guyane*, Cayenne, 1882-1884.
- Rey, Alain, *La lexicologie*, Paris : Klincksieck, 1970.
- Rey, Alain, *Le lexique : images et modèles; du dictionnaire à la lexicologie*, Paris : Armand Colin, 1977.
- Romaine, Suzanne, « Review of Bickerton (1981) », *Australian Journal of Linguistics* 3-1, 1983, pp. 115-124.
- Romaine, Suzanne, *Pidgin and Creole Languages*, Londres et New York : Longman, 1988.
- Saint-Quentin, Alfred et al., *Introduction à l'histoire de Cayenne* (suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole) et Saint-Quentin, Auguste, « Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne », Antibes : J. Marchand, 1872.
- Stephenson, Elie, *O Mayouri (théâtre guyanais)*, édition bilingue sous la direction de Marguerite Fauquenoy, Paris : L'Harmattan, 1988.
- Sylvain, Suzanne, *Le créole haïtien*, Port-au-Prince, 1936.
- Tabouret-Keller, Andrée, « Bilinguisme et diglossie dans le domaine des créoles français », *Études créoles* 1, 1978, pp. 135-152.
- Taylor, Douglas R., « Language contacts in the West Indies », *Word* 13, 1956, pp. 399-414.
- Taylor, Douglas R., *Languages of the West Indies*, Baltimore et Londres : Johns Hopkins University Press, 1977.
- Taylor, J. L., *A Portuguese-English Dictionary (Revised)*, Stanford : Stanford University Press, 1970.
- Trudgill, Peter, *On Dialect : Social and Geographical Perspectives*, Oxford : Basil Blackwell, 1983.
- Tsohatzidis, S.L. (dir.), *Meanings and Prototypes : Studies in Linguistic Categorization*, Londres : Routledge, 1990.
- Turiault, J., *Etude sur le langage créole de la Martinique*, Brest : chez l'auteur, impr. Lefournier aîné, 1874.
- Turner, L.D., *Africanisms in the Gullah Dialect*, Chicago : University Press of Chicago, 1949.
- Ungerer, Friedrich, « What makes a linguistic sign successful ? Towards a pragmatic interpretation of the linguistic sign », *Lingua* 83 (1991), pp. 155-181.
- L'Union*, Cayenne, 1902.
- Valdman, Albert (dir.), *Pidgin and Creole Linguistics*, Bloomington : Indiana University Press, 1977.

- Valdman, Albert, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck, 1978.
- Valdman, Albert, *Haitian—English—French Dictionary*, Bloomington, Indiana : Indiana University, Creole Institute, 1981.
- Valdman, Albert, « Le cycle vital créole et la standardisation du créole haïtien », dans *Etudes Créoles*, 10-2, 1987, pp. 107-125.
- Valdman, Albert, « Decreolization or Dialect Contact in Haiti ? », dans Byrne et Huebner (1991), pp. 75-88.
- Valdman, Albert, « On the Socio-historical Context in the Development of Louisiana and Saint-Domingue Creoles », *French Language Studies* 2, 1992, pp. 75-95.
- von Wartburg, Walther, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 22 tomes, Tübingen : J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948-1968.
- Voorhoeve, Jan, « Historical and linguistic evidence in favor of the relexification theory in the formation of creoles », *Language in Society* 2, 1973, pp. 133-145.
- Walter, Henriette, « Sémantique et axiologie : une application pratique au lexique du français », dans *La Linguistique* 21, 1985, pp. 175-295.
- Weinreich, Uriel, *Languages in Contact*, La Haye : Mouton, 1953.

APPENDICE I : Liste des symboles employés

=	correspond à
→	est supplanté dans les textes plus récents par
~	s'oppose à
C	consonne
N	consonne nasale : [m, n, ñ, ŋ]
V	voyelle
#	frontière de mot
[arrond]	arrondi : [u, o, ò, ü, ö, œ]
[avant]	d'avant : [i, é, è, ü, ö, œ]
[chuint]	chuintante : [š, ž]
[dent]	dentale : [t, d, n]
[nas]	nasale : [m, n, ñ, ŋ, ã, ĕ, õ]
[occl]	occlusive : [p, t, k, b, d, g]
[pal]	palatale : [k', g', ñ]
[siff]	sifflante : [s, z]
[son]	sonore : [b, d, g, v, z, ž, r, l, m, n, ŋ, w, y]
[vél]	vélaire : [k, g]

Symboles phonétiques	Symboles orthographiques	API	Symboles phonétiques	Symboles orthographiques	API
[a]	a	[a]	[f]	f	[f]
[ā]	an	[ā]	[v]	v	[v]
[è]	è¹	[è]	[t]	t	[t]
[ĕ]	en	[ĕ]	[d]	d	[d]
[é]	é	[é]	[n]	n	[n]
[i]	i	[i]	[s]	s	[s]
[ò]	ò	[ò]	[z]	z	[z]
[õ]	on	[õ]	[k']	kj	[c]
[o]	o	[o]	[g']	gj	[ç]
[u]	ou	[u]	[ñ]	gn	[ɲ]
[œ]	—	[œ]	[č]	tj	[tʃ]
[ø]	—	[ø]	[]	dj	[dʒ]
[ü]	—	[y]	[š]	ch	[ʃ]
[e]	—	[ə]	[ž]	j	[ʒ]
[y]	y, i²	[j]	[k]	k	[k]
[w]	w	[w]	[g]	g	[g]
[w̃]	—	[ɥ]	[ğ]	ng	[ŋ]
[p]	p	[p]	[r]	r	[R]
[b]	b	[b]	[l]	l	[l]
[m]	m	[m]			

¹ Dans les syllabes fermées non-finales, le e et o sans accent représentent les voyelles mi-ouvertes, les voyelles mi-fermées n'apparaissant pas dans ce contexte.

² La graphie i est utilisée en position post-consonantique.

APPENDICE II¹

1. fr. [r] = cr. (Ø ou) r / _C

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
afòs	afòs	afòs, (a)fors	à force (de)	afòs
—	apersouvè	—	apercevoir	pèsiywa (g)
bab	barb	—	barbe	bab (g)
baké	barké	barké	embarquer	bakjé
bardo	bardo	—	bardeau	—
bògn	borgn	—	borgne	—
bonmaché	bonmarché	bonmarché	bon marché	bonmaché (sl)
chajé	charjé	—	charger	chajé (g)
—	charmé	—	charmer	charmé (g)
chèpankjé	charpantié	—	charpentier	—
cherbon	—	charbon	charbon	chabon (g)
cherbongnen	charbongnen	—	charbonnier	—
débaké	débarbé	débarbé	débarquer	débukjé (g)
débòdé	débòdé	—	déborder	débòdé (g)
dègnè, dèrgnè	dèrniè	dègnè	demièr	dènié (sl)
dézòd	dézòrd	dézòrd	désordre	dézòd
divòsé	divorsé	—	divorcer	—
—	forj(r)on	—	forgeron	—
fòs	fors	lafòs, fors	force	fòs (g)
fòsé	forsé	forsé	forcer	fòsé (g)
fòtin	lafortin	—	fortune	—
gason	garson	—	garçon	gason
—	gorj	gorj	gorge	gòj (g)
gouvènaj	gouvèrnaj	—	gouvernail	gouvènaj, -aj (g)
gouvènen	gouvènen	—	gouverner	—
gouvènò	gouvèrnò, -èr	—	gouverneur	gouvènè
jadinié	jardinié	—	jardinier	—
jandanm	jandanm, jandarm	—	gendarme	jandanm (g)
jaden	jaden	jaden	jaden	jaden
jounen, (la)journen	journen	(la)jounen, (la)journen	journée	jouré (sl), lajouné (g)
kakjé	kartjé	—	quartier	—
karté	karté	—	écarter	—
kat	kart	kart	carte	kat
katouch	kartouch	—	cartouche	—
kòd	kord	kord	confe	kòd
kòdongnen	kordonnié	—	cordonnier	—
kòn	korn	—	come	kòn
konmès	konmès	—	commerce	konmès (g)
—	kouvétou, kouvèrtir	—	couverture	—
kout	kourt	—	court(e)	kout
lanterman	lanterman	—	enterrement	lanterman
lapòt	lapòt, laport	lapòt, laport	porte	lapòt
—	largé	—	larguer	lag(j)é (g)
—	larj	larj	large	—
larmé	larmé	larmé	armée	larmé, lawmé (g)
latik	lartik	—	article	—
lèmwè	lermwè	—	armoire	laninwa (g)
—	lépervié	—	épervier	lépervié (g)
libèté	liberté	—	liberté	—
lòd	lord	—	ordre	lòd (g)
maké	marké	marké	marquer	makjé (g)
Martinik	Matinik, Martinik	—	Martinique	Matinik (g)
—	mersi	mersi	merci	mèsi (g)
padonnen	padonnen	—	pardonner	padonné (sl)
paké	parké	—	parquer	—
pati	parti	pati	partie	pati (g)
pédi	pédi, perd(i)	pédi	perdre	péd, pédi (g)
pèmichon	lapermission	—	permission	—
—	permèt	—	permettre	—
—	pouswiv, pouswiv	—	poursuivre	—

¹ (g) = guadeloupéen; (m) = martiniquais; (sl) = saint-lucien

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
rougagé	régardé	—	regarder ²	—
roumaké	rémarké	rimarké	remarquer	—
roumésié	rémersié	—	remercier	—
sèpan	serpan	serpan	serpent	sèpan
sèsèl	sarsèl	—	sarcelle	—
sévi	servi	servi	servir	sèvi
sèvis	servis	—	service	sèvis (g)
sèvièt	servièt	—	serviette	sèvièt (g)
sik	sirk	—	cirque	sik (g)
—	sirvéyé	souvéyé	surveiller	—
soupôté	siporté	—	supporter	sipôté (g)
—	souprann, sirprann	—	surprendre	sipwann (g)
—	soupriz	sirpriz	surprise	—
soutou	sirtou	—	surtout	—
tadé	tardé	—	tarder	tadé (g)
tòdé, tordé	tordé	tordé	tordre	tòd (g)
—	tourt	—	tourte	—
vert	vert	—	vert(e)	vèt
zèb	zerb	zerb	herbe	zèb (g)
gadé	gadé	gadé	(re)garder	gadé
maché	maché	maché	marcher	maché
modé	modé	modé	mordre	mòdé
moso	moso	moso	morceau ³	mòso
palé	palé	palé	parler	palé
pas	pas	pas	parce que	pas
patajé	patajé	patajé	partager	—
pati	pati	pati	partir	pati
pèsonn	pèsonn	pèsonn	personne	pèsonn (si)
poté	poté	poté	(ap)porter	pòté
potigé	potigé	potigé	portugais	—
poutan	poutan	—	pourtant	—
saklé / séklé	séklé	—	sacrer	sèklé (g)
soti	soti	soti	sortir	sòti
toti	toti	toti	tortue	tòti
toupatou	toupatou	toupatou	tout partout	toupatou
bariè	bariè	bariè	barrière	bayè (g)
charié	charié	charié	charrier	chayé
dèyè	dèyè, deriè	dèyè	derrière	dèyè
kontrayé	kontrarié	—	contrarier	kontrayé (g)
lamarié	lamarié	—	mariée	lamayé (si)
marisé	marisé	—	marier	mayé
parié	parié	parié	parier	payé (g)
dronmi	dronmi	dronmi	dormir	dòm
fronmen	fronmen	fronmen	fermer	fèmé (g)
fronmi	fronmi	—	fourmi	foumi, fòm
grouman	grouman, gourman	—	gourmand	—
krobo	krobo	—	corbeau	kòbo (g)
kroché	—	—	écorcher	—
kroubé	kroubé	kroubé	courber	kòché (g)
sèk	sèk	—	cercle	—
troumanté	—	troumanté	tourmenter	—
trounen	tournen	tounen, tournen	tourner	touné
vronmi	vronmi, vonmi	—	vomir	vonmi (g)

² Dans le sens de « concerner ».

³ Le sens le plus courant de [moso] est « un peu », bien qu'il ait le sens secondaire de « morceau ».

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
alantou	alantou	alantou	à l'entour	alantou (g)
ankò	ankò	ankò	encore	ankò
anlè	anlè	anlè	en l'air	anlè
anmè	anmè	anmè	amer	anmè (g)
—	apersouvwè	—	apercevoir	pèsivwa, pèsivwè (g)
atè	atè	atè	à terre	atè (g)
ayè	ayè	ayè	hier	yè
bariè	bariè	bariè	barrière	bayè (g)
bò	bò	bò	bord	bò
bonjou	bonjou	bonjou	bonjour	bonjou (g)
bonnò	bonnò	bonnò	bonheur, de bonne heure	bonè
bopè	bòpè	—	beau-père	bopè (g)
bwè	bwè	bwè	boire	bwè
chougjè	choudjè, chodjè, sc-djè	chodjè	chaudière	—
dabò	dabò	—	d'abord	dabò (g)
dakò	dakò	dakò	d'accord	dakò
dègnè	derniè	dègnè	dernière	dèniè (sl)
dèsè	dèsè	—	désseit	dèsè (g)
dèyè	deriè	dèyè	derrière	dèyè
dibè	dibè	—	beurre	bè
dou	dou	—	dur	—
èklò	éklò	—	éclore	—
fè	fè	—	fer	—
fò	fè	fò	fort	fò
frè	frè	frè	frère	frè (g)
gaya	gaya	—	gaillard	gaya (g)
—	gè, djè	djè, djé	guère	gje (g), djè (sl)
jou	jou	jou	jour	jou
kanna	kanna	—	canard	kanna (g)
kjò	kjò, tjò	tjò	cœur	kje (g), tjè (sl)
klè	klè	klè	clair	klè
kò	kò	kò	corps	kò
kòfò	kòfò	—	coffre-fort	—
kòlè	kòlè	kòlè	colère	kòlè (g)
konpè	konpè	konpè	compère	konpè (g)
—	kòridò	—	corridor	kòridò (g)
koulò	koulò	—	couleur	—
koumè	koumè	—	commère	koumè (g)
kouvè	kouvè	—	couvert	—
lachè	lachè	lachè	chair	chè (g)
lag(j)è	lagjè	lagè	guerre	lagjè (g)
langu	langu	langu	hangar	—
lanmè	lanmè	lanmè	mer	lanmè
lanmò	lanmò	lanmò	mort	lanmò
lariviè	(la)riviè	lariviè	rivière	(la)riviè
(la)tè	latè	latè	terre	(la)tè
lè	lè	lè	air	lè (g)
lèjè	lèjè	lèjè	légère	lèjè (g)
lèmwè	lèmwè	—	armoire	lanmwa (g)
léza	léza	léza	lézard ⁴	—
—	liziè	—	lisière	liziè (g)
lò	lò	—	or	—
lòdò	lòdò	lòdò	odeur	lòdè (sl)
lonnò	lonnò	—	honneur	—
—	lòrò	—	aurore	—
machwè	machwè	machwè	mâchoire	machwa (g)
mangnè	mangnè	mangnè	manière	manniè
mignò, miyò	mignò, miyò	miyò	meilleur	mèyè (sl)
mizè	mizè	(lan)mizè	misère	mizè (g)
mizou	mizou	—	mesure	—
monpè	monpè	monpè	« mon père » ⁵	monpè (g)

⁴ En créole guyanais, le mot léza signifie « iguane ».⁵ En créole, monpè signifie « curé; religieux ».

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
—	mouchwè	—	mouchoir	mouchwa (g)
moustoukè	moustoutjè, -itjè	—	moustiquaire	—
navi	—	—	navire	—
nòtè	nòtè	—	notaire	—
nwè	nwè	nwè	noir	nwè
pa	pa	pa	part	pa (g)
pa	pa	pa	par	pa
plézi	plézi	plézi	plaisir	plézi (g)
(la)priyè	priyè	—	prière	lapriyè (g)
ra	ra	ra	rare	ra (g)
—	razwè	—	rasoir	razwa (g)
roupòzwè	roupozwè	—	reposer	—
rousouwè	rousouvè	rousouvè	recevoir	—
sémikjè	sémitjè	simitjè	cimetière	simitiè (g)
sò	sò	sò	sœur	sè (g)
soukou	soukou	—	secours	—
tanmannwa	tanmannwa	—	tamanoir	—
titalò	titalò	talò	tout à l'heure	(tou)talè (g)
tonnè	tonnè	—	tonnère	—
toujou	toujou	toujou	toujours	toujou
vè	vè	vè	ver	vè (g)
zafè	zafè	zafè	affaire	zafè
zèklè	zèklè	zèklè	éclaire	éclair
(alòs)	alòr	alò, alòr	alors	alò, alòs
bar	bar	—	barre	ba (g)
bou	—	bour	bourg	bou (g)
chasò	chasò, chasèr	—	chasseur	chasè (g)
chè	chè	chè, chèr	cher	chè
—	chofer	chofer	chauffeur	chofè (g)
dèbakadè	—	dèbarkadèr	débarcadère	—
dila	dila	lar	lard	—
direktò	direktèr	direktèr	directeur	—
diskou	diskour	—	discours	diskou (g)
doktè, doktò	doktèr	—	docteur	doktè
—	faktèr	faktèr	facteur	—
gouvè(r)nò	gouvemò, gouvernèr	—	gouverneur	gouvènè
jouò	—	jouèr	joueur	—
ka	kar	—	quart	ka (g)
—	karaktèr	—	caractère	karaktè (g)
lakou	lakou, lakour	lakou	cour	lakou (g)
—	lanmou, lanmour	lanmou	amour	lanmou (g)
listwè	istwar	listwè	histoire	listwa
lò	lèr	—	heure ⁶	lè
(l)mè	mèr	lmè, mèr	maire	—
mi	mi, mir	mir	mûr	mi
—	mirwè	mirwar	miroir	—
nésèsè	nésèsè, nésèsèr	—	nécessaire	nésèsè (g)
—	plizièr	plizièr	plusieurs	pliziè (g)
pò	pòr	—	port	—
—	prokirèr	—	procureur	—
—	séris	—	serrure	séris (g)
—	sir	sir	sûr	—
ta	ta, tar	ta	tard	ta (g)
tou	tou, tour	tour	tour	—
t(r)wazò	trwazèr	trwazèr	trois heures	twazè
vè	vèr	—	verre	vè (g)

⁶ Dans les textes modernes, le mot lò = « heure » se divise en deux formes : lò dans le sens de « quand, lorsque » (litt. « à l'heure où ») et lèr dans le sens de « heure ».

3. « h aspiré » = [r]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
anmak	anmak	ranmak	hamac	ranmak, hanmak (g)
dèrò	dèrò	dèrò	dehors	dèwò (g)
laro	laro	laro	là-haut	—
rach	rach	rach	hache	hach (sl, g); rach (g)
rayi	rayi	—	haïr	hay, ray (g); hayi (sl)
ralé	ralé	ralé	haler	halé (sl, g); ralé (g, m)
rélé	rélé	rélé	héler	hélé (sl, g); rélé (g, m)
ronté	ronté	ronté	honteux	honté (g)
rot	rot	rot	haut(e)	ho (sl, g); wo (g, m)
rou	rou	rou	houe	hou, wou (g)

4. français C[+vél] = créole C[+pal] / __V[+avant]({zarrond})

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
gjòl	gjòl, djòl	djòl	gueule	gjèl; djòl
kilòt	kilòt	—	culotte	kilòt; tjilòt
kjò	kjò, tjò	tjò	cœur	k(j)è; tjè
kjou	kjou, tjou	tjou	cul	kjou; tjou
kjoulé	kjoulé, tjoulé	—	reculer	k(j)ilé, kjoulé (g)
kjourn	kjourn, tjourn	tjourn	écume	k(j)im; tjim
kjwi	kui, tjwi	tjwit	cuire	kuit; tjwit
lakjo	lakjo, latjo	latjo	queue	k(j)é; latjé
okjoupé	—	okipé	occuper	okipé; otjipé
baké	barké	barké	embarquer	bakjé; batjé
bouké	boutjé	—	bouquet	boutjé (sl)
débaké	débarké	débarké	débarquer	débakjé (g)
fatigé	fatigé	fatigé	fatigué	—
géri	géri	—	guérir	g(j)éri; djéri
gété	gété, djété	djété	guetter	—
kèk	—	tjèk	quelque	k(j)èk; tjèk
kjé	ké	—	quai	kjé (g)
koken	kotjen	—	coquin	koken (g)
lagè, lagjè	lagjè	lagè	guerre	lagjè (g)
maké	marké	marké	marquer	mank(j)é (g)
manké	manké	manké	manquer	makjé (g)
moustoukè	moustoutjè, moustitjè	—	moustiquaire	—
okin	okin	—	aucun(e)	otjèn (s)
paké	paké, pakjé	patjé	paquet	pakjé; patjé
piké	piké	—	piquer	pik(j)é; pitjé
potigé	potigé	—	portugais	—
roké	rotjé	—	roquet	—
roumaké	rèmarké	rimarké	remarquer	—
trankil	trankil	trankil	tranquille	trankil (g)

5. français C[+dent]j = créole C[+pal]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
chèpankjé	charpantjé	—	charpentier	—
chougjè	cho(u)djè, sodjè	chodjè	chaudière	chodiè (g)
engjen	endjen	endjen	indien	zendien (g)
gjab, (djab?)	djab	djab	diable	diab, gjab (g)
kakjé	kartjé	—	quartier	katié (g)
kjwé	tjwé	tjwé	tuer	kjouyé (g)
krékjen	krétien (?)	—	chrétien	—
lamokjé	lamokjé, lamwatié	—	moitié	lanwatié (g), lamotié (sl)
mangjan	mandjan	—	mendiant	mandian (g)
mékjé	métjé	—	métier	—
—	pitié	pitié	pitié	—
sémikjè	sémitjè	simitjè	cimetière	simitiè (g)

6. fr. [ny] = cr. [ñ], [y], [ny]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
cherbongnen grennien mangnè, manniè mangnen mangnòk pangnen pongnen	charbongnen, -nié grennien mangnè mangnen mangnòk pangnen pongnen	— — mangnè — mangnòk pangnen pongnen, ponyen	grenier charbonnier manière manier manioc panier empoigner, poignet, poignée	grignen (m) chabonné (m) manniè, mangnè mannié, mangné, -en mannòk, mangnòk pannié, pangné, pangnen; panyen (sl) pongné, -en, pongnèt

7. français C[+siff]y = créole C[+chuin]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
achèt atabichon anchen antanchon bitachon dékorachon déjèm, dézièm konmichon lapousiè laprosésion lokazion mékannichen mouché pasians pèmichon prokasion prospésion provijon roumésié	asièt anbision ansien atansion bitachon, bitasion — dézièm konmision lapousiè laposésion lokazion mékannisien mouché pasians lapermision prokasion, prékosion prospeksion provizion rémersié	— — — — bitachon, bitasion dékorasion — — — — — — — mouché — — — — —	assiette ambition ancien attention habitation décoration deuxième commission poussière possession occasion mécanicien monsieur patience permission précaution prospection provision remercier	zasièt (g) — ansien (g) — bitasion — dézièm — lapousiè (g) (la)posésion (g) — — misié pasians (g) — pokosion (g) — — —

8. fr. [ü]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
dou douri kjou kjoulé kjoum lasou mizou	dou douri kjou, tjou kjoulé, tjoulé tjoum lasou, asou mizou	— douri tjou — tjoum asou —	dur [du] riz cuí reculer écume là-dessus mesure	— diri kjou kiié, kjoulé (g) k(j)im asi (g) mizi (g)

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	anfillsais
asouré	asiré	---	assurer	asiré (g)
douré	diré	---	durer	---
ensoult	ensilt	---	insulte	---
jouj	jij	---	juge	jij
joujé	jijé	---	juger	jijé (g)
jouman	jiman	---	juste	---
jouré	jis	jis	jument	---
jous	jiré	---	jurer ⁷	---
konsoulté	konsilté	---	consulter	---
---	kouvétou, kouvertir	---	couverture	---
labitoud	labitid	labitoud, labitid	habitude	labitid (g)
okjoupé	---	okipé	occuper	ok(j)ipé
rouban	riban	---	ruban	---
soupôté	siporté	---	supporter	sipôté (g)
---	soupriz	sirpriz	surprise	---
soutou	sirtou	---	surtout	---
anmizé	anmizé	anmizé	amuser	anmizé
---	bi	bi	but	bi
bifé	bifé	---	buffet	bifé
biro	biro	biro	bureau	---
difé	difé	difé	[du] feu	difé
dilèt	dilèt	---	[du] lait	[lèt]
disèl	disèl	disèl	[du] sel	[sèl]
dispité	dispité	---	disputer	---
fimen	fimen	---	fumer	fimé (g)
fizi	fizi	fizi	fusil	fizi
fòtin	lafortin	---	fortune	---
fouti	fouti	fouti	foutu	fouti (g)
---	izé	---	user	izé (g)
---	ji	ji	jus	ji (g)
---	jijman	---	jugement	---
---	jip	---	jupe	---
kilèt	kilèt	---	culotte	kilèt
---	konmin	konmin	commune	konmin (g)
kostim	kostim	---	costume	---
lafimen	lafimen	---	fumée	lafimé
lalin	lalin	lalin	lune	lalin (g)
lamizik	lamizik	---	musique	mizik (g)
lanmori	lanmori	lanmori	morue	lanmori
lari	lari	---	rue	lari (g)
larim	larim	---	nume	rim (g)
---	légim	légim	légume	---
limen	limen	---	allumer	limé (g)
linèt	linèt	---	lunettes	---
mi	mi, mir	mir	mûr	mi (g)
milè	milé	---	mulet	milèt (g)
miray	miray	---	muraille	---
mizré [?]¹	miziré	---	mesurer	miziré (g)

⁷ Dans SQ et PA, jouré a le sens de « injurier », tandis que dans LO et IRA, jiré a le sens de « jurer »; la forme jouré subsiste actuellement, au moins dans les communes, dans le sens de « injurier ».

¹ PA « miséré ».

1882-1960	1949-1960	années 1980	français	antillais
pat.	pativié	pativié	palétuvier	---
---	pentiré	pentiré	peinturer	pentiré (g)
pi	pi	pi	plus	pi
---	pini	---	punir	pini (g)
pito	---	---	plutôt	plito (g)
---	pliché	pliché	éplucher	pliché (g)
plim	plim	---	plume	plim (g)
plimen	plimen	---	plumer	plimé (g)
---	plizier	plizier	plusieurs	plizie (g)
potigé	potigé	---	portugais	---
---	popilasion	popilasion	population	---
---	prokirèr	---	procureur	---
pwenti	pwenti	---	pointu	pwenti
roufizé	réfizé	---	refuser	---
---	sérir	---	serrure	séri (g)
---	sir	sir	sûr	---
toti	toti	toti	tortue	tôti (g)
toukri	toukri	---	[tout] cru	---
tribinal	tribinal	---	tribunal	---
---	zalinèt, alimèt	---	allumette	zalinèt

10. fr. [w]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
bri	bri, brui [?]	—	bruit	—
détri	détrui	—	détruire	détui (g)
dipi	dipi	dipi	depuis	dépi, denpi (g)
épi	épi	épi	et puis	épi (g)
fri	fri, frui [?]	—	fruit	—
kjwé	tjwé, tué [?]	tjwé	tuer	kjouyé (g)
kjwi	kui, tjwi	tjwit	cuire	kuit (g)
kjwis	kuis	—	cuisse	kuis (g)
kondi	kondi	—	conduire	—
kontinwen	kontinué, kontinen	kontinwen	continuer	—
—	—	Lagwiyàn, Lagiyàn	Guyane	—
lapli	lapli	—	pluie	lapli (g)
lannwit	lannwit, lannuit	lannwit, lannuit	nuit	lannuit (g)
—	minizié, ménuzié	—	menuisier	—
minwi	minui	minwi	minuit	—
pi	pi	—	puits	pi (g)
pis	pis	pis	puisque	—
—	pouswiv, poursuiv	prodwi	produire	produi (g)
—	produi	—	poursuivre	pousuiv (g)
—	situasion	situasion	situation	—
swiv	swiv, suiv	suiv	suire	—
tou(t)swit, toutsuit	toutsuit	—	tout de suite	toutsuit[man] (g)
wit	uit	—	huit	—
zwit	zuit	—	huitre	—

11. Les schwa (fr. [re-])

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
roufizé	réfizé	—	refuser	—
rougadé	régardé	—	regarder	—
rougrété, régrété	régrété	régrété, rigrété	regretter	—
roukonnésans	rékonnésans	—	reconnaissance	—
roukonnèt	roukonnèt, rékonnèt	—	reconnaître	—
roumaké	rémarké	rimarké	remarque	—
roumèd	roumèd, rémèd	rimèd, rémèd	remède	rimèd
roumèsié	rémersié	—	remercier	—
roumété	rémet	—	remettre	—
roumen	roumen	roumen	remuer	rimé (g)
roupo	répo	—	repos	—
rouprann	rouprann, réprann	—	reprendre	—
rousouvè	rousouvè	rousouvè	recevoir	rèsvwa (g)
rourounen	rourounen, rétournen	rourounen, ritounen, rétournen	retourner	—
roukoumansé	—	roukoumansé	recommencer	cf. rè-, ri-, wou- (g);
roumonté	—	roumonté	remonter	ru (m)
—	roupati	roupati	repartir	—
rouvini	rouvin(i)	rouvin	revenir	—

12. Le schwa (autres)

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
— benzwen chouval	apersouvwè benzwen, bézwen, bizwen chouval	— benzwen, bizwen chouval	apercevoir besoin chouval	pèsivwa (g) bouzwen, bizwen chèval, chival (g); chouval
dibout	dibout	dibout	debout	doubout; dèbout, dibout (g)
dilo	dilo, dlo	dilo, dlo	[de l']eau	dlo
dimen	dimen	dimen	demain	dèmen (g)
dipi	dipi	dipi	depuis	dépi; denpi (g)
divan	divan	divan, douvan	devant	douvan; divan (g)
divinen	divinen	divinen	deviner	déviné, diviné (g)
doumwèzèl	démwazèl	—	demoiselle	démwazèl (g)
jité	jité, jété	jité	jeter	jété
lafinèt	(la)finèt	—	fenêtre	finèt; founèt (g)
mouché	mouché	mouché	monsieur	misie
—	névé	—	neveu	nivé (g)
pronmiè, prémiè	pronmiè	pronmiè, pronmiè	premier	prèmié; prémié (sl)
—	sonnen	—	semer	sime
soukou	soukou	—	secours	sèkou (g)
chimen	chimen	chimen	chemin	chimen
chimiz	chimiz	chimiz	chemise	chimiz
chivé	chivé	chivé	cheveu	chivé
—	chivi	chivi	cheville	chivi
dèrò	dèrò	dèrò	dehors	dèwò (g)
—	jounou	—	genou	jounou (g)
krévé	krévé	—	crever	krévé (g)
lévé	lévé	lévé	(é)lever	lévé
mennen	mennen	mennen	(a)mener	menné (g)
mizou	mizou	—	mesure	mizi (g)
pézé	pézé	pézé	peser	pézé
piti	piti	piti	petit	piti
ségré	ségré, sigré	sigré	secret	sèkré, sikré (g)
sémikjè	sémikjè	simitjè	cimetière	simitiè (g)
vini	vini	vini	venir	vini

13. le [wa] français

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
— bwè bwéson bwèt drèt dwèt fouyé frè krè kwèk lakrwè lèmwè machwè — néyé nwè pongnen poson pwèl pwèv — roupòzwè rousouwè rwè swèf twézé voyaj voyé — zozo	apersouvè bwè bwéson bwèt drèt dwèt fouyé frè — krè lakrwè lèmwè machwè mouchwè néyé nwè pongnen poson pwèl pwèv razwè roupozwè rousouvè rwè swèf twézé voyaj voyé zétwèl zozo	— bwè — — drèt dwèt fouyé fré — krè lakrwè — machwè — néyé nwè pongnen, ponyen poson pwèl — — — rousouvè rwè swèf — voyaj voyé — zwézo	apercevoir boire boisson boîte droit doigt foyer froid quoique croire croix armoie mâchoire mouchoir noyer noir poignet, poignée poisson poil poivre rasoir reposer recevoir roi soif toiser voyage envoyer étoile oiseau	pèsivwa, pèsivwè (g) bwè — bwèt dwèt (g) dwèt foyé (g) fwèt — kwè lakwa lanmwa (g) machwa (g) mouchwa, mouchwè (g) néyé (g) nwè pongnet, pongni, pougni (g) pwéson (sl); pwason (g) pwèl pwav (g) razwè (sl); razwa (g) — — louwa, liwa (g) swèf (g) — voyaj (g) vué (sl); voyé (g) zétwal (g) zozio (g)
chwézi douwèzèl drwè fwè lamokjé listwè — potrin sankwè vwè vwézen	chwézi dèmwazèl drwè, drwa fwè, fwa lamokjé, lamwatié istwar mirwè potrin, pwatrin sankwa vwè vwazen	chwézi, chwazi — drwè fwa — listwè mirwar — — vwè, vwa vwazen	choisir demoiselle droit fois moitié histoire miroir poitrine sans quoi voix voisin	— dèmwazèl dwa fwa (g) lanmwatié (g) listwa; istwa (g) — — — — (la)vwa (g) vwazen (g)
bwa chinwa fwa mwa pwa tanmannwa — t(r)wa trwajenn, t(r)wazienn —	bwa chinwa fwa mwa pwa tanmannwa twalèt trwa trwazienn vwazin	bwa chinwa fwa mwa pwa — twalèt frwa trwazienn vwazin	bois chinois foie mois poids, pois tamanoir toilette trois troisième voisine	bwa — fwa (g) mwa pwa (g) — — twa twazienn (g) vwazin

14. français V[-nas] = créole V[+nas] / N_#

1882-1901	1949-1960	années 1980	français	antillais
arengnen bandonnen dinen divinen doujnen étonnen fimen fronmen gangnen gouvènen grengnen* janmen jennen kouyennen lafimen (la)jounen limen mangnen mennen nen nonmen padonnen* pangnen plimen pongnen promennen rongnen rouklanmen roumennen routroumen sengnen signen sonnen tomen, troumen trennen*	arengnen an-, abandonnen dinen divinen doujnen étonnen fimen fronmen gangnen gouvemen grengnen janmen jennen kouyennen lafimen (la)jounen limen mangnen mennen nen nonmen pardonnen pangnen plimen pongnen promennen rongnen réklanmen ranmennen rou-, rétroumen sengnen signen sonnen toumen trennen	— bandonnen — divinen doujnen — fimen fronmen gangnen, -yen — — janmen jennen kouyonnen — (la)jou(r)nen — — mennen nen — — pangnen — pongnen, -yen promennen — — — rou-, ritou(r)nen — — sonnen tou(r)nen —	araignée abandonner dîner deviner déjeuner étonner fumer fermer gagner gouverner grenier jamais gêner couillonner fumée journée allumer manier (a)mener nez nommer pardonner panier plumer poignet promener rogner reclamer ramener retourner saigner signer sonner tourner traîner	(m) -en; (g), (sl) -é
lannen*, annen larmé boukannen cherbongnen jardinyé kalmen kannon kòdongnen kondannen kontinwen né*	lannen larmé boukannen charbongnen, -nyé jardinyé — kannon, kanno kordonnyé kondannen, -é kontinen, -wé —	lannen, lanné larmé boukannen, -é — — kalmen, -é kannon — — kontinwen né	année armée boucaner charbonnier jardinier calmer canot cordonnier condamner continuer né	lanné (m) — — chabonnié (m) — — kanno (m) — — — né (m)

15. C[+occl,+son] = C[+nas] / V[+nas]_#

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
ansanm	ansanm	ansanm	ensemble	
antann	antann	antann	attendre	
bann	bann	bann	bande	
(la)chanm	chanm	chanm	chambre	
défann	défann	défann	défendre	
désann	désann	désann	descendre	
fonn	fonn, fondé	—	fondre	
janm	janm	janm	jambe	
konkonm	konkonm	konkonm	concombre	
konprann	konprann	konprann	comprendre	
krenn	krenn	—	craindre	
lanng	lanng	lanng	langue	(m), (g), (sl) :
lonng	lonng	lonng	longue	C[+nas]#
manng	manng	manng	mangue	
pann	pann	—	pendre	
plenn	plenn	plenn	plaindre	
ponn	ponn	ponn	pondre	
(prann) ⁹	(prann)	—	prendre	
réponn	réponn	réponn	répondre	
—	ronn	laronn	ronde	
rouprann	rouprann, réprann	—	reprendre	
sann	sann	—	cencre	
viann	viann	viann	viande	
zépenng	zépenng	—	épingle	
zonng	zonng	—	ongle	

16. L'aphérèse

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
baké	barké	barké	embarquer	bakjé (g)
bati	bati	bati	abattis	—
bésé	bésé	—	(a)baisser	—
bitachon	bitasyon, -chon	bitasyon, -chon	habitation	bitasyon (g)
bliyé	bliyé	bliyé	oublier	(o)bliyé (g)
—	bloui, ébloui	—	éblouir	—
chanjé	chanjé	chanjé	(é)changer	—
chapé	chapé	chapé	échapper	chapé (g)
fronté	—	—	effronté	fronté (g)
gadé	gadé, gardé	gadé	(re)garder	gadé (g)
gnanm	gnanm	gnanm	igname	yanm, zignanm (g)
—	janbé	janbé	enjamber	janbé (g)
karté	karté	—	écarter	—
kjoulé	tchoulé, kjoelé	—	reculer	kjilé (g)
kjoum	tchoum	tchoum	écume	kjim, zékjim (g)
kontré	kontré	kontré	rencontrer	kontré (g)
kosté	kosté	—	accoster	kosté (g)
kouté	kouté	kouté	écouter	kouté (g)
krazé	krazé	krazé	écraser	krazé (g)
kroché	—	—	écorcher	kdeché (g)
—	léfan	—	éléphant	léfan (g)
limen	limen	—	allumer	limé (g)
lonjé	lonjé	lonjé	allonger	—
ma ʹ	maré	maré	amarer	maré (g)
mennen	mennen	mennen	((r)a)mcner	menné (g)

⁹ variante de pran.

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
nannan	nannan	—	ananas	zannanna (g)
parèt	parèt	parèt	(ap)paraitre	—
pès	pès	pès	épais	épé (g)
—	pliché	pliché	éplucher	pliché (g)
poté	poté	poté	(ap)porter	pôté (g)
pozé	pozé	pozé	(re-/dé-)poser	pozé (g)
proché	proché	proché	approcher	pwoché (g)
—	raché	raché	arracher	raché (g)
ranjé	ranjé	ranjé	(ar)ranger	ranjé (g)
renté	renté	renté	éreinter	renté (g)
sanblé	sanblé	sanblé	ressembler	—
tandé	tandé	tandé	entendre	tann, tandé (g)
tiré	tiré	tiré	(re)tirer	—
toufé	toufé	toufé	étouffer	toufé (g)
tranglé	tranglé	—	étrangler	tranglé (g)
trapé	trapé	trapé	attraper	trapé (g)
valé	valé	—	avalé	valé (g)
vlopé	vlopé	—	envelopper	vlopé (g)
voyé	voyé	voyé	envoyer	voyé (g)
bandonnen	an-, abandonnen	bandonnen	abandonner	—
blijé, oblijé	oblijé	blijé, oblijé	obliger	—
kajou	kajou, akajou	kajou	acajou	kajou (g)
kléré	kléré, ékléré	kléré	éclairer	kléré (g)
reté	reté, arété	arété	arrêter ¹⁰	aresté (g)
rivé	rivé, arivé	rivé	arriver	rivé (g)
tabli	tabli, établi	tabli	établir	—
vansé, avansé	vansé, avansé	vansé	avancer	vansé (g)

17. La prosthèse : présence de [di-]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
dibè	dibè	—	beurre	bè
difé	difé, fé	difé	feu	difé (g)
dila	dila	lar	lard	—
dilèt	dilèt	—	lait	lèt (g)
dilo	dilo, dlo	dilo, dlo	eau	dlo, glo
dilwil	dilwil	dilwil	huile	luil
dipen	dipen	dipen	pair	pen
disan	disan	disan	sang	san (g)
disèl	disèl	disèl	sel	sèl
—	dité	dité	thé	té (g), dité (s)
diven	diven	—	vin	diven (g)
dizé	dizé	dizé	œuf	zé (g)
douri	douri	douri	riz	diri

¹⁰ La forme [reté] a été conservée dans le sens de « rester, habiter ».

18. La prosthèse : présence de [z-]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
zafè	zafè	zafè	affaire	zafè
—	zalmèt, alimèt	—	allumette	zalmèt (g)
zawèt	zawèt	—	allouette	zawèt, zwalet (g)
zanmi	zanmi	zanmi	ami	zanmi (g)
zannimo	zannimo, animal	—	animal	zannimo
zapa	zapa	—	appât	—
zaran	zaran	—	hareng	—
zariko	zariko	ariko	haricot	—
zèb	zèb	zèrb	herbe	zèb (g)
—	zèg, èg	—	aigle	lèg (g)
zègrèt	zègrèt	—	aigrette	—
zèklè	zèklè	zèklè	éclair	zèklè (g)
zèl	zèl	zèl	aile	zèl (g)
zennmi	ennmi	—	ennemi	lelmi, lènnmi (g)
zensèk	ensèk	—	insecte	—
zépeng	zépeng	—	épingle	zépeng (g)
zèpol	zèpol	—	épaule	zèpòl (g)
—	zèrwèl	—	étoile	zèrwal (g)
zo	zo	—	os	zo
zong	zong	—	ongle	zong (g)
zongnon	zongnon	zongnon	onion	zongnon (g)
zoranj	zoranj	—	orange	zoranj (g)
zòrè	zòrè	zòrè	oreille	zòrèy (g)
zozo	zozo	zwézo	oiseau	zozio (g)
zwi	zwi	—	ouïe	—
zwit	zwit	—	huître	zuit (g)

19. La prosthèse : présence de [l-]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
labitoud	labitid	labitid, -oud	habitude	labitid (g)
laj	laj	laj	âge	laj
—	lalé	lalé	allée	—
langa	langa	langa	hangar	—
—	lanmou(r)	lanmou	amour	lanmou (g)
lannen, annen	lannen	lanné, -en	année	lanné
lans	lans	lans	anse (baie)	—
lanterman	lanterman	—	enterrement	lanterman (g)
aprémidid	l-, aprémidi	l-, aprémidi	après-midi	—
larmé	larmé	larmé	armée	larmé, lawmé (g)
latik	lartik	—	article	—
lè	lè	lè	air	lè (g)
lèchèl	lèchèl	—	échelle	lèchèl, léijèl (sl)
légliz	légliz	légliz	église	légliz (sl)
lèkòl	lèkòl	lèkòl	école	lèkòl
lélan	lélan	—	élan	—
lèmwè	lermwè	—	armoire	lanmwa (g)
—	lenflanmasion	lenflanmasion	inflammation	lenflanmasion, lan- (g)
—	lèntèrè	lèntèrè	intérêt	—
—	envitè	lenvitè	invité	—
—	leskalié	leskalié	escalier	—
—	esklav	lesklav	esclave	—
lespri	lespri	lespri	esprit	lespri (g)
lézanp	egzanp	—	exemple	—
lidé	lidé	lidé	idée	lidé
listwè	istwar	listwè	histoire	listwa; istwa (g)
lmè, mè	mèr	lmè, lémèr, mèr	maire	—
lò	lèr	—	heure	lè

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
lò	lò	—	or	—
lòd	lòd	—	ordre	lòd (g)
lòdò	lòdò	lòdò	odeur	lòdè (g)
lokazion	lokazion	—	occasion	—
lomonn	lomonn	—	aumône	—
—	lonbraj	lonbraj	ombrage	lonbraj (g)
lonnò	lonnò	—	honneur	lonnè (g)
lopital	lopital	—	hôpital	lopital
—	oto	oto, koto	auto	koto (g)

20. La prosthèse : présence de [la-]

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
labank	labank	—	banque	(biyé-)bank (sl)
labou	labou	—	boue	labou
chanm, lachanm	chanm	chanm	chambre	chanm
chans	chans, lachans	chans	chance	chans (g)
lachas	lachas	lachas	chasse	lachas
lachè	lachè	lachè	chair	chè (g)
ladwann	ladwann	—	douane	—
fanmi	fanmi, lafanmyi	fanmi	famille	fanmi(y); lafanmi (g)
lafèn	lafèn	lafèn	fin	—
fèt	lafèt, fèt	lafèt	fête	lafèt, fèt (g)
lafiev	lafiev	lafiev	fièvre	—
lafimen	lafimen	—	fumée	lafimé (g)
lafinèt	lafinèt, finèt	—	fenêtre	finèt; founèt (g)
fòtin	fortin, lafortin	—	fortune	—
lagjè	lagjè	lagè	guerre	lagjè (g)
lagrimas	lagrimas	—	grimace	—
lajòl	lajòl	lajòl	geôle	lajòl
jounen, lajouden	journen, lajouden	jou(r)nen, lajou(r)nen	journée	lajouné; jouné (sl)
lakjo	latjo	latjo	queue	latjé (sl), k(j)é (g)
laklé	laklé	—	clé	laklé (sl)
konfians	konfians	konfians, lakonfians	confiance	konfians (sl)
—	kontantman	lakontantman	contentement	lakontantman (g)
—	lakou(r)	lakou	cour	lakou
koz	lakoz	—	cause	—
lakrwè	lakrwè	lakrwè	croix	lakwa
lenn	lalenn	—	laine	—
lalin	lalin	lalin	lune	lalin (g)
lamarié	lamarié	—	mariée	lamayé
lanmè	lanmè	lanmè	mer	lanmè
lanmen, men	lanmen, men	lanmen	main	lanmen, men (g)
lanmès	lanmès	—	messe	lanmès (g)
michanisté	méchanisté	lanméchanisté, méchanisté	méchanceté	lanméchanisté, méchanisté (g)
lamuzik	lamuzik	—	musique	mizik
lanmò	lanmò	lanmò	mort	lanmò
lamokjé	lamokjé, lamwatié	—	moitié	lamotié (sl), lanmwatié (g)
lamori	lamori	lanmori	morue	lanmori
lanòs, nòs	nòs	—	noce	nòs
lanwit	lanwit, nwit	lanwit	nuit	lanwit
laparòl, paròl	laparòl, paròl	paròl	parole	lapawòl, pawòl (g)
lapèch, pèch	lapèch, pèch	lapèch	pêche	—
pèmichon	lapemichon	—	permission	—
lapenn	lapenn, penn	lapenn	peine	lapenn, penn (g)
lapli	lapli, pli	—	pluie	lapli
lapo	lapo	—	peau	lapo; po (g)
laponch	ponch	—	punch	ponch (g)
lapòt	laport	lapòt, laport	porte	lapòt; pòt (g)

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
lapoud	lapoud	—	poudre	poud (g)
lapousiè	lapousiè	—	poussière	lapousiè (g)
lapriyè, priyè	priyè	—	prière	lapriyè (g)
laprosésion	laprosésion	—	procession	laprosésion, posésion (g)
larenn	larenn	—	reine	—
répons, larépons	répons	—	réponse	répons (sl)
restan, larestan	restan	—	restant	restan (g)
lari	lari	—	rue	lari (g)
larim	larim	—	rhume	—
lariviè	lariviè, riviè	lariviè	rivière	lariviè; riviè (g)
—	ronn	laroun	ronde	—
rout	rout, larout	larout	route	—
larozé	larozé	—	rosée	—
lasal	lasal	lasal	salle	lasal, sal (g)
lasèl	lasèl	—	selle	lasèl (g)
lasi	lasi	—	scie	—
—	lasiès	lasiès	sieste	—
latè, tè	latè	latè	terre	latè, tè
vérité	—	lavérité	vérité	lavérité; vérité (g)
lavèy	—	lavèy	veille	lavèy (sl)
lavi	lavi	lavi	vie	lavi, vi (g)
vil, lavil	vil, lavil	vil	ville	vil
vizit	vizit	lavizit	visite	—

21. Homologues irréguliers : voyelle différente

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
ayè	ayè	ayè	hier	yè (g, sl)
chèpankjé	charpantié	—	charpentier	—
cherbon	—	charbon	charbon	chabon (g)
cherbongnen	charbongnen	—	charbonnier	—
chikola	chokola	—	chocolat	—
déchiré	déchiré	—	déchirer	chiré (g)
gouyav	gouyav	—	goyave	gouyav (g)
idé	idé	idé	aider	crndé (sl)
jinis	jinis	—	génisse	—
kouman, konman	kouman, konman	kouman	comment	kouman (g)
koumandé	koumandé	koumandé	commander	—
koumansé, konmansé	koumansé, konmansé	koumansé	commencer	kou-, konmansé (g)
kouyennen	kouyennen	kouyonnen	couillonner	kouyonné (g)
kriyòl	kréyòl	kréyòl	créole	kréyòl (g)
lèmwè	lemwè	—	armoire	lanmwa (g)
louché	louché, léché	—	lécher	niché (g)
lovri, louvri	lovri, louvri	louvri	ouvrir	wouvè (g)
—	machi	machi	mâcher	—
marikaj	marikaj, marékaj	—	marécage	—
michan	michan, méchan	—	méchant	—
michanisté	méchanisté	méchanisté	méchanceté	méchanisté (g)
mouké	mouké	—	moquer	mokjé (g)
moustoukè	moustoukè, -itjè	—	moustiquaire	—
nori, nourri	nouri	—	nourrir	—
ovriyé	ouvriyé	—	ouvrier	—
pagay	pagay	pagay	pagaie, pagayer	—
pitèt	pi(t)èt	pitèt	peut-être	pètèt (g)
rouklanmen	rèklanmen	—	réclamer	—
roumasé	ranmasé	roumasé, ranmasé	ramasser	ranmasé (g)
roumennen	ranmennen	—	ramener	—
roupété	répété	—	répéter	répété (g)
rousanblé	rasanblé	—	rassembler	sanblé (g)
rouvéyé	révéyé	—	réveiller	—
sèklé, saklé	sèklé	—	sarcler	sèklé (g)
sémikjè	sémitjè	simitjè	cimetière	si-, semikjè (g)
sèsèl	sarsèl	—	sarcelle	—
titalò	titalò	(talò)	tout à l'heure	(tou)talè (g)
wési, osi	osi	osi	aussi	osi (g)

22. Homologues irréguliers : présence de consonne finale

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
alòs	alòr	alò(r)	alors	alò(s) (g)
chat	chat	chat	chat	chat (g)
dilèt	dilèt	—	lait	lèt (g)
dwèt	dwèt	dwèt	doigt	dwèt (g)
kabrit	kabrit	—	cabrit ¹¹	kabrit (g)
lannwit	lannwit, lannuit	lannwit, lannuit	nuit	lannuit (g)
lit	lit	lit	lit	—
—	mwens, mwen	mwens	moins	mwens (g)
nik	nik	nik	nid	nich (g)
pòt	pòt	—	pot	pòt (g)
rat	rat	—	rat	rat (g)
tròp, tro	tròp, tro	tròp, tro	trop	two, twòp (g)

23. Homologues irréguliers : consonne différente ou absente

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
angi	angi	—	anguille	—
bofi	bofis	—	beau-fils	—
chonjé, sonjé	sonjé	chonjé, sonjé	songer	chonjé, sonjé (g)
—	chivi	chivi	cheville	chivi (g)
chougjè	sodjè, chodjè, choudjè	chodjè	chaudière	chodiè (g)
fanmi	fanmi, lafanmiy	fanmi	famille	fanmi (g)
(piti-)fi	(ti-)fi, fly	(ti-)fi	filles	fi (g)
gouvelman	gouvelman	—	gouvernement	gouvelman (g)
gouvènaj	gouvernay	—	gouvernail	gouvènaj, -ay (g)
—	janti, jantiy	—	gentille	—
karbè	karbè	karbè	carbet	kabé (g)
la	a	a	là	la (g)
landan	andan	andan, annan	là-dedans	adan (g)
lasou	lasou, asou	asou	là-dessus	asi (g)
palan(k)	palan	—	palangre	—
pi	pi	pi	plus	pi (g)
pito	pito	pito	plutôt	pito (g)
—	—	reskonsab, responsab	responsable	—
ségré	ségré, sigré	sigré	secret	sèkré, sikré (g)
solé	solé, soléy	solé, soléy	soleil	sòlèy (g)
zòrè	zòrè	zòrè	oreille	zòrèy (g)

¹¹ En créole, le terme s'applique à la chèvre et au bouc.

24. Homologues irréguliers : consonne absente

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
asepté	aksepté	aksepté	accepter	---
espliké	---	espliké	expliquer	---
esprè	eksprè	---	exprès	espré (g)
(zès)	jès	jès	geste	jès (g)
jouk	jouk	jouk, jik	jusque	jik, jis, jous (g)
jous	jis	jis	juste	---
kataplanm	kataplanm	---	cataplasme	---
kèk	---	tjèk	quelque	kèk, kjèk (g)
laprosésion	laposésion	---	procession	(la)posésion (g)
---	lasièst ¹²	lasiès	sieste	---
lasou	lasou, asou	asou	là-dessus	asi (g)
lès	lès	---	leste	lès (g)
lézanp	egzanp	---	exemple	---
lis	list	---	liste	lis (g)
magré	malgré	malgré	malgré	magré (g)
minis	minis	---	ministre	---
oyé	olié	---	au lieu (de)	olié (g)
palmis	palmis	---	palmiste	palmis (g)
pas	pas	pas	parce que	pas (g)
pis	pis	pis	puisque	---
popozé, propozé	propozé	---	proposer	---
potéjé	protéjé	---	protéger	---
potron	potron	---	poltron	---
près	près	près	presque	près (g)
prospésion	prospeksion	---	prospection	---
réjis	réjis	---	registre	---
rété	rété	rété	rester	resté, rété (g)
rousouvè	rousouvè	rousouvè	recevoir	rèsèvwa (g)
soda	soda	---	soldat	solda (g)
touswit, toutswit	toutswit	---	tout de suite	tousuitman (g)
tris	tris	tris	triste	tris (g)
trwa, trwa	trwa	trwa	trois	trwa (g)
twazienm, trwazienm	trwazienm	trwazienm	troisième	twazièm (g)
wè	wè	wè	voir	vwè (g)
yann	yann	yann	liane	liann (g)
zensèk	ensèk	---	insecte	---

25. Homologues irréguliers : voyelle ou syllabe absente

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
kaptenn, kapitenn	kaptenn, kapitenn	---	capitaine	kapitenn (g)
---	lorié	---	oreiller	---
manmzèl	manmzèl	---	mademoiselle	manmzèl, manzè (g)
nétivé	nétwayé	---	nettoyer	nétwayé (g)
pa(r)sou	parsou	parsou	pareseux	---
pativié	pativié	pativié	palétuvier	palétivié (g)

¹² Pour certaines de ces formes qui ne sont attestées qu'une seule fois dans un texte de la deuxième partie du corpus, il est fort possible que l'orthographe francisante ne traduise pas la prononciation réelle. En effet, le groupe consonantique final [-st] semble être exclu dans les textes de la première et troisième parties du corpus.

26. Le choix de la forme verbale

1882-1902	1949-1960	années 1980	français	antillais
asi	asi	asi, asiz	s'asseoir	sizé (g)
fandé	fandé	fandé	fendre	fann (g)
kjwi	kjwi, tjwi	tjwit	cuire	kuit (g)
kouvri	kouvri	kouvri	couvrir	kouvè (g)
lo(u)vri	lo(u)vri	louvri	ouvrir	wouvè (g)
mouri	mouri	mouri	mourir	mò (g)
randé	randé	randé	rendre	rann (g)
savé	savé	savé	savoir	sav, sa (g)
soufri	soufri	soufri	souffrir	soufè (g)
tandé	tandé	tandé	entendre	tann, tandé (g)
to(r)dé	tordé	tordé	tordre	tòd, tèd (g)
vandé	vandé	vandé	vendre	vann (g)

APPENDICE III¹³

1. Termes provenant de variétés anciennes ou dialectales du français	
terme créole	sens français dans les textes
angnen / anyen / arien (1,2,3)	rien
arè (1,2)	raie (poisson)
aréken / arétjen (1,2)	requin
ari (1,2,3)	rire
aswè (1,2,3)	soir
atò (1,2,3)	maintenant
bay (1,2,3)	donner; à, pour
blouèt / bliyèt (1,2)	espèce d'oiseau
bo (1,2,3)	embrasser
charadé (1,2)	se moquer de
débò (2)	diarrhée
dégra (1,2,3)	débarcadère; marcher
dévidé (1,2)	arriver en masse; vider
déviré (3)	se retourner
(e)stébékwe (2,3)	muet d'étonnement
fitémizou (1,2)	au fur et à mesure
flaské (1,2,3)	repasser
folman (2)	entrailles
fon (1,2)	profond
fouji (1,2)	se sauver
graj (1,2,3)	râpe à manioc; espèce de serpent
grajé (2,3)	râper; danse
ja (3)	déjà
jako (1,2,3)	perroquet
jodi / jodla (1,2,3)	aujourd'hui
kabourè (1,2)	sorte de char
kjenbé / tjenbé (1,2,3)	tenir
kjenbon / tjenbon (1,2)	attention!
kon(m)sidiré (2,3)	comme si
kou / kon (1,2,3)	comme
ko(n)pangnen (1,2,3)	se / l'un l'autre
kòròsòl (1,2)	esp. de fruit
krabas (1)	calebasse
kri (1)	quérir
kribich (1,2)	écrevisse
krik (1,2,3)	rivière
laboukann (1,2,3)	fumée
lonbri (1,2)	nombril
machoran / machwaran (1,2,3)	esp. de poisson
mès (2,3)	l'ami (appellation)
mi (1,2)	maïs
montan (1,2,3)	marée montante
mouch-ad(r)ag (1,2)	espèce d'insecte
mouch-sa(n)rèzon (1,2)	espèce d'insecte
moun (1,2,3)	personne, être humain
nannan (1,2)	ananas
non-di-pè (1,2,3)	signe de la croix
o pipiri chantan (2,3)	à l'aube
oti / wéti (1,2)	où (est)
palò (1,2,3)	parole
pandòrè (2)	boucle d'oreille
pandriyé (2,3)	être suspendu
panga (1,2,3)	attention!

¹³ Pour l'analyse étymologique détaillée de ces formes, cf. Fauquenoy (à paraître).

1. Termes provenant de variétés anciennes ou dialectales du français

parapèl (1,2)	talus
paré (2,3)	prêt
pe(r)dan (1,2)	marée descendante
pian (1,2)	sarigue
pimantad (1,2)	plat de nourriture
pinotjè (2)	bourbier
poudravè / lapoudovè (1,2)	espèce de plante
poul-bwa / pout-bwa (1,2)	termite
ragjé / radjé (1,2,3)	buissons; herbe
renk (1)	seulement
sasé (1,2,3)	chercher
sigalé (1,2)	somnoler
sio (2,3)	seau
soukoyé (1,2,3)	secouer
soumaké (1,2,3)	argent
souplé (2,3)	s'il vous plaît
sourdo (1,2)	sourd
sourjen / chourjen (1,2)	chirurgien
sousouri (1,2,3)	chauve-souris, vampire
soutriy (1,2)	citrouille
swé (1,2)	essuyer
také (1,2)	fermer à clé
tjourèt, tirwèt (2)	tiroir
trabésé (1,2)	traverser
tranblan (1,2)	sabies mouvants
vantrèch (1,2)	bas-ventre
viéy (1,2)	espèce de poisson
wéy (1,2,3)	oeil
wiwa! (1,2)	vraiment!
(w)lé (1,2,3)	vouloir
wonm (1,2,3)	homme
wòt / ròt (1,2,3)	autre
yogonnon (1,2)	protestant; infidèle
zen (1,2,3)	hameçon
zilé (1,2)	île; bosquet

2. Termes d'origine amérindienne : la flore

arouman (2,3)	plante
bakov (1,2)	plante (banane)
balata (1,2,3)	arbre
balourou (1,2,3)	plante
konmou (1,2,3)	palmier
makoupi (1,3)	palmier
maripa (1,2)	palmier
monben (1,2)	arbre
moukoumoukou (1,2)	plante
moutouchi (2,3)	arbre
parépou (1,2)	palmier
patawa (1,2)	palmier
pino (1,2,3)	palmier
tayov (1,2,3)	plante
wakapou (1,2,3)	arbre
wapa (1,2)	palmier
wara (1,2,3)	palmier
waséy (2,3)	palmier
way (1,2)	palmier

3. Termes d'origine amérindienne : la faune

agouti (1,2)	mammifère
aganmi (1,2)	oiseau
akouchi (1,2)	mammifère
akoupa (1,2,3)	poisson
annoré (1,3)	oiseau
atipa (1,2)	poisson
awérou (1,2)	oiseau
aymara (1,2)	poisson
ayra (1,2)	mammifère
bousouan(n) (1,2)	insecte
brésou (1,2,3)	poisson
kabasou (1,2)	mammifère
kapiay (1,2)	mammifère
kayakou (1,2)	mammifère
koumankourman (1,3)	poisson
kronmou (1)	oiseau
kwata (1,2)	mammifère
mak (1,2)	insecte
maray (1,2)	oiseau
maypouri (1,2)	mammifère
oko (1,2)	oiseau
paganni (1,2)	oiseau
pak (1,2)	mammifère
pakira (2)	mammifère
parakwa (2)	oiseau
parasi (1,2)	poisson
pasanni (2,3)	poisson
patagay (1,2)	poisson
pémék(r)ou (1,3)	poisson
piray (1,2)	poisson
pousisi (1,3)	poisson
ravè (1,2)	insecte
sawakou (1,2)	oiseau
tokoko (1,2)	oiseau

4. Termes d'origine amérindienne : emprunts culturels, etc.

<p>boukan (1,2) kachiri (1,2) kalenbé (1,2,3) kannari (1,2) katouri (1,2,3) kroukrou (1,2,3) kwak (1,2,3) kwi (1,2) mannaré (1,2) mayouri (1,2,3) pagra (1,2) piay (1,2,3) ponmakari (1,2,3) pripri (1,2) takari (2,3) tapouy (1,2) wawari (1,2)</p>	<p>paillasse « bière » de manioc cache-sexe marmite en terre chapeau en vannerie; hotte panier fécule grossière de manioc calebasse (récipient) tamis travail collectif malle en vannerie sortilège; sorcier; ensorceler couverture de pirogue savane inondée perche pour la navigation goélette qui fait du cabotage éventail à feu</p>
--	--

5. Termes d'origine africaine

<p>aganman (1,2) ago! (1,2,3) a(n)wa! (1,2,3) arada (1,2) dokonnon (1,2) gjokoti / djokoti (1,2,3) gogo (1,2,3) kja-kja-kja! / tja-tja-tja! (1,2,3) -o (1,2,3) oro / oho (1,2) roro / hoho (1) tow! (1,2) wang (1,2) woyowoyo (1,2,3)</p>	<p>esp. de reptile pardon; bonjour la maisonnée! non espèce d'oiseau plat de nourriture s'accroupir fesses ha, ha, ha! particule vocative postposée bof! jumeaux / jumelles pan! sésame tapage; discussion bruyante</p>
--	--

6. Termes d'origine portugaise

<p>briga (1,2,3) fala (2) fika (1,2,3) kaba (1) kannza (1,2) kaouka (1,2,3) katib (1,3) lagratich (1,2) (r)ounso (1,2,3) soukou (1,2,3)</p>	<p>< <i>brigar</i> < <i>falar</i> < <i>ficar</i> < <i>acabar</i> < <i>camisa</i> < <i>cara a bôca</i> < <i>cativo</i> < <i>lagartixa</i> < <i>um só</i> < <i>oscuro</i></p>	<p>bagarre; se bagarrer flirter être (+ circonstancielle) déjà vêtement féminin se taire esclave espèce de reptile seulement nuit noire</p>
--	--	--

7. Termes d'origine anglaise		
chwit (1,2,3) dachin (2,3)	< <i>sweet</i> ¹⁴ < <i>dasheen</i>	agréable espèce de tubercule comestible élégance
djèz (3) gjal, djal (2,3) nonmsèk (1,2)	< <i>jazz</i> < <i>gai</i> ¹⁵ < <i>namesake</i>	petit(e) ami(e), concubin(e) nom homonymique

8. Termes d'origines diverses		
ndjuka / aluku (noir réfugié)	fiofio (1,2)	conflit entre personnes provoquant des troubles physiques
espagnol	maron (1,2,3)	se réfugier, réfugié
hollandais	bòs (1,2)	noir réfugié

9. Termes d'origine incertaine ou onomatopéique	
angou (1,2) apan (1) ayo! (1,2) azò (1,2) baba (1) bengnengnen (2,3) bi (1,2,3) blang (1,2,3) blogodow! (1,2) chia! (1,3) danbangnan (1,2) dolo (1,2) enhen / enren (1,2,3) foutrou! / outrou! (1,2) frifri / vrvri (1,2,3) fweng! (1,2) gandou (1,3) gangan (1,2) gélengé (1,2) gidigidi (1,2) gi-manmen (1,2) gjanbèl / djanbèl (1,2) gnangnan (1,2) gnanman / yanman (1,2,3) gnanni / yanni (1,2) gnengnen (1,2) gnongnon (1,3) goli (1,2,3) goligo (1,2) kalicha (1) kalou (1,2) kanavan / karnavan (1,2) kanm! (1)	bouillie sucrée espèce de batracien interj. d'admiration vase de nuit mousse difficulté, tracas morceau Blanc (race) onom. (bruit éclatant) interj. de surprise / mécontentement plat de nourriture proverbe oui interj. (juron) miette interj. (juron) sens incertain ancêtre esp. de mammifère empressement esp. d'arbre danse pulpe forêt secondaire seulement esp. d'insecte petit enfant nasse calebasse (récipient) esp. de crustacé gombo vase de nuit interj. introduisant une devinette

¹⁴ la chuintante initiale suggère que la forme provient d'une langue des Noirs réfugiés; cf. ndjuka [fwiti] « agréable » (Holm 1988:133).

¹⁵ l'initiale palatale de cette forme d'origine dialectale est typique des variétés caribéennes de l'anglais.

9. Termes d'origine incertaine ou onomatopéique

kanmougé (1,2)	danse
kayakaya (1,2,3)	déchiqueter
kjalām / tjalām (1,2)	onom. (saut en l'air)
kjenbwa / tjenbwa (1,2)	sortilège
kjenkjen / tjentjen (1,2)	esp. d'oiseau
kjouboum / tjouboum (1,2)	onom. (plongeon)
koko (1,2,3)	esp. de poisson
konkonnen (1,2)	tordu
(monpè-)kotofio (1,2)	esp. d'insecte
krabas (1)	calbasse
krik! krak! (1,2,3)	interj. introduisant un conte
kwanbou (1,2,3)	chétif
lèròl / léròl (1,2)	danse
makanki / mankanki (1,2)	dégénéré
marijann (1,2)	aubergine
masak (1,2)	devinette
maskilili (1,2)	esprit malfaisant
masigondé (1,2)	égout
matété (1,2)	bouillie
mé / men (1,2,3)	voilà; voici
mòtòkmòtòk (1,2)	bosselé
mowéyo / moréyo (2,3)	esp. d'oiseau
nennen (1,2,3)	marraine
nika (2,3)	saut; acrobatie
pòpòt (1,3)	bagnard
prapra (1,2)	esp. de poisson
rounourounou (2,3)	murmure
sispa (1,2,3)	galette de manioc sucrée
tafia (1,2,3)	rhum non raffiné
tonnakri (1)	esprit malfaisant

kanmougé (1,2)
 kayakaya (1,2,3)
 kjalám / tjalám (1,2)
 kjenbwa / tjenbwa (1,2)
 kjenkjen / tjentjen (1,2)
 kjouboum / tjouboum (1,2)
 koko (1,2,3)
 konkonnen (1,2)
 (monpè-)kotofio (1,2)
 krabas (1)
 krik! krak! (1,2,3)
 kwanbou (1,2,3)
 lèròl / léròl (1,2)
 makanki / mankanki (1,2)
 marijann (1,2)
 masak (1,2)
 maskilili (1,2)
 masigondé (1,2)
 matété (1,2)
 mé / men (1,2,3)
 mòtòkmòtòk (1,2)
 mowéyo / moréyo (2,3)
 nennen (1,2,3)
 nika (2,3)
 pòpòt (1,3)
 prapra (1,2)
 rounourounou (2,3)
 sispa (1,2,3)
 tafia (1,2,3)
 tonnakri (1)

danse
 déchiqueter
 onom. (saut en l'air)
 sortilège
 esp. d'oiseau
 onom. (plongeon)
 esp. de poisson
 tordu
 esp. d'insecte
 calebasse
 interj. introduisant un conte
 chétif
 danse
 dégénéré
 aubergine
 devinette
 esprit malfaisant
 égout
 bouillie
 voilà; voici
 bosselé
 esp. d'oiseau
 marraine
 saut; acrobatie
 bagnard
 esp. de poisson
 murmure
 galette de manioc sucrée
 rhum non raffiné
 esprit malfaisant

APPENDICE IV : Mots créoles en [p-] ayant un homologue français

La liste suivante fournit, pour chaque partie du corpus (indiqué par les chiffres 1., 2., 3.), les sens et locutions dans lesquelles chaque mot apparaît. Les variantes phonétiques sont marquées entre les symboles suivants : { }. Les traductions qui sont proposées découlent toutes des contextes syntaxiques des textes à l'étude.

- PA** 1. *pas* (n.) 2. *pas* (n.) 3. **pa-lapòt** *pas de la porte*
- PAKÉ** (pakjé, patjé) 1. *paquet; paké-bwa fagot; (so) machwè maré kou paké-bwa* 2. *paquet; paké-bwa fagot; paké-laklé trousseau de clés; tonbé kou oun pakjé lenj sal tomber ovachi* 3. *paquet; beaucoup*
- PALÉ** 1. *parler de; parler avec, à; raconter; palé di parler de; palé ké parler avec; palé lasou (moun) dire des cancans sur qqn; kou mo ka palé ké to la aussi vrai que je suis là à te parler; palé tòbiòtò déraisonner; pa gen bouch pou palé rester sans voix; pa palé! c'est vrai!* 2. *parler avec, à; tandé palé di entendre parler de; palé ké so kò se parler à soi-même; pa palé! c'est vrai! vous avez raison!* 3. *parler à; parler de; palé di parler de; palé ké parler avec, à; bavarder avec; palé pou parler à; palé ké (moun) kou dé womm ka palé parler d'homme à homme avec qqn*
- PALÈ** 2. *palais*
- PALMIS** 1. *palmiste* 2. *palmiste*
- PALTO** 1. *paletot* 2. *paletot*
- PANDAN**¹ (pannan) 1. *pendant (que)* 2. *pendant (que)* 3. *pendant (que); tou-pannan pendant que*
- PANDAN**² 2. *pendantif (= fr. « pendant »)*
- PANDIL** 2. *pendule*
- PANGNEN** 1. *panier* 2. *panier* 3. *panier*
- PANN** 1. *pendre* 2. *pendre*
- PANSÉ**¹ 2. *penser*
- PANSÉ**² 2. *pensée*
- PANSÉ**³ 2. *panser*
- PANSION** 1. *pension*
- PANT** 2. *pente*
- PAPA** 1. *père; gros;* 2. *père* 3. *père*
- PAPIÉ** 1. *papier; reçu; document* 2. *papier*
- PAPIYÉ** 1. *éparpiller*
- PAPIYON** 1. *papillon* 2. *papillon* 3. *papillon*
- PARADI** 1. *paradis*
- PARAJ** 2. *parage*
- PARASÒL** 1. *parasol* 2. *parapluie*
- PARDON** 2. *pardon*
- PARDONNEN** (padonnen) 1. *pardonnez* 2. *pardonnez; pardonnaen (moun) di (fè kichoz) pardonner qqch à qqn*
- PARÉ** 1. *s'abriter de*
- PAREN** 1. *parrain* 2. *parrain*
- PARÈS** 2. *paresse*
- PARÈT** 1. *paraître* 2. *paraître* 3. *paraître*
- PARÉY** 2. *pareille*
- PARKÉ** (paké) 1. *parquer* 2. *parquer*
- PARFEN** 2. *parfum*
- PARFIMEN** 2. *parfumer*
- PARÒL** (laparòl) *parole; doumandé laparòl demander la parole; moun di paròl homme de parole* 2. *parole; doumandé laparòl demander la parole; kjenbé paròl tenir parole; kjenbé a (so) paròl tenir (sa) parole; manké paròl manquer à sa parole; mé paròl ki drol; a paròl-la ki long aussitôt dit, aussitôt fait* 3. *parole; oun bèl paròl de belles paroles*
- PARWÈS** 1. *paroisse*
- PAS** 3. *passer (pour franchir un saut)*
- PASAB** 2. *passable*
- PASAJ** 1. *passage* 2. *passage*
- PASAJÉ** 1. *passager* 2. *passager*
- PASÉ** 1. *passer; faire passer; dernier, passé (temps); que (comparatif); plus que; plutôt que; passé (so)*

kòlè lasou (moun) *passer sa colère sur qqn;*
pasé mizou *dépasser la mesure; outre mesure*
2. *passer; tamiser; que (comparatif); plus ...*
que; plutôt que; pasé di se passer de; pasé
divan aller devant; dilo pa (ka) pasé an mitan
(moun) *être inséparables; lidé/bagaj pasé (l)a*
(so) *tèt une idée (lui) est venue; 3. passer; que*
(comparatif); plus ... que; plutôt que; dilo pa
(ka) pasé an mitan (moun) *être inséparables*

PASIAN 2. *patient*

PASIAN 1. *patience; pran pasians prendre patience* 2.
patience; pran pasians prendre patience

PASION 2. *passion*

PASIONNÉ 2. *passionné*

PAT 1. *patte 2. patte; pat dèyè patte de derrière; pat*
divan patte d'avant; pat-kanna esp. de gecko;
poté so pat enpertinan *avoir l'audace* 3. *patte;*
pat dèyè patte de derrière; pat kouyon *bêtise*

PATAJÉ 1. *partager 2. partager; diviser; chimen patajé*
route à deux voies; patajé so jennès courir les
filles 3. *partager; distribuer; trancher (une*
question)

PATANT 1. *patente*

PATAT 1. *patate 2. patate*

PATÉ 1. *pâté*

PATI¹ 1. *partir; pati di quitter; pati pou partir pour l à,*
se mettre en route vers l pour, prendre la
direction de 2. *partir; pati pou partir pour* 3.
partir; départ; s'y mettre; pati a (so) kaz
retourner chez soi; (jwé) pati rèdédi repartir
(jeu)

PATI² 1. *partie 2. partie 3. partie*

PATI³ 1. *parti*

PATIRAJ 2. *pâturage*

PATRON 1. *patron (d'une barque)*

PATWA 1. *patois*

PAVIYON 1. *pavillon 2. pavillon*

PAYAS 2. *paillasse*

PAYÈT 2. *paillette*

PÉ 3. *pé-la tais-toi, taisez-vous (= fr. « paix »)*

PÈ¹ 1. *avoir peur (de); pè (moun) kou gjab pè dilo*
benni avoir très peur de qqn 2. *avoir peur (de)*
l que; pè pran (moun); vini pè; ké pè
peureusement 3. *avoir peur (de)*

PÈ² 1. *paire*

PÈCH¹ (**lapèch**) 1. *action de pêcher; produits pêchés;*
pêcher 2. *pêche; kout pèch partie de pêche;*
parti di pèch *partie de pêche* 3. *pêche*

PÈCH² 1. *pêche (fruit)*

PÉCHÉ¹ 1. *pêcher; péché machoran somnoler* 2.
pêcher; péché machwaran somnoler 3. *pêcher*

PÉCHÉ² 1. *péché*

PÉCHÒ 1. *pêcheur 2. pêcheur 3. pêcheur*

PÉDI (**perd**) 1. *perdre; pédi tan perdre du temps; pédi*
lakart perdre son sang-froid 2. *perdre; pédi*
tan perdre du temps 3. *perdre; kou ti chien*
pédi être comme un moins que rien

PÉDRI 1. *espèce d'oiseau (tinamou)* 2. *espèce d'oiseau*
(tinamou) (= fr. « perdrix »)

PÈL 1. *pelle; fouyé pèl manier une pelle* 2. *pelle*

PÉNALTI 3. *penalty*

PENGN 1. *peigne 2. peigne*

PENGNEN 2. *peigner; pengnen (so) kò se peigner*

PÉNITANSIÉ 1. *pénitencier* 3. *pénitencier*

PENN 2. *peindre*

PENT 2. *peintre* 3. *peintre*

PENTIRÉ 2. *peinturer* 3. *peinturer*

PÈP 2. *peuple*

PÉPLÉ 2. *peupler*

PÈR 1. *père (appellation)* 2. *père (appellation)*

PÉRICH 2. *perruche*

PERMÈT 2. *permettre*

PERMISION (**pèmichon**) 1. *permission* 2. *permission*

PERSÉ 2. *percer*

PÉRSÉVÉRÉ 2. *persévérer*

- PERSI** 2. persil 3. persil
- PERSWADÉ** 2. persuader
- PÈS** 1. épais; (so) lang pès s'exprimer mal 2. épais 3. épais
- PÉSONN** 1. personne (nég.) 2. personne (nég.) 3. personne (nég.)
- PÉTÉ** 1. éclater 2. faire éclater 3. faire éclater; **pété pié** tafia bu sec
- PÉTISION** 1. pétition
- PÉYÉ** 1. payer 2. payer; **péyé chou nann manjé a** payer les pots cassés 3. payer
- PÉYI (péy)** 1. pays; village; **péy-isi** local; **péy-nèg** d'Afrique; (w)òt péy (pays) étranger 2. pays; village 3. pays; local; **zépina péyi** esp. de légume
- PÉZAN** 1. pesant 2. pesant 3. pesant
- PÉZÉ** 1. peser 2. se sauver; **pézé a kò (moun)** talonner qq; **pézé dèyè (moun)** talonner qq 3. peser
- PI¹ (pli, plis)** 1. plus; **pi ben** mieux; **pi bokou** plus (nombreux); **pi bon** meilleur; **pi-mignò** meilleur; **pi okontrè** au contraire 2. plus; **pi bokou** plus (nombreux); **pi bon** meilleur; **pi-mignò** meilleur 3. plus; **pi miyò** meilleur; **a plis** à plus tard; **pi an pi** de plus en plus
- PI²** 1. puits 2. puits
- PI³** 2. pus
- PIANNO** 2. piano
- PIBLIKASION** 2. publication
- PIBLIYÉ** 2. publier
- PIDÉMI** 1. épidémie
- PIÉ** 1. pied; patte; arbre, plante, -ier; **anba-pié** plante du pied; (so) **pié lèjè** être agile; **pié-bwa** arbre 2. pied; patte; arbre, plante, -ier; **pié montangn** base de montagne; **dwèt pié** doigt de pied; **pié-bwa** arbre; **manké pié** lâcher pier; **mété pié** se sauver; **mété pié (oun koté)** aller qq part 3. pied; arbre, plante, -ier; **pié-bwa** arbre; **tiré chik annan pié makak** être dans le besoin; **tiré chik annan pié zoulou** perdre son temps à des tâches vaines; (so) **tjò désann a** (so) pié perdre courage
- PIÈS** 1. pièce 2. pièce; **mété piès rapiécer** 3. aucun; **piès toubonnman** pas du tout; **nou piès** aucun d'entre nous
- PIÉTÉ** 2. piétiner
- PIGNON** 1. pignon 2. pignon
- PIJON** 1. pigeon 2. pigeon
- PIK** 2. pique (cartes)
- PIKAN** 2. piquant 3. **konkonm pikan** variété de concombre
- PIKÉ¹** 1. piquer; **piqûre**; **piké kanmougé** danser le « camougué » 2. piquer; attraper (pêche à la ligne); s'élancer; **piké dèyè (moun)** poursuivre qqn
- PIKÉ²** 2. piquet
- PIKÉ³** 2. piquet (de soldats)
- PILÉ** 1. piler 2. piler 3. piler
- PILON** 2. mortier; **baton pilon** pilon
- PIMAN** 1. piment; (yé sa) **piman ké makak** ne pas s'entendre 3. piment
- PINI** 2. punir
- PIÒCH** 1. pioche 2. pioche
- PIOCHÉ** 2. piocher
- PIONSÉ** 2. pioncer (pop.)
- PIP** 1. pipe 2. pipe
- PIRJ** 2. purge
- PIS¹** 1. puisque 2. puisque 3. puisque
- PIS²** 1. puce; **kjwé oun pis** prendre un verre
- PISÉ** 1. uriner 2. uriner; urine 3. uriner
- PISTACH** 1. cacahuète (= fr. « pistache »)
- PISTON** 1. piston
- PITÈT** 1. peut-être 2. peut-être 3. peut-être
- PITI (pti, ti)** 1. petit; jeune; **piti béf** taurillon, veau; **piti blang petit-Blanc**; **piti chimen** sentier; **piti fi** jeune fille; **piti frè** frère cadet; **piti gjòl** esp. de poisson; **piti gnongnon** petit enfant; **piti lwi**

esp. d'oiseau; piti masogan; enfant de race blanche; piti milat petit-Mulâtre; piti milatrès petite-Mulâtresse; piti montan début de la marée montante; piti moso peu; piti mouché petit-colon; piti moun enfant; piti mouton agneau; piti nèg enfant; négrillon; petit-Nègre; piti nègrès jeune fille; négrillonne; piti piti très jeune; kasé piti piti être brisé en mille morceaux; piti poul poulet; piti vrivri soukou crépuscule; piti vo veau; piti zanfan petit fils, petite fille; piti zozo oiseau (dim.); oisillon; mové piti (tournée péjorative); a pa piti (tournée augmentative); pran (moun) fè piti bwa prendre qqn pour de la petite bière 2. petit; oun ti bi un peu; (pi)ti bonnonm garçon; ti boug garçon; ti bourik ânon; (pi)ti chimen sentier; ti chouval poulain; ti fi jeune fille; (pi)ti frè frère cadet; piti kanna caneton; (pi)ti moun enfant; piti non surnom; ti ròch pierre; (pi)ti zozo oiseau (dim.); 3. petit; jeune; adj. à valeur péjorative; a pa piti beaucoup; ti ari sourire; oun ti bi un peu; ti bonnonm {bolonm} garçon; ti boug garçon; ti chien toutou (fam.), chiot; ti gjòl esp. de poisson; ti fi jeune fille; ti gnonnon petit enfant; pou (so) ti laj malgré sa jeunesse; ti {pti} moun enfant; piti piti par petits groupes; petit à petit; ti ròch pierre; ti zwézo oiseau (dim.); gen (so) lespri piti avoir l'esprit étroit

PITIÉ 2. pitié 3. pitié

PITIT 1. enfant 2. enfant; fruit 3. enfant; oisillon

PITO 1. plutôt 2. plutôt

PLA 1. plat (n.); fika abo kou fwa la pla rester immobile 2. plat (n.)

PLAFON 2. plafond 3. plafond

PLAJ 3. plage

PLAKÉ 2. plaquer

PLAN¹ 1. plant 2. plant

PLAN² 2. plan; tiré (so) plan pou élaborer un plan pour

PLANCH 1. planche 2. planche

PLANCHÉ 2. plancher

PLANNÈT 2. planète

PLANTAJ 1. plantage (sens anc. : plantation)

PLANTÉ 1. planter; si mo planté ou, ou wa soti ? voulez-vous bien me rendre un service ? 2.

planter; s'enfoncer; bien planté (asou so dé pié) bien planté (sur ses jambes) 3. planter; planté bannann faire une culbute

PLANTEN 3. plantain

PLANTON 1. planton

PLAS 1. place; poste, emploi; chanjé (kichoz) di plas déplacer 2. place; chanjé pié di plas déménager 3. place; lésé plas pou; bay (moun) plas

PLASÉ 1. placer (v.) 2. placer (v.)

PLASÈ 1. placer (n.)

PLAT 2. plat (adj.); plat sab plat de sabre

PLATIN 1. platine à cuisson 2. platine à cuisson

PLATO 2. plateau 3. plateau

PLÉDÉ 1. plaider

PLEN 1. plein; remplir; plen ké couvert de; plein de; dilo plen (so) kò suer à grosses gouttes; (so) vant plen être rassasié; (fè kichoz) plen (so) vant faire qqch tout son soûl; plen ké soumaké être très riche 2. plein; remplir; se remplir; pleu ké couvert de; plein de; plen ra plein jusqu'au bord; dan plen (so) bouch (il) a toutes ses dents; dilo vini plen (so) bouch l'eau (lui) vient à la bouche; dilo plen (so) wéy avoir les larmes aux yeux; (so) vant plen être rassasié; ari plen (so) vant rire à gorge déployée; manjé (kichoz) plen (so) vant manger à sa faim 3. plein; plen ké couvert de; plein de; i plen ké il y a plein de, beaucoup de

PLENN 1. se plaindre; plenn so mizè raconter ses malheurs 2. se plaindre 3. plenn so kò se plaindre

PLENT 1. poté plent porter plainte

PLÉZANTRI 1. plaisanterie

PLÉZI 1. plaisir 2. plaisir 3. plaisir

PLICH 2. peluche

PLICHÉ 2. épilucher 3. épilucher

PLIM 1. plume 2. plume; porté-plim porte-plume

PLIMEN 1. plumer; peler 2. plumer

PLIYÉ 1. plier; pliyé dèyè plié en arrière 2. plier;

- s'élancer; courber; pliye dèyè se plier en arrièrè 3. éclater de rire*
- PLIZIÈR** 2. *plusieurs* 3. *plusieurs*
- PLON** 1. *plomb* 2. *plomb*
- PLONJÉ** 2. *plonger*
- PLOTONNEN** 2. *peh. onner*
- PÒCH** 1. *poche* 2. *poche*
- PÒDANM** 1. *port d'armes*
- POLI** 2. *poli*
- POLISON** 2. *fè so polison se montrer impertinent*
- POLITIK (lapolitik)** 1. *politique* 3. *politique*
- POLITISIEN** 3. *politicien*
- PON** 1. *pont* 2. *pont* 3. *pont*
- PONCH (laponch)** 1. *punch* 2. *punch*
- PONGNAR** 2. *poignard*
- PONGNEN** 1. *poignet; pongnen di men poignée de main; pongnen-doré esp. de singe 2. empougnier, attraper 3. poignet*
- PONM¹** 1. *pomme* 2. *pomme; ponm dadan pomme d'Adam; ponm kajou esp. de fruit; ponm tè pomme de terre; ponm yann esp. de liane; bakov ponm esp. de banane 3. ponm tè pomme de terre*
- PONM²** 2. *ponm lanmen paume*
- PONN** 1. *pondre; fè (moun) pondre mettre qqn très en colère 2. pondre 3. pondre*
- POPIÈ** 2. *paupière*
- POPILASION** 2. *population* 3. *population*
- PÒS** 1. *poste*
- POSIB** 1. *possible; fè (so) posib faire son possible 2. possible*
- POSON** 1. *poisson* 2. *poisson* 3. *poisson*
- POTAJ** 2. *potage*
- POTAJÉ** 1. *potager*
- POTÉ** 1. *porter; se porter; apporter; rapporter; emporter, transférer; poté ... alé emporter; poté kou recevoir des coups; faire les frais; voyé ... poté nouvèl 2. porter; apporter; emmener; poté ... alé emporter; poté (so) kò bay (moun) s'offrir à qqn; lafimen poté (moun) alé partir en hâte; 3. porter; apporter; rapporter; produire (champ); poté (moun) anlè vanter les mérites de qqn*
- POTEKSION** 1. *protection*
- POTIGÉ** 1. *Brésilien* 2. *Brésilien*
- POTO** 1. *poteau* 2. *poteau*
- POTRÉ** 1. *portrait*
- POTRIN** 1. *poitrine; fikSION potrin fluxion de poitrine 2. poitrine*
- POTRINÈ** 2. *poitrinaire*
- POTRON** 1. *poltron* 2. *poltron*
- POUL** 1. *poule; kaka poul humeur produite par l'excès d'alcool; ronté kou oun ayra poul pran avoir très honte 2. poule; bann poul troupeau de poules 3. poule*
- POULAYÉ** 1. *poulailler* 2. *poulailler*
- POULDO** 1. *poule d'eau*
- POULÉ** 3. *poulet*
- POUMON** 1. *poumon* 2. *poumon*
- POURI** 1. *pourrir 2. pourrir; (so) bouch pouri avoir un abcès dentaire 3. pourrir*
- POURSAN** 2. *pourcent*
- POUSÉ** 1. *pousser; pouisé difé attiser le feu; mettre de l'huile sur le feu (fig.); pouisé lasou (kichoz) pousser les enchères sur qqch 2. pousser 3. pousser*
- POUSKAFÉ** 2. *pousse-café*
- POUSTÉ** 2. *épousseter*
- POUSWIV** 2. *poursuivre*
- POUTAN** 1. *pourtant* 2. *pourtant*
- POUVÉ** 1. *pouvoir; las jouk pa pouvé être très fatigué 2. pouvoir; pa-pouvé impossible, invraisemblable 3. pouvoir; pa pouvé {pwé}*

ankò ne plus pouvoir se contenir

POUVIK (pourvik, provik) 1. *pourvu que* 2. *pourvu que*

POUVWAR 2. *pouvoir* (n.)

PÒV (pov) 1. *pauvre* 2. *pauvre* 3. *pauvre*

POVRÉTÉ 2. *pauvreté*

POZÉ 1. *poser; se poser; pozé kò se reposer* 2. *poser; se poser pozé (so) kò se reposer* 3. *déposcr; se poser*

POZISION (pozichon, lapozision) 1. *position* 2. *position*

PRAN (prann) 1. *prendre; enlever; s'emparer de; attraper; accueillir; se mettre à; (kicho) pran (moun) être saisi de/par; pran (moun) an amitié prendre qqn en amitié; pran bénédision recevoir la bénédiction; pran (kicho) charié (oun koté) porter qqch qq part; pran (so) chimen se diriger, prendre sa route; pran chimen (oun koté) se mettre en route vers; pran fanm se marier; pran (kicho) fè (kicho) faire qqch de qqch; pran lè prendre l'air; pran lézanp lasou prendre exemple sur; pran lòdò flairer; pran (moun) mennen la dilo fon tromper; pran pati (moun) prendre le parti de qqn; pran (moun) pou prendre qqn pour; prendre qqn comme; pran wéy trabésé regarder avec mépris, de travers; (li) wlé mourir, mourir pa wlé pran (li) mourir de honte; 2. *prendre; se mettre à; apporter; (kicho) pran (moun) être saisi de; pran (kicho) fè (kicho) faire qqch de qqch; pran ben se baigner; pran chagren s'attrister; pran chimen (oun koté) se mettre en route vers; pran danbwa s'en aller dans la forêt; pran divan prendre les devants, devancer; pran fanm/wonm se marier; pran fors faire un effort, se ressaisir; pran an gran ké (moun) ? se lier avec qqn; pran lakal prendre un plongeon; pran lanmè lancer (un bateau) à la mer, prendre la mer; pran lapenn avoir de la peine; pran latè; pran lòdò flairer; pran vwè (moun) reconnaître qqn à sa voix; anv pran (moun) di l'envie (lui) a pris de; disparèt pran (moun) disparaître; dronmi {sonmèy} pran (moun) s'endormir; fèblès pran (moun) s'évanouir; jou pa pran (moun) (oun koté) partir avant le lever du jour; lannwit pran (moun) se laisser surprendre par la nuit; (li) lé mourir, mourir pa lé pran (li) mourir de honte; a ki sa ki pran to ? qu'est-ce que tu as ? qu'est-ce qui te prend ? 3. *prendre; se mettre à; pran an mitàn (moun) s'interposer; pran chimen se mettre en route vers; pran divan prendre les devants, devancer; pran kòlè se***

mettre en colère; pran lòdò flairer, sentir; pran ménaj ké (moun) se mettre en ménage avec qqn; pran tan pou avoir du mal à; prendre du temps pour; dronmi {sonmèy} pran (moun) le sommeil emporte qqn; (kicho) pran (moun) être saisi de; lé pran briguer

PRATIK 1. *clientèle* (sens anc.)

PRÉCHÉ 1. *prêcher*

PRÉFÉ 1. *préfet* 2. *préfet*

PRÉFÉRAB 2. *préférable*

PRÉFÉRANS 1. *préférence*

PRÉFÉRÉ 2. *préférer*

PRÉNON 2. *prénom*

PRENS 1. *prince* 2. *prince*

PRENSÈS 2. *princesse*

PRENTANCHON 1. *prétention*

PRÈS 1. *presque* 2. *presque* 3. *presque*

PRÉSÉ 1. *pressé; ké présé à la hâte* 2. *présé so kò se dépêcher; présé (so) pa presser le pas*

PRÉSIPIS 2. *précipice*

PRÈT 1. *prêt*

PRÉTÉ 1. *emprunter* 2. *emprunter*

PRÉTÈS 1. *prétexte*

PRÉVINI 2. *prévenir*

PRÉZANS 2. *présence*

PRÉZANTÉ 1. *se présenter* 2. *se présenter*

PRÉZIDAN 1. *président* 2. *président*

PRI¹ 1. *prix*

PRI² 2. *être pris* 3. *être pris*

PRIDANS 2. *prudence*

PRIJÉ 1. *se purger*

PRIM 1. *prime* (premier, meilleur)

PRIVÉ 2. *priver*

- PRIYÉ** 1. *mo ka priyé to tanpri pourrais-tu, s'il te plaît*
3. *prier*
- PRIYÈ (lapriyé)** 1. *prière; prier* 2. *prière*
- PRIZONNIÉ** 2. *prisonnier*
- PROBLEM** 3. *problème*
- PRÒCH** 1. *proche; (au)près de, proche de; près l'un de l'autre; pròch pou être sur le point de; (ka) pròch approcher* 2. *proche; presque; (ka) pròch approcher; pròch rivé être près (de)* 3. *près de*
- PROCHÉ** 1. *(s')approcher* 2. *(s')approcher; proché òbò s'approcher de* 3. *(s')approcher; proché òbò s'approcher de*
- PROCHEN (prochenn)** 1. *prochain (adj.)* 2. *prochain (adj.); bon prochen bon voisin, personne bienveillante* 3. *prochain (adj.)*
- PRODIKTÈ** 3. *producteur*
- PRODWI** 2. *produit* 3. *produit*
- PROFESION** 2. *profession*
- PROFI** 3. *gen profi rapporter*
- PROFITÉ** 1. *profiter* 2. *profiter; profiter du fait que*
- PROKIRÉ** 2. *procurer*
- PROKIRÈ** 2. *procureur*
- PRONMENNAD** 1. *promenade*
- PRONMENNEN** 1. *se promener; pronmennen (so) kò se promener; voyé (moun) pronmennen envoyer qqn promener* 2. *se promener; pronmennen kò se promener* 3. *se promener*
- PRONMÈS** 2. *promesse*
- PRONMÈT** 1. *promettre* 2. *promettre* 3. *promettre*
- PRONMIÈ (prémiè, pronmié)** 1. *premier; en premier; excellent; le meilleur; le plus important, principal; pronmiè tan les premiers temps, au début* 2. *premier; en premier* 3. *premier; en premier*
- PRONNONSÉ** 1. *prononcer* 2. *prononcer*
- PRÒP** 2. *propre; a sa to pròp* 3. *propre*
- PROPAGANN** 1. *propagande*
- PROPOZÉ (popozé)** 1. *proposer* 2. *proposer*
- PROPOZISION** 2. *proposition*
- PROSÈ-VÈBAL** 1. *procès-verbal*
- PROSPEKSION (prospésion)** 1. *prospection* 2. *prospection*
- PROSPÉRÉ** 2. *prosperer*
- PROSPÉTÉ** 1. *prospector*
- PROTÉJÉ (potéjé)** 1. *protéger* 2. *protéger*
- PROTEKTÒ** 1. *protecteur*
- PROUVÉ** 1. *prouver* 2. *prouver*
- PROVERB** 2. *proverbe*
- PROVIZION (provijon)** 1. *fè provijon faire les courses*
2. *provision*
- PWA¹** 1. *poids* 2. *poids*
- PWA²** 1. *pwa soukré esp. d'arbre* 2. *pwa chich pois chiche; pwa sèt-an haricot de Lima*
- PWAL** 2. *poêle*
- PWÈL** 1. *poil* 2. *poil; gran pwèl poilu* 3. *menm bèt, menm pwèl du pareil au même*
- PWEN** 1. *fè (moun) wè oun pwen donner des leçons à qqn*
- PWENT** 2. *pwent di jou pointe du jour*
- PWENTÉ** 3. *pointer*
- PWENTI** 1. *façonner en pointe* 2. *façonner en pointe; pointu*
- PWÈV** 1. *poivre* 2. *poivre*
- PWÉZON** 1. *poison*